

MANUEL GÉNÉRAL

DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE

30 OCT 1901 23614 JOURNAL HEBDOMADAIRE

44, Rue Gay-Lussac DES INSTITUTEURS ET DES INSTITUTRICES

On s'abonne à Paris, chez MM. Hachette et Cie, libraires-éditeurs, boulevard Saint-Germain, 79; dans les départements, chez tous les libraires ou dans les bureaux de poste.

Prix de l'abonnement :

FRANCE. 6 fr »

UNION POSTALE 7 fr. 75

Prix du numéro. 10 centimes.

Les abonnements se prennent à partir du 1^{er} de chaque mois. — On ne s'abonne que pour un an.

SOMMAIRE

Partie générale.

ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT : Ruskin et l'éducation des femmes (MARIE DUTOIT). — Nos écoles primaires jugées par les étrangers (GASTON MOUCHET). — Sur le vif (MOREAU). — A l'étranger (J. FÈVRE).

LÉGISLATION ET ADMINISTRATION : Chez M. Maurice Faure (ANDRÉ BALZ). — Nécrologie (F. B.). — Opinions de nos lecteurs. — Communications diverses. — Revue de la Presse. — Revue des bulletins départementaux de l'enseignement primaire.

CORRESPONDANCE : Questions scolaires (F. MUTELET).

VARIÉTÉS : Les Poètes des morts (HENRI POTEZ).

ACTES OFFICIELS CONCERNANT L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE : Personnel. — Nominations. — Avis administratifs. — Annonces.

ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT

RUSKIN ET L'ÉDUCATION DES FEMMES

I

UNE LETTRE AUX JEUNES FILLES (JOHN RUSKIN).

Il n'est pas aujourd'hui de nom plus universellement connu et invoqué que celui du grand artiste et moraliste John Ruskin, mort il y a dix-huit mois à peine. Pour ne parler que de la France, trois ouvrages à lui consacrés ont paru en quelques années, dont deux éclos simultanément comme une fleur double au commencement de 1901 : *Ruskin et la Bible*, par J.-H. Brunhes; *John Ruskin*, par Jacques Bardoux, complétant la séduisante étude de M. de la Size-ranne sur : *Ruskin et la Religion de la Beauté* (1898). La « Religion de la beauté morale », tel pourrait être le titre définitif résumant tout Ruskin. De ce merveilleux ensemble nous voudrions détacher aujourd'hui une page seulement, montrer Ruskin éducateur et en particulier parlant de l'éducation de la jeune fille.

C'était au moment de la plénitude de son talent et de son succès, à l'âge où se possédant

lui-même admirablement, il possédait déjà le public qui le lit, les ouvriers qui l'écoutent avec enchantement et qui sont son auditoire de prédilection, les riches même, les riches qui plus tard auront peur de ses éclats de franchise et de ses rudes avertissements.

Un jour, John Ruskin reçut la lettre d'une jeune fille qui réclamait pour elle et ses compagnes l'accès de la Société de Saint-Georges, fondée par le grand homme, et qui se recrutait seulement parmi les adultes.

« Intermédiaire entre le communisme et la coopération, la Société de Saint-Georges avait un triple but : développer l'agriculture, ce travail de la terre qui donne aux corps et aux âmes une beauté nouvelle; réformer l'industrie en supprimant les intermédiaires, les machines; essayer enfin, en créant des écoles et des musées, en imprimant des livres spéciaux, de réaliser l'idéal artistique, moral et social qu'il avait conçu.¹ »

Ruskin répondit aux petites compagnes de Saint-Georges avec le mélange de condescendance tendre et, toujours, de sévérité prophé-

1. M. J. Bardoux dans son livre : *John Ruskin*.

lique qui caractérise ses écrits de la dernière période; il leur envoya les statuts de la Société appropriés à leur cas : un fragment de la lance du grand saint pour lutter dans le monde soldisant chrétien, comme lui-même luttait. Et ce fut sa « Lettre aux Jeunes Filles¹ », extraite aujourd'hui de *Fors Clavigera* et éditée à part...

De cette Lettre, difficilement traduisible dans son ensemble, je détache quelques fragments en m'arrêtant aux détails les plus pratiques pour les jeunes filles de toutes nationalités, comme aux nuances psychologiques les mieux applicables à la pédagogie :

« Gardez, écrit-il à ces petites Anglo-Saxonnes, gardez en toutes rencontres une humeur égale, recevant les contrariétés les plus vives avec un esprit de gratitude, tout comme le jeune soldat est honoré d'avoir à tenir une place en vue sur les remparts. Et surtout n'oubliez pas que ce qui peut vous arriver n'a aucune valeur en soi; il importe peu qu'une camarade brusque déchire votre robe, qu'une autre vous raille, ou encore que votre maîtresse vous juge injustement; le seul point vital étant qu'aucun de ces petits malheurs ne vous affecte. Car votre esprit, à ce moment de votre jeunesse, est en voie de cristallisation, et une vibration forte peut produire dans ce pur cristal une fêlure qui sera définitive.

« Habillez-vous aussi modestement que vos parents vous le permettront, mais en choisissant des couleurs vives, si elles siègent à votre teint, et les meilleurs tissus, par où j'entends les plus durables. Avez-vous vraiment besoin d'une toilette neuve? Faites-la ou faites-la faire à la mode du jour, mais ne délaissiez jamais une robe sous prétexte qu'elle est démodée. Et si la mode devient coûteuse à tel moment, sachez vous en affranchir. Vous pouvez porter des corsages à rayures larges ou étroites, des jupes courtes ou longues (modérément), des couleurs brillantes ou douces, suivant que le goût public le demandera, mais je vous interdis d'acheter des mètres d'étoffe superflus pour les dilapider en volants ou pour les laisser traîner derrière vous sur le sol. J'ai perdu beaucoup de ma foi dans le bon sens et même dans la délicatesse personnelle de la moyenne des femmes anglaises, en voyant qu'elles permettent à leurs robes de faire le balayage des rues, sous prétexte que la mode l'a décrété!

« Si vous en avez les moyens, faites-vous habiller par une bonne couturière, avec la plus grande perfection et précision de détails. Mais je me hâte d'ajouter : que cette couturière soit une personne besoigneuse vivant à la campagne, et non quelque citadine enrichie, grandement établie dans une maison de Londres. Vous vous écriez : « Y a-t-il donc de bonnes couturières à la campagne? » Non, sans doute, mais il y en aurait promptement, si vous vous rangiez toutes sous la bannière de Saint-Georges.

« Consacrez régulièrement une partie de vos journées au travail à l'aiguille, en préparant avec toute la grâce possible des vêtements pour les pauvres, ceux-ci n'ayant ni le goût, ni surtout le temps nécessaires pour rendre leur extérieur agréable. C'est à vous à leur enseigner, par votre propre mise, ce qui est seyant avec modestie et convenable à chaque état. S'ils voient que vous n'essayez pas de vous vêtir au-dessus

de votre condition, eux-mêmes ne se vêtiront pas au-dessus de la leur.

« Ne recherchez pas les amusements, mais soyez toujours prêts à être amusés. La moindre chose a du comique en soi, le mot le plus insignifiant a de l'esprit, lorsque la main est active et le cœur franc. Mais si vous donnez l'amusement pour but à votre vie, le moment viendra où toutes les péripéties d'une pantomime ne réussiront pas à faire épanouir un rire honnête sur vos lèvres. Que vos jeux d'enfants soient actifs et joyeux; entretenez en vous-mêmes et chez les autres l'enjouement naturel, n'oubliant pas, dans le sourire ou dans le rire, que votre main est constamment posée sur le gouvernail du vaisseau de votre vie et que, là-bas, le Maître¹ guette l'apparition de votre voile à l'horizon.

« Eh! quoi, désireriez-vous être vêtues plus élégamment que vos compagnes de classe? Quelques-unes d'entre elles sont indigentes, sans doute, et ne pourraient soutenir la concurrence avec vous. Ou bien c'est vous qui êtes pauvres et exposées à la mortification de rencontrer plus élégantes que vous. Coupez court à tout cela en décidant de descendre au plus profond de votre cœur de jeune fille; là vous trouverez, gravé de la main du Christ, un meilleur sentiment que la vanité : la pitié. Ah! sans doute, dans une véritable économie chrétienne, toutes les jeunes filles devraient être vêtues de beaux vêtements portés avec une grâce idéale, mais la vérité est que dans notre pays païen et adonné au culte des Baals, il n'y a pas une jeune fille sur dix qui soit couverte d'une façon décente ou simplement hygiénique. Avez-vous le cœur, tant que cet état de choses ne sera pas modifié, de vous parer vous-mêmes d'objets précieux? *Vous êtes tenues à user de toute votre force et de toutes vos ressources pour donner aux pauvres des vêtements.* Si, dans votre famille, on insiste pour vous voir revêtir telle toilette plus élégante, portez-la gracieusement et fièrement pour l'amour de ceux qui vous aiment; mais que pas un jour ne se passe sans vous trouver penchées sur le trousseau du pauvre...

« Ne portez ni croix blanches sur robes noires, ni capuchons à pèlerines. Nul n'a le droit d'assumer aux regards de tous un uniforme céleste, comme si c'étaient sa mission ou son privilège particuliers d'être le serviteur de Dieu. Mais rendez-vous le témoignage que vous avez fait, chaque jour de votre vie, tout ce qui était en votre pouvoir pour le bien des autres. *Fait*, je le répète, et non pas dit. Venez en aide à vos compagnes, mais épargnez-leur les considérations religieuses; servez le pauvre, mais je vous en conjure, *jeunes sœurs que vous êtes*², ne vous avisez pas de les prêcher! Ils sont probablement, dans leur inconscience, cent fois meilleurs chrétiens que vous-mêmes, et s'il fallait absolument qu'une des parties enseignât l'autre, ce serait à eux. Donnez-leur votre amitié quand ils sont d'un commerce agréable, tout comme à des membres de la classe riche; sentez avec eux, travaillez avec eux, et si vous n'êtes pas sûres que vos relations soient une jouissance entièrement réciproque, écartez-vous plutôt de leur

1. Allusion au Christ mystique, sorte de génie inspirateur de la charité, qui hante l'œuvre de Ruskin.

2. C'est nous qui soulignons; ce brusque changement de ton, qui équivaut à une dissonance, est familier à Ruskin dans sa dernière manière.

chemin. Quant à la charité toute matérielle, laissez à de plus âgés et à de plus compétents le soin d'y subvenir; et, comme les jeunes filles athéniennes dans la procession de leur dieux domestiques, contentez-vous de l'honneur insigne de porter les corbeilles.

« Affectueusement à vous,

« J. R. »

(A suivre.)

MARIE DUTOIT.

NOS ÉCOLES PRIMAIRES JUGÉES PAR LES ÉTRANGERS¹

XIII

Opinion d'un membre de la Chambre des Communes.

« L'instituteur français est incapable d'agir au point de vue politique ou municipal; de s'associer efficacement à ses collègues; d'employer ses heures de loisir à l'augmentation de ses appointements. Pauvrement payé, pourvu d'une pension insuffisante, sans sécurité quant à sa situation, travaillant au milieu des luttes religieuses, il a, en tant que fonctionnaire civil, une situation que ses collègues d'outre-Manche auraient peu de raisons d'envier. » Telle est la conclusion d'un article que M. Yoxall, membre de la Chambre des Communes d'Angleterre, a publié dans le *Practical Teacher* du 1^{er} octobre.

Les conclusions de M. Yoxall sont fondées sur ses observations personnelles — il connaît un bon nombre d'entre nous et a visité beaucoup de nos écoles — et sur les renseignements qu'il a recueillis dans deux ouvrages; un américain: *Along French Byways*, par M. Clifton Johnson, et un français: *L'Institutrice de campagne*, par M. Léon Frapié. Toutefois, ce sont plutôt les citations de l'ouvrage français que celles de l'ouvrage américain qui ont contribué à lui donner l'opinion décourageante qu'il exprime sur la situation de nos collègues.

Nous n'ignorons pas que cette situation est susceptible de certaines améliorations; le livre de M. Antonin Lavergne et l'enquête à laquelle s'est livrée la direction de ce journal le prouvent de reste. Mais nous croyons que quelque passion s'est mise de la partie et que beaucoup exagèrent ce qu'ils ont vu ou généralisent de façon extrême certains cas particuliers qui peuvent, nous le reconnaissons volontiers, être vraiment affligeants et désastreux. Il faut se défier des idées préconçues. Nous craignons que M. Lavergne, que surtout M^{me} Séverine, dans un récent article du *Journal*, et M. Frapié dans sa *Maitresse d'école*, ne soient tombés dans la même exagération et ne portent leurs lecteurs à la même généralisation outrée, que l'auteur de *Claudine à l'école*.

Qu'on nous permette de noter quelques-uns des traits relevés par M. Yoxall; cette opinion, d'abord, qui lui est personnelle: à savoir que l'influence du prêtre catholique est presque aussi puissante sur l'instituteur français que celle du *clergyman* sur le maître anglais. C'est une erreur manifeste.

Voici maintenant deux affirmations de M. Frapié qui auraient besoin d'être conciliées: « Il y

a plus de demandes en un an que de postes vacants en vingt ans ». (Proportion: 1/20 ou quelque peu plus). — « Il y a 300 demandes pour une école vacante. » (Proportion: 1/300.) Un M. Chardon, fonctionnaire assez élevé d'une compagnie de chemins de fer, doit faire 16 visites au préfet pour que sa fille obtienne un poste et l'emporte sur ses 499 concurrentes (autre proportion), et il n'y réussit que parce que: il a rendu service à un sénateur; il a donné des permis de circulation (sur les voies ferrées) à des conseillers généraux; il a payé un « bon dîner » à un employé de la préfecture; une dame amie a obtenu pour sa fille une audience de la femme du préfet. Nous connaissons, même à Paris où les situations sont plus difficiles à obtenir qu'en province, nombre d'institutrices qui ont obtenu des postes sans tant de démarches et sans corruption de fonctionnaires ou de détenteurs de mandats électoraux.

M^{lle} Chardon est nommée à Chabois; sa directrice la met immédiatement en défiance contre deux conseillers municipaux, contre le conseil municipal tout entier, et lui donne des conseils d'hypocrisie. Le livre contient trois portraits d'inspecteurs primaires et — si j'en juge d'après l'article — une esquisse d'inspecteur d'académie; M. Yoxall ne cite que le portrait défavorable de M. Lecoq, inspecteur peu « éduqué », peu instruit, inférieur à sa tâche, honteux de ses humbles commencements, injuste, perfide, cruel...

M^{lle} Chardon devient plus tard institutrice à Berny (école laïcisée): la seule épicière de la commune refuse de lui vendre ses denrées; l'école n'a pas assez de mobilier, le maire se refuse à lui en fournir; il se fait donner de l'argent pour que le père d'une élève (qui a été mordue par une autre) n'intente pas de procès à l'institutrice; il se fait aussi brutalement donner à boire.

Conversation entre maîtres et maîtresses après une conférence pédagogique:

« — M^{me} Latapie a été envoyée en disgrâce à Boizefeu; de découragement elle s'est mise à boire. »

« — M. Benoit vient d'obtenir la médaille de bronze de la Société des Ecoles primaires (est-ce la Société pour l'instruction élémentaire?); il ne la mérite pas; on la lui a donnée parce qu'il achète ses livres de classe et ses prix au secrétaire de la société. »

« — M. Duclize n'a pas d'élèves; tous les matins, à la rentrée, il se livre à une petite comédie, puis va bêcher son jardin. »

Au dessert (car la conférence est suivie d'un banquet), trois collectes: une pour « s'offrir » du champagne; la seconde pour élever un monument à un inspecteur; la troisième pour venir en aide à un collègue retraité, après 38 ans de service, avec une pension de 500 francs.

M. Yoxall revient à M^{lle} Chardon; elle a quitté Berny, pour une école plus importante, après avoir donné de sa poche quelques francs pour « un balai usé, une éponge perdue et trop de coke brûlé ». La voici à Théragny, dans la circonscription de M. Lecoq; pour celui-ci les enfants sont trop éveillés, ils « font » trop d'instruction morale. Rapport défavorable de l'inspecteur primaire: elle est convoquée à l'inspection académique, réprimandée et envoyée dans un pauvre village où son peu de succès aux examens du C. E. P. la fait prendre en grippe; elle tombe malade, les habitants la lapident figurément, elle meurt.

1. Voir le n^o 41 du *Manuel* et ceux auxquels il renvoie.

Est-il nécessaire de commenter le roman sur lequel M. Voxall a fondé quelques-unes de ses opinions? Contentons-nous de poser une demi-douzaine de questions: Y a-t-il généralement lutte entre l'instituteur et la municipalité? Y a-t-il beaucoup d'inspecteurs comme M. Lecoq? Y a-t-il un grand nombre de communes comme Berny, avec son épicier et son maire? Y a-t-il beaucoup d'institutrices qui s'enivrent? Y a-t-il beaucoup de médailles de bronze gagnées par l'espèce de simonie qui vaut la sienne à M. Benoît? Y a-t-il beaucoup de communes où l'instituteur ayant seulement huit élèves d'âge scolaire, n'en a pas un seul à certains jours? Est-ce l'habitude de faire trois quêtes à l'issue des conférences pédagogiques? Est-il beaucoup de maîtres retraités à 300 francs, après 38 ans de services?...

A toutes ces questions la réponse ne saurait être que négative. Alors, pourquoi — en admettant que chacun de ces traits soit par lui-même rigoureusement exact — pourquoi nous présenter tous ces faits particuliers pour que nous en induisions une situation générale fautive? Sans doute, il y a encore des réformes à faire, des traitements inférieurs à élever, un avancement à régulariser, à faire plus rapide, des influences extérieures à combattre; mais en somme, et à tous égards, la situation n'est pas si noire qu'on la dépeint. Combien aisé il serait de tracer un tableau, contre-partie de celui dont nous venons de noter quelques points! Mais il ne faut pas le faire: cette peinture, tout en étant moins inexacte que l'autre, ne serait pas non plus la vérité. La vérité, nos lecteurs la connaissent comme nous: elle n'est pas de celles dont il faut se contenter éternellement; elle est encore moins de celles en présence desquelles il n'y a qu'à jeter « le manche après la cognée » et la pierre à ceux qui ont fait ce qu'il est l'enseignement primaire de notre pays.

GASTON MOUCHET.

SUR LE VIF

Comment on peut fonder une bibliothèque scolaire dans un village très pauvre.

Il y avait longtemps que j'avais conçu l'idée d'une bibliothèque pour ma classe. Mais il me fallait de l'argent; et comment m'en procurer? D'abord j'eus la pensée de me présenter chez tous les habitants du village dans le but de faire appel à leur générosité. Peut-être aurais-je obtenu quelque argent, mais il me fallait demander, implorer et, qui sait? être reçu plutôt mal par quelques-uns.

Je résolus donc d'intéresser les parents eux-mêmes à mon œuvre et le moyen m'en fut offert par les cours d'adultes. Je demandai aux jeunes gens s'ils voulaient me prêter leur concours pour une représentation théâtrale et je leur expliquai dans quel but.

Ma proposition fut acceptée avec enthousiasme. Chacun se mit à la besogne avec ardeur. Les pères et mères, flattés dans leur amour-propre, excitaient leurs enfants. Si bien que le jour choisi, tout alla à merveille. Le prix des places était modique. Plus de quarante personnes furent refusées, la salle était trop petite. J'encaissai 40 fr. 25. Sur cette somme je prélevai 3 francs

pour les acteurs. (Les parents ne le voulurent pas.) Beaucoup me blâmèrent de n'avoir point fait une quête. J'eus tort, en effet, car c'était au moins 40 francs de plus que j'aurais eus à ma disposition.

Il est à remarquer que je n'ai eu à remercier personne et je suis assuré que, si dans quelques mois je renouvélais cette tentative, j'obtiendrais davantage encore. Grâce aux 36 francs recueillis, — l'école profitant des avantages assurés aux communes pour achat de livres destinés aux bibliothèques scolaires, — j'ai acheté 28 volumes.

Ce nombre est restreint, il est vrai, mais une fois la première porte franchie, le plus difficile est fait; aussi ai-je la ferme conviction que dans peu de temps ce nombre sera doublé.

MOREAU,

Instituteur au Conches.

(Bulletin de l'Inspection primaire des Sables-d'Olonne.)

A L'ÉTRANGER

La nouvelle réglementation des examens primaires en Prusse.

La journée du 1^{er} juillet 1901 marquera une date dans l'histoire de l'enseignement primaire prussien: pour la première fois depuis le 15 octobre 1872, les « Dispositions générales » (*Allgemeine Bestimmungen*) du ministre libéral Falk, qui formaient la réglementation de l'enseignement primaire du royaume de Prusse, subissent des transformations importantes. Le ministre actuel de l'Instruction publique, M. Studt, vient, en effet, de modifier complètement la réglementation des examens qui donnent accès aux fonctions de l'enseignement et de publier de nouveaux programmes et plans d'études pour les écoles normales d'instituteurs et les écoles préparatoires.

C'est donc le système de préparation générale et professionnelle des instituteurs prussiens qui se trouve transformé, et cela à une époque où les plans d'études de nos écoles normales sont également soumis à une révision. Il n'en est que plus intéressant de voir quelle solution a été donnée dans un pays voisin aux problèmes qui nous préoccupent nous-mêmes. C'est ce que nous voulons faire ici en étudiant successivement la nouvelle réglementation des examens et les nouveaux programmes des écoles normales.

*
*
*

Les examens professionnels de l'enseignement primaire sont, en Prusse, au nombre de quatre: 1^o Le premier examen d'instituteur ou examen de sortie des écoles normales, qui correspond à peu près à notre Brevet supérieur; 2^o Le deuxième examen d'instituteur, correspondant à notre Certificat d'aptitude pédagogique et donnant au stagiaire le droit d'être titularisé; 3^o L'examen des écoles moyennes (*Mittelschulprüfung*) qui donne le droit d'enseigner dans les *Realschulen*, analogues à nos écoles primaires supérieures; 4^o L'examen du rectorat (*Rektorprüfung*), correspondant à la fois à notre Certificat d'aptitude au professorat des écoles normales et à notre

Certificat d'aptitude à l'inspection primaire : il permet de devenir directeur ou professeur d'école normale ou d'école préparatoire, inspecteur scolaire de cercle, directeur d'école supérieure de jeunes filles, directeur d'école primaire à plus de six classes et directeur d'école privée à plusieurs classes.

Du premier examen d'instituteur, nous ne dirons rien ici, nous réservant d'en parler à propos des programmes des écoles normales. Cet examen est, en effet, un certificat de sortie des écoles normales, délivré par le personnel même de l'établissement et constatant que l'élève a suivi avec profit les cours de l'école. Il est donc en relation étroite avec les programmes de l'enseignement normal. Nous nous bornerons, pour le moment, à l'étude des examens véritablement professionnels.

I

Le deuxième examen d'instituteur est désormais complètement transformé. Il se composait jusqu'ici de deux parties : un examen général et un examen professionnel. Dans le premier, le jeune maître devait prouver qu'il avait, depuis sa sortie de l'école normale, augmenté son instruction générale; dans le second, il lui fallait faire la preuve d'une aptitude pédagogique suffisante.

L'examen a maintenant un caractère purement pédagogique et professionnel. Seuls, les candidats qui ont obtenu pour certaines matières de l'enseignement général des notes insuffisantes lors de l'examen de sortie des écoles normales seront interrogés sur ces matières, afin que la commission puisse se rendre compte de ce qu'a fait le jeune maître pour combler les lacunes de son instruction générale. Mais, en tout état de cause, « l'examen ne doit pas être une répétition de l'examen de sortie des écoles normales; il n'a pas pour but de rechercher si les candidats possèdent encore le savoir dont ils ont fait preuve lors de l'examen précédent, mais bien de rechercher s'ils sont capables de remplir définitivement les fonctions d'instituteur. » (Règlement du 1^{er} juillet 1901.)

Voilà quel est le but de l'examen. Dans quelles conditions le jeune maître peut-il s'y présenter? Pour subir les épreuves de cet examen, il faut avoir au moins deux ans et au plus cinq ans de services. Nous voyons apparaître ici un maximum qui n'existe pas dans la réglementation de notre C. A. P.

En se faisant inscrire, le candidat devait fournir jusqu'ici le développement d'un sujet choisi par lui, un dessin et une page d'écriture. Cela rappelait un peu l'époque où le « maître d'école », choisi par le conseil municipal, devait chanter et écrire au tableau noir devant les « autorités » du village. Ces prescriptions cessent d'être en vigueur. Dans sa demande d'inscription, le jeune instituteur doit faire connaître la matière d'enseignement à l'étude de laquelle il

s'est adonné spécialement et l'ouvrage pédagogique qu'il a le plus longuement étudié. C'est sur cette matière et sur cet ouvrage que portera, dans la mesure du possible, l'examen oral. A la demande du candidat, l'inspecteur scolaire du cercle joint un rapport indiquant les classes et les matières dans lesquelles le jeune maître a enseigné et les observations auxquelles les inspections ont donné lieu. Si, sur le vu de ce rapport, le candidat n'est pas admis à prendre part à l'examen, il doit lui être donnée communication des motifs. C'est un grand progrès, car la Prusse était jusqu'ici soumise au régime des rapports secrets, aboli chez nous grâce au bulletin d'inspection.

L'examen comprend une épreuve écrite, une épreuve pratique et des épreuves orales. L'examen écrit consiste dans le développement d'un sujet de pédagogie; quatre heures sont accordées aux candidats pour cette épreuve. L'épreuve pratique consiste en une leçon modèle, dont le sujet est donné vingt quatre heures à l'avance. Dans le choix du sujet, il y a lieu de prendre en considération les classes et les matières dans lesquelles le jeune maître a déjà enseigné.

L'examen oral porte à la fois sur la pédagogie et la méthodologie. Pour la partie pédagogique, le candidat subit une interrogation sur l'histoire de la pédagogie, au cours de laquelle il doit montrer qu'il connaît suffisamment le développement historique de l'enseignement primaire en Prusse, — sur la pédagogie générale, — enfin sur la pédagogie pratique : procédés d'enseignement expérimentés par le candidat lui-même au cours de ses années de stage et connaissance de la législation scolaire. Dans ces interrogations, il y aura lieu de rechercher si le candidat a bien compris l'auteur pédagogique que, selon ses propres indications, il a spécialement étudié.

Pour la partie méthodologique, les interrogations portent sur trois matières, parmi lesquelles doivent toujours figurer deux des matières suivantes : religion, allemand, mathématiques et histoire.

Les candidats qui n'obtiennent pas la note moyenne pour l'épreuve écrite, pour l'épreuve pratique ou pour deux des interrogations orales sont éliminés.

L'examen a lieu à l'école normale; la commission se compose du personnel enseignant de l'école et des inspecteurs scolaires de cercle.

Telles sont les nouvelles dispositions relatives au deuxième examen d'instituteur en Prusse. Elles ressemblent par leurs traits généraux, comme on a pu le voir, à notre Certificat d'aptitude pédagogique. Comme lui, l'examen prussien est, avant tout, professionnel. Mais il semble qu'il tienne plus de compte que notre C. A. P. des travaux personnels antérieurs de l'instituteur et que, par conséquent, il favorise davantage l'initiative des jeunes maîtres. C'est un résultat qui n'est pas à dédaigner.

(A suivre).

J. FÈVRE.

LEGISLATION ET ADMINISTRATION

CHEZ M. MAURICE FAURE

Les journaux pédagogiques — et le *Manuel général* des premiers — avaient annoncé que la « Commission du budget, résolue à assurer l'exécution du vote de la Chambre sur la suppression du pourcentage, avait invité les ministres compétents à lui faire connaître leurs propositions ». Mais quelle suite avait été donnée à cette invite ? Qu'avait répondu le gouvernement et qu'allait faire la Commission ? Personne ne pouvait me le dire au juste. C'est pourquoi j'ai pris le parti d'aller le demander à la personne la mieux placée pour le savoir, à M. Maurice Faure lui-même.

Je ne vous dirai ni le nombre des marches de son escalier, ni les tableaux qui couvrent ses murs, ni les bibelots qui ornent ses étagères. J'allais chez lui pour causer « instruction publique » et non pour inventorier son mobilier. Vous connaissez tous, au surplus, M. Maurice Faure. Trois fois rapporteur du budget de l'instruction publique, il a servi la cause des instituteurs mieux que par des paroles. En faisant voter l'amendement Rolland, il a ouvert dans le pourcentage cette large brèche par où tout le reste passera. Car M. Maurice Faure ne croit pas que l'amendement Rolland soit le dernier mot de la sagesse. Vous en jugerez tout à l'heure :

— Pouvez-vous, mon cher député, me dire exactement où en sont les négociations engagées entre la Commission du budget et le gouvernement sur la question du pourcentage ?

Et, avec sa bonne grâce coutumière, le rapporteur du budget s'empresse de me mettre en main le fil conducteur :

— « Vous connaissez, me dit-il, le projet que j'ai préparé là-dessus. Je porte d'abord à mille francs le traitement des instituteurs stagiaires qui ne touchent actuellement que 900 fr. Et ils sont 6 080 ! Je supprime ensuite la cinquième classe, c'est-à-dire que tous les instituteurs qui y sont rangés passent de droit dans la quatrième. Le résultat immédiat de cette mesure, ce serait de faire passer 2 473 instituteurs de 1 100 fr. à 1 200 fr. et 7 334 de 1 000 à 1 200. Pour les classes inférieures à la deuxième, j'établis l'avancement de droit après cinq années passées dans une classe, l'avancement possible au choix, après trois ans. De ce chef, 3 617 instituteurs qui, au 1^{er} janvier, compteront plus de cinq années de services, passeraient dans la classe supérieure, c'est-à-dire recevraient une augmentation de 300 fr. Enfin, je porte de cinq à dix pour cent l'effectif des deux premières classes.

« Mais ce projet, qui relève en bloc le traitement de 19 000 instituteurs, entraîne un supplément de dépenses de trois millions et demi. Et, tout de suite, à la Commission, je me suis heurté à l'amendement Berthelot qui interdit, vous le savez, aux députés, aux membres de la Commission du budget comme aux autres, le droit d'inscrire de nouveaux crédits dans le budget de cette année. Toutefois, ce que nous, députés, ne pouvions pas faire, le gouvernement, lui, le pouvait, puisqu'il était saisi de la motion Carnaud par un vote favorable de la Chambre. C'est alors que nous lui

avons demandé de nous faire connaître nettement ses propositions sur l'abolition du pourcentage.

— « Et le gouvernement a répondu... »

— « Par le *non possumus* qu'ont publié les journaux. Au nom du cabinet tout entier, le ministre des Finances est venu déclarer à la Commission du budget que le gouvernement s'opposerait de toutes ses forces à toute mesure entraînant une dépense nouvelle.

— « A ce compte-là, vous ne pourriez rien faire du tout. Vous ne pourriez même pas maintenir votre décision précédente qui fixe, à trois ans, dernier délai, la laïcisation des écoles de filles. Car enfin, c'est là une mesure qui doit nécessairement entraîner une dépense nouvelle.

— « Evidemment, et c'est ce que la Commission du budget a parfaitement compris. Mais si elle se heurtait de front à l'amendement Berthelot — voté, ne l'oubliez pas, malgré nous et avec l'appui de la droite, — rien ne l'empêchait de voter une disposition législative qui rendrait applicable dès 1903 l'abolition du pourcentage. Et c'est ce qu'elle a fait. Les négociations ne sont donc ni rompues ni terminées. La Commission a désigné trois de ses membres — dont votre serviteur — pour conférer sur ce chapitre avec le ministre de l'Instruction publique. Il faut attendre. Pour moi, je compte reprendre dans cette conférence le projet que je vous exposais tout à l'heure en reportant l'application au mois de janvier 1903. En tout cas, soyez convaincu que nous ne resterons pas les bras croisés. Le vote de l'amendement Rolland nous engage. Rester sur place équivaut à un recul. Il nous faut aller de l'avant et, pour mon compte, je ne demande qu'à marcher. »

Et M. Maurice Faure appelle mon attention sur d'autres réformes plus modestes mais également dignes de remarque. Nous causons ensuite du relèvement du crédit des écoles normales, de l'heureuse innovation qui donne aux œuvres complémentaires de l'école un chapitre à part dans le budget, subdivisé désormais en deux articles : les cours d'adultes et les œuvres diverses, mutualités, patronages, etc. J'y vois que la Ligue de l'enseignement y est inscrite pour une somme de 8 000 fr. afin de la consoler de la petite taquinerie du Conseil municipal de Paris qui avait réduit sa subvention de 1 250 fr. Il y a des persécutions qui rapportent.

Mais on a beau parler d'autre chose, on en revient malgré soi à la grosse affaire, qui domine à mon sens tous ces débats : « Relèvera-t-on ou ne relèvera-t-on pas les traitements de début des instituteurs ? » Nous ne le dirons jamais assez : le problème est d'ordre financier et non d'ordre pédagogique.

Sur ce point capital, il faut attendre que la Commission du budget et le ministre aient pris contact. Je prends donc congé jusqu'à la semaine prochaine du très aimable député de la Drôme et je me dis, en m'en allant, que décidément le rôle d'un ministre de l'Instruction publique serait par trop ingrat s'il devait opposer une fin de non-recevoir absolue aux vœux et aux projets d'un rapporteur et d'une Commission si bien disposés pour les instituteurs.

ANDRÉ BALZ.

*
**

Exemple à suivre.

Le Conseil général de Seine-et-Oise, sur les démarches de l'Amicale de ce département, a pris, dans sa session d'août, les décisions suivantes :

1^o Le Conseil émet le vœu que le Parlement relève, dans la mesure du possible, les traitements des instituteurs et institutrices, surtout ceux de la dernière classe.

2^o Une somme de 25 000 francs est inscrite au budget départemental et sera attribuée aux instituteurs et institutrices chargés de famille (stagiaires et titulaires de 5^e classe) à raison de 100 francs par enfant.

3^o Un crédit de 10 000 francs sera inscrit chaque année au budget départemental pour permettre de faire à tous les maîtres admis à la retraite l'avance trimestrielle de la pension jusqu'à la réception du brevet.

J. H.

NÉCROLOGIE

Léon Marillier.

Tous nos lecteurs connaissent l'horrible catastrophe de Tréguier, ce naufrage d'une barque à l'entrée de la rivière où ont péri quatorze personnes appartenant à la famille Le Braz, depuis le père, ancien instituteur, jusqu'à sa plus jeune fille qui venait d'achever ses examens pour l'entrée à Sèvres. Au nombre des victimes se trouvait M^{me} Léon Marillier, sœur du professeur Anatole Le Braz, de Quimper.

Son mari, séparé d'elle par la houle et la nuit, avait par miracle réussi à se cramponner à un rocher où il passa toute la nuit. Le matin, des pêcheurs de warech l'aperçurent et le recueillirent mourant. Et depuis ce jour, c'est-à-dire pendant six semaines, Léon Marillier, atteint d'une pneumonie terrible, subit le martyre moral et physique d'une longue agonie. Un moment on le crut sauvé, on se demandait hélas ! comment il supporterait ce salut et pourrait survivre à tous les siens. Mais l'organisme, bien que d'une rare vigueur puisqu'il avait paru résister à une pareille secousse, était brisé. Il a succombé enfin, après une prolongation de lutte contre la mort qui est comme un raffinement de cruauté du sort.

Et nous avons la douleur de voir disparaître un des hommes qui faisaient le plus d'honneur à la jeune génération universitaire. Léon Marillier était des nôtres, au *Manuel*, depuis longtemps. Professeur de morale à l'École normale d'institutrices de la Seine et depuis peu à l'École de Sèvres où on lui avait confié une partie du lourd héritage de M. Darlu, un des fondateurs des conférences d'enseignement populaire supérieur à l'Hôtel de Ville, il traitait ici, avec une autorité reconnue, les questions de psychologie appliquée à l'éducation, et il y apportait les qualités qui l'ont fait estimer si haut, dans une autre sphère par ses travaux savants : rigueur de la méthode, solidité du savoir, clarté de l'exposition, richesse du fond et vigueur de la forme. Les candidats aux divers examens supérieurs de l'enseignement primaire dont il a longtemps et si diligemment noté, revu, corrigé les devoirs et dirigé la préparation n'auront

certainement pas oublié l'inépuisable patience qu'il apportait dans cet humble travail et le soin consciencieux qu'il mettait à les encourager en les avertissant.

C'est avec une douloureuse émotion que nous rendons un suprême hommage à ce noble ami si prématurément enlevé et que nous adressons à sa pauvre mère, seule survivante après tant de désastres, l'expression de la plus profonde et de la plus respectueuse sympathie.

F. B.

OPINIONS DE NOS LECTEURS

A propos de l'enquête sur les traitements.

XVII

TOUJOURS LES COMPARAISONS

... J'ai pour voisine une jeune receveuse des postes, célibataire, qui n'a que 10 ans de services; elle vient de recevoir une promotion, la voilà à 1 400 fr.; comme à l'instituteur, son logement lui est fourni par la commune.

A 40 ans, un instituteur, père de famille, après 22 ans de services, ne jouit que du traitement de 1 200 fr. ! Est-ce clair ?

INSATIABLE.

... J'ai un cousin, simple ouvrier sabotier, qui, son service militaire achevé, s'est rengagé, a été au Tonkin et s'est retiré à 35 ans avec le grade d'adjudant, une belle retraite et un emploi, bien rétribué. Ses deux frères, instituteurs comme moi, n'atteignent et n'atteindront jamais une situation comparable.

C.

... Tous les ouvriers actifs, intelligents et économes, bouchers, menuisiers, débitants, cultivateurs, peuvent conserver et grossir leur patrimoine; seul, l'instituteur, doué des mêmes qualités, est réduit à vendre par lopins l'héritage de ses parents. L'instituteur rural surtout, éloigné des marchés, des gares, des magasins d'approvisionnement, du médecin, etc... a un surcroît très lourd de dépenses, et, bizarrerie des lois actuelles, c'est aux instituteurs des villes que sont accordées des indemnités de résidence, des allocations supplémentaires, etc.

UN CAMPAGNARD.

... On a commis une grave erreur en accordant des indemnités aux instituteurs des villes sous prétexte que la vie y est plus chère qu'à la campagne. C'est le contraire, par exemple, dans le département de Seine-et-Oise et dans tous les environs de Paris. Je ne jalouse pas nos collègues urbains, mais je constate qu'à la campagne nous payons presque tout plus cher et avons en plus des frais de déplacement pour toutes nos visites indispensables au chef-lieu.

UN IMPARTIAL.

Savez-vous une des conséquences de ces traitements de 900 francs dont nous gratifie la République, à 25 ans ?

C'est que des élèves, sortis de notre école il y a trois ou quatre ans, gagnent plus que nous. Ils le savent, ils le disent, et ils nous regardent d'un œil de pitié.

Les jours de fête, nous essayons en conduisant les enfants en rang sur la place, en leur faisant exécuter des chœurs, de gagner un peu les sympathies de la population. Vous croyez qu'elle nous en sait gré ? Non. Nous sachant à peu près indigents, les parents découvrent, dans chaque manifestation de notre zèle, un « truc » pour gagner quelques sous. Concerts, réu-

nions d'anciens élèves, concours de tir, fêtes scolaires ou post-scolaires, il y a des braves gens qui ne se gênent pas pour nous dire d'un air entendu : « Cela vous rapporte bien quelque chose, c'est toujours ça, n'est-ce pas ? » On a envie de rougir en entendant ces propos que justifie notre misère notoire. Il n'y a pas moyen de s'y tromper, ces rudes ouvriers d'usine nous regardent à peu près comme leurs bonnes d'enfants et les amuseurs de leurs gamins....

UN STAGIAIRE QUI AVAIT RÊVÉ MIEUX.

XIX

NOS DESIDERATA

... Ils sont bien modestes après tout.

Les pouvoirs publics contenteraient la presque totalité des instituteurs :

1° En abolissant le pourcentage et en assurant le système de l'avancement régulier, comme cela a lieu pour les autres administrations de l'Etat;

2° En accordant une allocation de 100 fr. par an aux titulaires dirigeant une école de deux classes (comme on en alloue une de 200 fr. aux directeurs d'une école à trois classes);

3° En exigeant des municipalités une indemnité de résidence dans les communes éloignées des gares et des marchés, et dans celles où l'on se procure difficilement les soins médicaux (à raison, par exemple, de 10 fr. par kil. d'éloignement d'un centre de ravitaillement).

UN BRETON.

... Trois petites réformes urgentes :

1. Abolition du pourcentage;

2. Promotion à l'ancienneté de services tous les cinq ans;

3. Accorder à tous les instituteurs qui ont quatre enfants vivants au moins la faveur de ne rien verser pour leur retraite tout en conservant les mêmes droits à leur retraite que les autres instituteurs.

UN LANGUEDOCIEN.

XX

AVIS D'UN OPTIMISTE

... Je doute fort d'ailleurs que la majorité des instituteurs ait sujet de formuler des plaintes aussi vives que celles recueillies par le *Manuel*. Car à voir la façon de vivre de beaucoup d'entre eux, il est difficile de les croire dans une aussi noire misère. Tandis que les uns se payent des distractions coûteuses comme la photographie, d'autres vont régulièrement aux bains de mer; celui-ci va à la chasse (dans certains départements les instituteurs chasseurs sont dans la proportion de 30 %); tel autre circule à bicyclette, sinon en automobile. Certains maîtres font dans le service des dépenses qu'on doit se garder de blâmer mais qui n'en dénotent pas moins une situation aisée : ils achèteront sur leur budget une lanterne magique, des vues pour projections par exemple; je connais même une institutrice qui paye les cotisations de deux de ses élèves à la mutualité scolaire.

Je lis dans l'annuaire d'un département voisin qu'un instituteur, placé à la tête d'une école mixte comptant 32 élèves, a 1 000 fr. de supplément de traitement, 250 fr. de secrétariat de mairie. Sa femme a en outre 130 fr. pour l'enseignement de la couture.

Que faut-il conclure de là? — Que tous roulent sur l'or et l'argent? Non, mais qu'il y a dans ce personnel une étonnante, une extraordinaire diversité de situation matérielle : il y a de tout dans ce personnel, depuis l'aisance jusqu'à la misère où quelques-uns végètent misérablement.

Ne pourrait-on pas parer aux maux les plus graves en décidant que :

1° L'instituteur secrétaire de mairie aura un traitement communal d'au moins 400 fr.

2° L'instituteur sera libre, en dehors de sa classe, de se livrer à telle espèce de travaux accessoires que bon lui semblera pourvu que sa classe n'en souffre pas.

3° Dans la répartition entre les divers postes d'un département on tiendra compte non seulement du mérite des maîtres, mais de leurs charges de famille.

4° Une caisse de secours sera créée pour venir en aide aux instituteurs nécessiteux et chargés de famille.

G.

* * *

Réponse à M. Rigolage¹.

M. Rigolage, avec une ironie qui lui est bien permise, me demande en définitive : « Comment voulez-vous qu'on apprenne à juger de la valeur d'un livre sans avoir beaucoup lu ? » Je le prie de se reporter à l'entrefilet qu'il critique; et il verra que je suis loin de vouloir mesurer ou interdire les lectures au jeune homme de vingt ans qui va débiter comme instituteur. Mais je sais que le temps dont ce jeune collègue dispose pour faire des lectures est malheureusement très limité; aussi me garderais-je bien de lui conseiller, comme M. Rigolage, de « puiser dans le tas » : les jeunes gens qui m'ont demandé un avis ne se sentaient que trop aptes à suivre ce conseil, et ce qui les effrayait précisément c'étaient les 30 000 volumes du Musée pédagogique. Ils ne savaient par où commencer et j'ai cru bon de leur indiquer des ouvrages qu'un esprit, déjà mûri par quelques études, comprend aisément et lit avec profit. D'ailleurs, je maintiens que c'est non le grand nombre d'ouvrages lus qui fait la valeur d'un esprit, la puissance d'un jugement, mais bien le grand nombre de réflexions critiques suggérées par quelques auteurs (qui ont joint au talent de l'exposition claire le savoir positif et la parfaite connaissance des procédés par lesquels on parvient au vrai). Mieux vaut, surtout chez un éducateur, une « tête bien faite » qu'une tête bourrée d'idées confuses, amassées au hasard. L'éducateur, en effet, a besoin d'une pratique constante de la critique méthodique des opinions d'autrui, afin d'initier le peuple à cette même critique sans laquelle il n'est pas de vrai citoyen.

La politique n'a rien à voir à la formation ou à la reconstitution de ce que M. Rigolage appelle « l'outillage intellectuel de la France ». Une forte organisation pédagogique bannit les préoccupations politiques autres que celle, si élevée, de l'éducation du citoyen; mais elle implique un sens précis des exigences de la vie sociale, et ce ne sont pas des lectures faites au hasard qui donneront ce sens : c'est l'observation méthodique, que faciliteront quelques lectures d'une importance capitale.

G.-L. DUPRAT.

COMMUNICATIONS DIVERSES

Souscription

POUR OFFRIR UNE MÉDAILLE D'HONNEUR
A MADAME GOUBLET,
INSTITUTRICE A MARGUERITE (ALGÉRIE).

La souscription en faveur de l'héroïque institutrice de Marguerite touche à sa fin.

Quelques inspecteurs n'ont cependant pas encore répondu à l'appel du Groupe amical de Béziers. C'est là un simple oubli, qui sera vite réparé, grâce aux conférences pédagogiques qui ont lieu actuellement dans toute la France. Personne ne refusera de verser un sou pour témoigner son admiration à M^{me} Goublet, qui fait honneur à la grande famille laïque primaire.

MM. les inspecteurs profiteront des conférences cantonales pour faire connaître l'œuvre à leurs collaborateurs, et voudront bien envoyer les fonds à M. Albert Arnaud, président du Groupe amical de Béziers (Hérault) ou à M. Carnaud, député.

A. ARNAUD.

1. Voir n° du 12 octobre 1901, p. 647.

Société nationale d'éducation de Lyon. — Concours de 1902.

La Société nationale d'éducation de Lyon met au concours entre les directeurs ou directrices, adjoints ou adjointes de l'enseignement libre laïque, de France, la question suivante :

« Situation actuelle de l'enseignement libre laïque, primaire et secondaire. Quels sont les meilleurs moyens de le développer? »

Un prix de 100 francs sera attribué au meilleur mémoire inédit sur ce sujet.

Les mémoires devront être adressés franco, avant le 1^{er} avril 1902, à M. Louis Bourdin, secrétaire général de la société, rue d'Alsace, 7, à Lyon.

Ils porteront en tête une épigraphe qui sera répétée sur un pli cacheté renfermant le nom et l'adresse de l'auteur, ainsi que sa situation dans l'enseignement libre laïque.

Les manuscrits ne seront pas rendus. La société se réserve le droit d'imprimer dans ses *Annales* celui qu'elle aura couronné, sans néanmoins enlever aux auteurs leurs droits de propriété.

Le Président,
EDOUARD BLANC.

Le Secrétaire général,
LOUIS BOURDIN.

*
*
*

Le deuxième congrès national des œuvres post-scolaires de Montpellier.

Ce deuxième Congrès national de nos œuvres post-scolaires a eu un succès dont peuvent être fiers ses organisateurs.

Les séances d'ouverture et de clôture furent présidées par M. Benoist, recteur de l'Académie de Montpellier, délégué à cet effet par M. le ministre de l'Instruction publique.

Les congressistes, venus de tous les points de la France, se partagèrent en cinq commissions, correspondant à chacune des cinq questions mises à l'étude.

Voici, parmi la soixantaine de vœux qui ont été émis, ceux qui nous ont paru les plus caractéristiques :

1^o A l'avenir les œuvres post-scolaires prendront le nom d'œuvres d'éducation sociale, et les principes qui les animeront seront ceux de l'immortelle Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen ;

2^o Toute société doit s'efforcer d'obtenir la personnalité civile ; les petites A. peuvent se la procurer en devenant Cavé de l'adolescence ; les autres associations peuvent, en attendant que cette personnalité leur soit accordée par la voie ordinaire, demander des ressources à des syndicats ou des coopératives établis dans un but philanthropique, avec une intention déclarée d'éducation sociale ;

3^o Etablissement de relations et de conventions réciproques entre les associations d'une même région, afin de favoriser, dans les sociétés des villes de garnison, l'admission des membres des petites A., appelés sous les drapeaux ;

4^o Institution d'un livret civique, destiné aux jeunes soldats, et contenant la Déclaration des Droits de l'homme, le résumé de l'œuvre et des résultats de la Révolution française, des conseils et des instructions visant les dangers de l'alcoolisme, de l'abus du tabac, etc. ;

5^o La Bibliothèque des petites A. sera indépendante de la Bibliothèque scolaire ou formera une section spéciale dans celle-ci ;

6^o Les pouvoirs publics feront auprès des compagnies des démarches pour obtenir aux petites A. voyageant en groupe, les mêmes avantages dont jouissent les sociétés musicales, de gymnastique ou autres ;

7^o Création dans les mutualités scolaires d'une section d'adolescents, et élévation de la cotisation et des secours pour les membres de cette section ;

8^o L'Association amicale sera le centre autour duquel viendront se grouper toutes les œuvres auxiliaires de l'école, et chaque association aura un office de placement gratuit ;

9^o Une caisse de secours sera créée auprès de chaque office local pour venir en aide aux apprentis, anciens élèves des écoles laïques, membres d'une petite A. et porteurs d'une recommandation du président ;

10^o Les maisons d'adolescence seront organisées partout, et l'on s'efforcera d'y introduire le plus d'éléments propres à attirer et à retenir la jeunesse (bibliothèque, salle de lecture, jeux, etc.).

En outre, il a été décidé, en séance plénière :

Qu'un congrès des œuvres d'éducation sociale aurait lieu tous les deux ans ;

Qu'un comité permanent, siégeant à Paris, travaillerait à réaliser les vœux des précédents congrès ;

Que les associations adhérentes verseraient à ce comité une cotisation de un franc par an ;

Qu'un bulletin général des œuvres d'éducation sociale serait créé.

A. VIALES,
à Saint-Jean-du-Bruel (Aveyron).

*
*

Les primaires aux concours de l'Enseignement secondaire.

Monsieur le Directeur,

Je viens de parcourir dans le *Manuel général* du 12 octobre la liste des « primaires » qui ont fait bonne figure « aux concours de l'Enseignement secondaire en 1901 ».

Cette liste est incomplète. Il y manque au moins un nom, qui fait grand honneur au corps enseignant primaire en général, et à l'école normale primaire de Vesoul en particulier. Un de nos anciens élèves, M. Coppey, Léon-Joseph-Amédée, né le 30 mai 1874, élève-maître de 1890 à 1893, après avoir joui d'une bourse de licence, à Besançon, en 1898-99, et d'une bourse d'agrégation au Muséum de 1899 à 1901, a en effet obtenu l'agrégation des sciences naturelles, en juillet dernier, avec le n^o 1.

Ne serait-il pas regrettable que son nom ne figurât pas parmi ceux que donne le *Manuel général* ?

Je tiens à faire remarquer qu'à part les études que M. Coppey a faites comme boursier de licence et d'agrégation, il n'a jamais été élève que de l'école primaire de son village et de l'école normale de Vesoul. C'est donc bien un primaire.

Veuillez agréer, etc...

J. VALLÉE,
Directeur de l'Ecole normale
de Vesoul.

REVUE DE LA PRESSE

Les instituteurs secrétaires de mairie.

La *Discussion pédagogique* proteste contre la situation faite actuellement aux secrétaires de mairie qui, dans les communes rurales, sont presque toujours des instituteurs :

« Dans les bourgades et dans les communes de population moins considérable, dit-elle, le secrétaire de mairie, qui n'a pas de titre ronflant, qui n'a le plus souvent aucun employé sous ses ordres et qui doit seul faire toute la besogne : tenue des actes de l'état civil, préparation du budget municipal, procès-verbaux des séances du conseil, correspondance du maire, etc., n'a pas plus de garantie, cela va sans dire, pour la conservation de sa place ; mais il a en plus un travail personnel considérable, pour lequel il ne reçoit qu'un traitement dérisoire. Dans la plupart des petites communes, par mesure d'économie, on prend, pour remplir les fonctions de

secrétaire, l'instituteur, dont le traitement modique est à peine augmenté par l'indemnité supplémentaire qui lui est allouée.

« Et cette faible indemnité peut lui être enlevée brusquement, sans motif, uniquement parce qu'il aura déplu au maire qu'une nouvelle élection aura tout à coup placé à la tête de la municipalité. Quelques secrétaires de mairie ont pris l'initiative d'une campagne parfaitement licite pour améliorer leur condition.

« Ils demandent à leurs collègues de se joindre à eux pour réclamer un traitement fixé proportionnellement à l'importance de la commune et pour que leur nomination ainsi que leur révocation soient entourées de légitimes garanties.

« Un garde champêtre ne peut être révoqué par le maire; il faut, pour cela, un arrêté préfectoral.

« C'est bien le moins qu'on donne la même garantie aux secrétaires de mairie. »

*
**

Une fête scolaire dans l'Aisne.

La décoration de M. Forfer, inspecteur d'académie à Laon, a fourni au personnel enseignant de l'Aisne l'occasion de manifester avec éclat la profonde sympathie dont il entoure si justement son digne chef. Nous empruntons au *Courrier de l'Aisne* le compte rendu de cette belle fête scolaire. Le 20 août, des centaines d'instituteurs et d'institutrices étaient réunis à Laon pour célébrer cette décoration. La journée commença par l'assemblée générale de la *Société de secours mutuels*. Elle se continua par la réunion de l'*Association amicale des instituteurs de l'Aisne*, où il fut décidé d'affecter à une œuvre de bienfaisance, portant le nom de M. Forfer, les sommes provenant d'une souscription faite dans le but d'offrir à M. Forfer un objet d'art: M. Forfer, dans son désintéressement, avait formellement refusé le don de cet objet. A midi, une cérémonie commémorative avait lieu devant le monument des trois instituteurs morts pour la patrie en 1870-1871.

Cette partie de la cérémonie a été particulièrement émouvante. Après l'exécution du chant de Bouchor: *Aux morts pour la Patrie*, dirigée par M. Choquet, directeur de l'École primaire supérieure de Chauny, M. Lechantre, l'initiateur du monument, a prononcé un discours éloquent, et M. Lange, instituteur, a déclamé une poésie dont il est l'auteur. Ensuite a eu lieu la remise officielle de la croix à M. Forfer par le préfet, M. Gouley, lui aussi un fidèle et un vaillant, qui a prononcé quelques paroles pleines de cœur en donnant l'accolade au nouveau légionnaire. A son tour, M. Forfer remit les palmes et médailles aux instituteurs ayant obtenu des récompenses ministérielles.

La fête a été clôturée par un banquet de six cents couverts, servi à l'École normale, au cours duquel de nombreux toasts ont été prononcés.

*
**

Une Ligue contre la misère.

Un instituteur du XX^e arrondissement, M. Victor Pareille, a fondé en 1895 une Ligue contre la misère. Avoir réussi à subsister pendant six ans,

à côté de toutes les œuvres que, de nos jours, la philanthropie engendre sans savoir toujours, hélas! mener à bien, cela témoigne de la vitalité de cette ligue et du dévouement de ceux qui la dirigent. Aussi, sommes-nous heureux de pouvoir contribuer à sa prospérité en donnant notre part de publicité à la circulaire que vient de lancer son comité:

A Paris, il n'est, pour ainsi dire, personne qui ne soit journellement sollicité pour une œuvre charitable; beaucoup, ne pouvant diminuer leur salaire déjà restreint, ne donnent rien et se désintéressent de l'œuvre; d'autres, au contraire, donnent — souvent même de grosses sommes — sans se préoccuper de l'emploi qui sera fait de leur argent.

La Ligue contre la misère fait appel à tous, parce que tous peuvent et doivent assurer l'efficacité la plus complète des généreux efforts de solidarité humaine.

Sont membres actifs, donateurs, etc., les personnes versant des cotisations variant depuis 50 centimes par mois jusqu'aux plus fortes sommes; sont membres adhérents les personnes qui ne pouvant rien verser, fourniront néanmoins des renseignements sur les solliciteurs, ainsi que sur les emplois vacants. Dans chaque quartier de Paris, la Ligue établit, chez un de ses membres et sans aucuns frais, un centre où convergent les cotisations, les dons et les renseignements; chaque fois qu'une personne est l'objet d'une demande quelconque, elle adresse le solliciteur au centre dont son domicile dépend, en l'accompagnant d'une note confidentielle sans laquelle ledit solliciteur ne sera pas reçu.

La Ligue contre la misère est persuadée qu'elle permettra ainsi à tous les bienfaiteurs d'exercer leurs libéralités suivant leur conscience, tout en éconduisant impitoyablement les paresseux et les malhonnêtes gens.

Le siège de la Ligue est 22, rue Orfila, XX^e arrondissement.

*
**

L'Enfance exploitée.

L'*Écho du IX^e arrondissement* publie le compte rendu de la première réunion du comité d'initiative de la *Ligue de Protection de l'Enfance exploitée*, œuvre toute récente, fondée par M^{me} Blanche Schweig, et au nombre des patrons de laquelle nous voyons figurer M^{mes} la doctoresse Blanche Edwards, Bos, etc., MM. Bellan, conseiller municipal, Ferdinand Dreyfus, Edouard Petit, Fabius de Champville, etc.

Le but de la réunion était de fixer sa méthode de travail, de déterminer son champ et ses moyens d'action. Sur la proposition de M. Ed. Petit, il a été décidé que la ligue prendra le XX^e arrondissement comme terrain d'essai et recherchera quel profit elle pourrait retirer du concours des associations et patronages scolaires.

Les bulletins d'adhésion à la ligue sont à la disposition des personnes désireuses d'en faire partie, chez M. Fabius de Champville, 78, rue Taitbout, et chez M^{me} Blanche Schweig, 134, rue de Turenne, auxquels on peut s'adresser pour tous renseignements.

*
**

L'instruction primaire à la Commission du budget.

L'*Agence Havas* a publié le compte rendu des séances de la Commission du budget consacrées à l'instruction primaire.

Le crédit pour les bourses de l'enseignement primaire supérieur a été fixé à 715 000 francs; celui des écoles normales a été augmenté de 150 000 francs; 600 000 francs seront affectés au service des créations d'emplois. Le chapitre des œuvres complémentaires de l'école recevra une dotation de 208 000 francs, dont 8 000 destinés à la Ligue de l'Enseignement.

*
**

Une grève d'instituteurs.

On écrit de Vienne au *Rappel* que les instituteurs du Tyrol du sud menacent de cesser leurs cours, si la Diète ne leur accorde pas une augmentation de traitement.

F.

REVUE

DES BULLETINS DÉPARTEMENTAUX

DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Pour les instituteurs. — Un appel au Conseil général.

M. Leune, inspecteur d'Académie, demande à M. le préfet de vouloir bien solliciter du Conseil général le vote d'un crédit de 23 245 fr. qui permettrait d'améliorer dans les proportions suivantes la situation des instituteurs du département: les stagiaires comptant plus de 2 ans de services et jusqu'à 5 ans devraient recevoir 1 000 fr.; après 5 ans 1 050 fr.

Les titulaires de la 3^{me} classe, 1 100 fr. pendant les cinq premières années et 1 200 fr. pendant le reste de leur séjour dans cette classe.

Les titulaires de 4^{me} classe, comptant cinq années de services dans cette classe, 1 300 fr.

M. Leune invoque dans sa lettre les difficultés qui se font plus grandes d'année en année pour recruter le personnel, ainsi que l'insuffisance du nombre et de la valeur pédagogique des candidats étrangers à l'École normale.

Il rappelle qu'un département voisin (le département du Nord) a voté, dans sa dernière session, un crédit de 241 900 fr. pour améliorer la situation de ses instituteurs.

(Pas-de-Calais.)

*
**

Contre l'alcoolisme.

M. Villette, instituteur à Oulchy-le-Château, reproduit le vœu suivant émis par les jurés de la dernière session de la cour d'assises de la Seine-Inférieure, émus des nombreux cas d'alcoolisme qui se produisent dans la région normande: « que les pouvoirs publics étudient d'une façon très sérieuse les moyens de réprimer ces excès et appellent d'une manière toute particulière l'attention des représentants du corps législatif sur les moyens de nature à enrayer ce vice dégradant. »

Puis, il indique les voies et moyens qui lui paraissent les plus efficaces pour combattre le fléau:

1° Sérieux enseignement antialcoolique (il publiera prochainement un programme).

2° Application rigoureuse de la loi de janvier 1873 sur l'ivresse;

3° Privation du droit électoral à tout ivrogne condamné trois fois pour ivresse;

4° Interdiction absolue des débits de boissons aux jeunes gens âgés de moins de 16 ans;

5° Réduction du nombre des cabarets, pour qu'il n'en existe pas plus d'un pour 200 habitants;

6° Interdiction d'en établir à moins de 150 mètres des établissements d'instruction;

7° Prohibition absolue de la vente de l'absinthe;

8° Que l'exemple de la tempérance soit donné par tous les citoyens de cœur et surtout par ceux qui occupent une situation quelque peu en vue. C'est un devoir et non le moindre.

(Aisne.)

*
**

De l'emploi des choses dans l'enseignement.

M. Bony, inspecteur primaire, expose ses idées sur l'emploi des objets matériels à l'occasion des diverses matières de l'enseignement primaire et sur les règles à suivre pour obtenir de bons résultats.

Après avoir montré les avantages de l'enseignement par l'aspect, qui sont d'habituer l'enfant naturellement distrait à regarder et à observer, et de discipliner chez ceux qui sont, par tempérament, plus attentifs, cette aptitude, il met en garde contre les inconvénients que pourrait présenter l'emploi exclusif ou trop prolongé du procédé; l'enfant pourrait devenir incapable de saisir les abstractions et de concevoir les idées générales.

L'enseignement intuitif a surtout sa place avec les débutants; il convient d'en faire un usage plus discret, à mesure que l'enfant grandit.

Sous cette réserve, les occasions d'utiliser les choses sont nombreuses. Elles s'imposent dans l'enseignement des sciences physiques et naturelles; elles sont fréquentes dans les leçons de géographie où des figurations matérielles: reliefs, amas de terre, peuvent donner à l'élève l'idée de régions qu'il ne verra jamais; dans l'instruction civique où les leçons gagneraient en intérêt si elles se faisaient au moyen des pièces administratives, que le maître est appelé à citer, relatives à la perception de l'impôt, au cadastre, aux actes de l'état civil, etc.; dans l'enseignement du français où il est bon de montrer les choses nommées; dans l'enseignement du dessin, de la numération.

(Bulletin pédagogique du Pas-de-Calais.)

*
**

Enseignement ménager.

L'inspecteur d'Académie recommande tout particulièrement aux institutrices d'organiser dans leurs écoles l'enseignement ménager conjointement avec l'œuvre de la *soupe scolaire* qui, tout en initiant les jeunes filles à une partie des soins du ménage, procure aux élèves qui ne peuvent rentrer dans leur famille pour le repas du midi, un aliment sain.

(Basses-Pyrénées.)

La morale à l'école primaire.

Le 18 mai 1901 un incendie a détruit la maison et le mobilier de M^{me} Demoras, de Seijoux, commune de Saint-Gousseaud.

Les élèves de l'école de filles, sous la direction de l'institutrice, se sont empressées de confec-

tionner des vêtements pour la pauvre femme qui avait perdu tout son linge et ses habits. Elles l'aideront pendant leurs récréations et pendant les heures consacrées au travail de couture à remonter sa modeste garde-robe.

(Creuse.)

CORRESPONDANCE**QUESTIONS SCOLAIRES****OUVERTURE D'UN COURS COMPLÉMENTAIRE.**

D. à M. sur A.

« A quelles conditions légales peut-on obtenir l'ouverture d'un cours complémentaire dans une école de filles? Quelle est la marche à suivre? Quelles sont les pièces à produire? »

Il est nécessaire qu'une douzaine d'élèves au moins, pourvus du certificat d'études primaires, ayant suivi le cours supérieur pendant un an, demandent à continuer leurs études. (Loi du 19 juillet 1889, art. 5, § 2.)

L'ouverture d'un cours complémentaire ne constituant pas pour la commune une dépense obligatoire,

ne peut lui être imposée. C'est donc au conseil municipal qu'il appartient de prendre l'initiative de cette création. La délibération motivée du conseil municipal, avec le plan de la salle spéciale, le rapport de l'inspecteur primaire ou de l'inspecteur d'académie sont transmis au conseil départemental. La décision du conseil départemental est soumise à l'approbation du ministre. (Décret du 7 avril 1887. Code Pichard, page 470.)

L'autorisation ministérielle ne sera donnée que si la commune s'est engagée à inscrire pendant cinq ans au moins les dépenses qui lui incombent pour le cours complémentaire, au nombre des dépenses obligatoires. (Décret du 16 mars 1891.)

F. MUTELET.

VARIÉTÉS**LES POÈTES DES MORTS**

La grande fête des Morts est toute proche. Dans l'agonie de l'année, nous nous prenons à songer aux êtres chers que nous avons perdus. Jadis, quand la bise d'automne emportait la chevelure des grands arbres, dans les forêts et sur les routes, nos aïeux croyaient entendre dans ses gémissements la voix des trépassés. La solennité du lendemain de la Toussaint survit à toutes les religions positives, à toutes les croyances. Le Français passe pour léger : les autres peuples le lui ont assez reproché; mais il est au moins un point sur lequel il reste sérieux : il se rappelle souvent ses parents, ses amis, ceux qui ont pour jamais disparu de son horizon. Il n'y a pas de fête des morts en Angleterre; en France, tous s'émeuvent au son des cloches ce jour-là, une émotion serre le cœur des plus incroyants, et ceux-là même qui ne hantent plus les églises vont au cimetière, et ceux-là même qui n'ornent plus les reposoirs fleurissent les tombes.

C'est le moment de relire les grands poètes qui ont pleuré ceux qu'ils aimaient et qu'ils ont vus s'évanouir sans retour. Reprenons donc les *Contemplations* de Victor Hugo, et laissons épancher en nous les vers douloureux et sublimes où, en disant son propre deuil, il se fait l'écho de toute douleur humaine. « Insensé, qui crois que tu n'es pas moi! »

C'est aussi le moment de faire connaissance avec l'admirable *In memoriam* de Tennyson, dont M. Morel vient de publier une traduction si fidèle et si diligente¹. Ce poème fait partie du patrimoine moral de l'Angleterre. L'auteur, par la mort de son ami Hallam, a été comme amputé d'une partie de lui-même. Il est d'abord terrassé par sa souffrance. Puis il se révolte, il ne com-

prend pas, il nie. Puis l'apaisement se fait en lui : il regarde sans amertume le grand mystère d'outre-tombe. Le sens de l'univers lui apparaît meilleur. Il a foi dans un réveil des consciences, lorsqu'aura fini d'évoluer la vie universelle.

Mais surtout je voudrais vous révéler un livre peu connu, par la volonté même de l'auteur qui n'a pas cru devoir le livrer au public¹. Je comprends ce scrupule. J'aime cette discrétion dans la douleur. Mais je regretterais que l'effet s'en prolongeât. En pleurant sur lui-même, le poète pleure sur nous. Nous retrouvons dans sa plainte notre plainte plus vibrante et plus harmonieuse. Il est l'écho vivant de notre douleur. Il supplée un instant le céleste témoin que nous désirons à nos épreuves. Et je m'assure qu'aucune mère, même de celles qui n'ont pas été éprouvées, ne pourra lire les vers que M. Emile Blémont a écrits « en mémoire d'un enfant » sans verser des larmes :

Ce qui nous émeut tant devant le mal d'un autre, Est-ce un pressentiment qu'il deviendra le nôtre?...

Le poète a vu mourir son unique enfant, « douce et frêle espérance ». Il ne philosophe pas, comme le grand écrivain anglais; il ne s'interroge pas sur le sens du monde et de la destinée. Oh non! son angoisse s'exhale en courtes et poignantes poésies, qui sont comme les cris d'un oiseau blessé, comme les cris d'un oiseau qui regarde son nid où les œufs sont brisés.

O date de l'irréparable,
 Jour de deuil, jour sans lendemain,
 Où je dus, courbé, misérable,
 Le suivre en son dernier chemin!
 Sous la lumière terne et crue,
 J'allais, l'œil bas, pliant le cou;
 Il me sembla dans une rue
 Qu'à la fin je devenais fou.

1. Emile Blémont. — *En mémoire d'un enfant*. (Lemerre éditeur.)

Un moment, je fus pris d'un doute,
Pensant qu'il s'agissait d'autrui :
« Non ! me disais-je sur la route,
« Ce n'est pas moi, ce n'est pas lui ! »

Le long des hautes maisons grises,
Les gens qu'on allait rencontrer
Se découvraient. De quelles crises
J'ai souffert sans pouvoir pleurer !

Et puis, brusquement, à la vie
Ne comprenant plus rien, j'avais
Une sourde et poignante envie
De rire d'un rire mauvais.

Mais la douleur cesse d'être folle. Elle reste poignante encore. Elle cherche à se bercer de chants monotones, de chants populaires comme ceux dont usent les humbles femmes pour apaiser et endormir leurs enfants : et voici un *lied* tout à fait exquis, et qui fait germer une larme dans l'œil du lecteur :

Sur nos genoux, parfois,
Il chantait de sa voix
Si joyeuse et si claire
Le vieux chant populaire :
« Nous irons à Paris,
Avec un cheval gris ;
Nous irons à Montrouge
Avec un cheval rouge ;
Nous irons à Milan
Avec un cheval blanc... »
Hélas ! la chanson dite,
Il s'en est allé vite
Au pays sans espoir,
Avec un cheval noir.

Cette autre pièce, dans une allure légendaire, est bien touchante encore :

Je me rappelle une plage,
Claire entre deux caps ombreux,
Où, dans un pauvre village,
Quelques jours je fus heureux.
Là, tandis qu'au loin le pâtre
Passe en chantant un vieil air,
Tremble le chardon bleuâtre
Sur le sable de la mer.

Là, sous le haut promontoire,
Je vois en songe souvent
Quelqu'un qui dit une histoire
Et qui promène un enfant.

Au bruit des flots sur la dune,
Par les ajoncs du chemin,
Loin de la foule importune
Ils vont, se tenant la main.

Tout d'un coup la plage est noire.
Le vent souffle. Une ombre fuit.
Avant la fin de l'histoire,
L'enfant se perd dans la nuit.

Il faut lire tout le livre ; on comprendra alors pourquoi je n'ai pas hésité à écrire le nom de M. Emile Blémont après ceux de Victor Hugo et de Tennyson. Le poète me pardonnera si j'ai conduit mes lecteurs au tombeau de son enfant. Je n'ai point voulu indiscrètement divulguer sa douleur. J'ai voulu à ceux qui souffrent d'un mal pareil, — et ils sont trop nombreux, hélas ! — faire entendre une voix sympathique, au sens plein du mot, une voix qui soit l'expression même de leur chagrin.

J'ai voulu aussi appeler l'attention sur le nom d'un poète dont la renommée n'est pas bruyante, mais dont l'œuvre est haute et pure. Indépendant de toute école, il a eu la fierté de suivre sa propre pensée sans céder à la mode et sans chercher la vogue. Il a écrit quelques-uns des plus touchants *lieder* qui soient dans notre langue. Et si j'avais assez d'espace, j'aimerais à vous parler de sa délicieuse *Marthe-aux-pieds-nus*, fleur d'anthologie. Quand nous ne serons plus que cendre et poussière et que le départ se fera entre les œuvres qui passent et les œuvres qui demeurent, je suis persuadé que nos arrière-neveux mettront de côté, avec quelques-uns de ses beaux chants légendaires, si brefs et si frémissants, la miniature d'*In memoriam* que nous a donnée M. E. Blémont. Lorsque viendra le Jugement Dernier des poètes, il est sûr qu'il ne mourra point tout entier.

HENRI POTEZ.

ACTES OFFICIELS

CONCERNANT L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

PERSONNEL. — NOMINATIONS

Inspection académique.

Inspecteur.

7 octobre. — M. Marchand va d'Avignon à Montpellier.

Secrétaire.

8 octobre. — M. Mariaud, commis à Marseille, est délégué dans les fonctions de secrétaire à Constantine.

Commis.

M. Beaumont, instituteur-adjoint, à Lyon, est délégué, à titre provisoire, dans les fonctions de commis à Lyon ; — M. Lestrade, délégué à Pau, est nommé commis (3^e classe).

Inspection de l'enseignement primaire.

1^{er} octobre. — M. Cottalorda passe de la 2^e circonscription de Constantine à la 1^{re} circonscription de cette ville ; — M. Bolelli va de Mascara à Constantine.

11 octobre. — M. Girou, à Muret, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite, est nommé inspecteur honoraire de l'enseignement primaire.

Écoles normales primaires.

INSTITUTEURS.

Professeurs.

7 octobre. — M. Dumont, délégué à l'école normale du Puy, est nommé professeur à ladite école normale.

INSTITUTRICES.

Professeuses.

1^{er} octobre. — M^{lle} Jouffroy va de Bar-le-Duc à Grenoble.
7 octobre. — Un congé de trois mois est accordé à M^{lle} Millet, à Rumilly.

8 octobre. — Un nouveau congé d'un an est accordé à M^{me} Leconte, à Lons-le-Saulnier.

9 octobre. — M^{lle} Beurtheret passe de l'école primaire supérieure à l'école normale de Bar-le-Duc ; — Un congé d'un an est accordé à M^{lle} Lavertujon, de Bordeaux ; — Un congé de trois mois est accordé à M^{lle} Good, de la Rochelle ; — M^{lle} Maire va de la Roche-sur-Yon à Niort ; — M^{lle} Chevalley va de Niort à la Roche-sur-Yon ; — M^{lle} Riési est nommée professeuse à Tulle, en remplacement de M^{lle} Enrienne.

Économes.

8 octobre. — Un nouveau congé d'un an est accordé à M^{lle} Damien de Chaudenier, ex-économe d'école normale.

Écoles primaires supérieures.

FILLES.

Directrice.

9 octobre. — M^{me} Babinot, directrice du cours complémentaire Valin de la Rochelle, est nommée directrice de l'école primaire supérieure de la Rochelle (emploi nouveau).

Professeuse.

10 octobre. — Un congé d'un an est accordé à M^{lle} Hérisson, de Nérac.

AVIS ADMINISTRATIFS

Laïcisation d'école.

(Exécution de l'article 19 de la loi du 30 octobre 1883).
Par arrêté préfectoral du 6 septembre 1901, l'école publique de filles de Montreuil-le-Chétif (département de la Sarthe) a été laïcisée.
(Journal officiel du 6 octobre 1901.)

(Exécution de l'article 19 de la loi du 30 octobre 1883).
Par arrêté préfectoral du 25 septembre 1901, l'école pu-

blique de filles de Bussy-le-Grand (département de la Côte-d'Or) a été laïcisée.

(Journal officiel du 12 octobre 1901.)

Par arrêté préfectoral du 3 octobre 1901, l'école publique de filles d'Agouges (département de l'Allier) a été laïcisée.
(Journal officiel du 13 octobre 1901.)

Postes vacants. — Inspection de l'enseignement primaire : Romans; — Paimbeuf.

Collège Chaptal, à Paris : Un poste de professeur (lettres), chargé de direction d'études.

GRAIE ET PASTEL ROBERT

Durieu, rue Broca, 156, Paris, Succr de F. Jacquier et C^{ie}, R. Faustin-Hélic. — Craie « Robert » pour tableaux, tailleurs et billards. Tableaux ardoises naturelles et factices. Remise aux membres du corps enseignant.

ORGUES D'ALEXANDRE
81, Rue La Fayette, PARIS
ORGUES-HARMONIUMS, depuis 100 fr. jusqu'à 8,000 fr.
GRAND-PRIX
PARIS 1900
TROIS ANS DE CREDIT
ENVOI FRANCO
sur demande, du Catalogue illustré

PLUME SCOLAIRE
DE J. ALEXANDRE



Contre la **CONSTIPATION**
et ses conséquences:
PURGATIFS, DÉPURATIFS
— **ANTISEPTIQUES** —
EXIGER les VÉRITABLES
avec l'Étiquette ci-jointe en 4 couleurs
et le **NOM du DOCTEUR FRANCK**
1^{er} 50 la 1/2 B^{te} (50 grains); 3 fr. la B^{te} (105 grains).
Notice dans chaque Boîte. TOUTES PHARMACIES

PETITES ANNONCES

Pour répondre au désir souvent exprimé par bon nombre de nos lecteurs, nous ouvrons à leur usage, dans nos colonnes, une rubrique de « Petites Annonces », où nous insérerons celles qu'ils jugeront utile de nous envoyer, au prix de 10 centimes par mot.

Prière de joindre, en mandat ou timbres-poste, le montant de l'insertion calculé sur ce tarif, avec le texte de l'annonce à insérer.

L'Administration du Manuel Général se réserve le droit de refuser purement et simplement, sans en donner de motifs, les annonces qu'il ne lui conviendrait pas d'insérer.

Privilege réservé à nos abonnés d'un an : 20 mots gratuits.

(*) Pour répondre aux « Petites Annonces » dans lesquelles il n'est pas indiqué d'adresse, nos

A

M. G. 10	15 cent.
----------	----------

lecteurs n'ont qu'à écrire leur proposition, la glisser sous une enveloppe, inscrire sur le côté gauche de cette enveloppe le

B

Administration du « Manuel Général » Service de la Publicité 79, Bd St-Germain	15 cent.
--------------------------------------------------------------------------------------	----------

numéro de l'annonce et coller sur l'autre côté un timbre de 15 centimes (conformément au modèle A), puis envoyer le tout dans une deuxième enveloppe (modèle B), à l'adresse du Manuel général (service de la publicité) qui se chargera de transmettre la réponse à l'intéressé.

Maison avec grand jardin à louer. Matériel scolaire complet à céder. S'adresser, 3, Grande-Rue, Bourg-la-Reine.

M. G. 85.

Jeune fille 24 ans, brevet supérieur, diplômée allemand, musicienne, demande place institutrice dans famille ou institution. M^{lle} Boyer, Labécède (Aude).

M. G. 88.

Institutrice diplômée, demande leçons ou répétitions. Ecrire M^{lle} I. B., 125, rue Notre-Dame des Champs, Paris.

M. G. 89.

CREME ET POUDRE CHARMERESSE

HYGIENE et BEAUTÉ du TEINT. — **DUSSER, 1, Rue J.-J. Rousseau, PARIS.**
En Vente chez tous les Coiffeurs, Parfumeurs, Pharmaciens et Magasins de Nouveautés. (Envoi d'Echant. contre 25^c timbres-poste).

Librairie Hachette et Cie, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

Vient de Paraître :

EUGÈNE BROUARD

INSPECTEUR GÉNÉRAL HONORAIRE DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE
ANCIEN MEMBRE DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ESSAI D'HISTOIRE CRITIQUE

DE

L'INSTRUCTION PRIMAIRE

EN FRANCE, DE 1789 JUSQU'A NOS JOURS

Un volume in-8°, broché. 5 fr.

VICTOR DURUY

NOTES

ET

SOUVENIRS

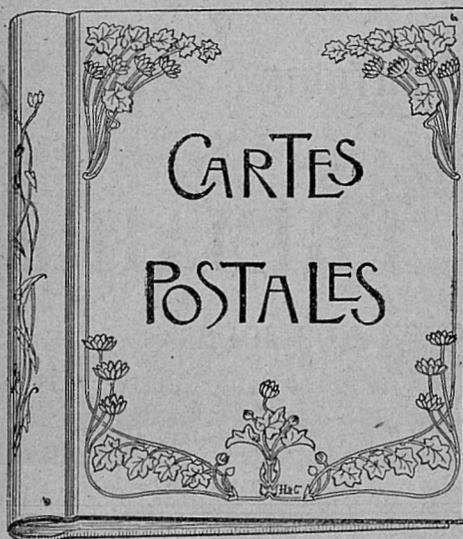
(1811 - 1894)

AVEC UN PORTRAIT EN HÉLIOGRAVURE

Deux volumes in-8°, brochés. — Prix. 15 fr.

Albums pour Cartes postales

Nouvelle édition de la librairie Hachette et C^{ie}



Format 26 c. × 20 c.

à la française.

200 Cartes, dos toile, papier mousse, bleu, orange ou brun. Titre couleur, la pièce.

200 Cartes, dos toile, impression fleurs, tirage en couleurs..... la pièce.

300 Cartes, pleine toile verte, bleue ou rouge. Titre doré..... la pièce.

Format 41 c. × 29 c.

à l'italienne.

500 Cartes, dos toile, papier mousse, bleu, orange ou brun. Titre couleur, la pièce.

500 Cartes, pleine toile verte, bleue ou rouge. Titre doré..... la pièce.

800 Cartes, pleine toile verte, bleue ou rouge. Titre doré..... la pièce.

1000 Cartes, pleine toile verte, bleue ou rouge. Titre doré..... la pièce.

Pris dans nos bureaux.	Franco par colis postal à domicile.
—	—
2 75	3 70
3 75	4 70
4 50	5 45
6 50	6 50
7 50	7 50
8 75	8 75
10 »	10 »

EN VENTE
 chez tous
 les libraires
 et
 papetiers
 et
 à la
 Librairie
HACHETTE & C^{ie}
 (Service du Matériel)
 79
 boul. St-Germain
 PARIS



NOTA. — Toutes les commandes adressées à la Librairie HACHETTE et C^{ie} doivent être accompagnées de leur montant. Toutefois, les commandes d'Albums pour cartes postales atteignant ou dépassant cinq francs sont expédiées en France, frais de transport et d'emballage à notre charge.

SEMAINE SCOLAIRE

DIRECTIONS ET EXERCICES

D'APRÈS LES PROGRAMMES OFFICIELS DU 18 JANVIER 1887.

SOMMAIRE

SEMAINE SCOLAIRE : Directions et exercices, d'après les programmes officiels du 18 janvier 1887.

— *Morale* (C. LÉGER). — *Langue française* (C. R. et E. P.). — *Arithmétique et Système métrique* (L.). — *Histoire* (H. H.). — *Géographie* (P. G.). — *Sciences physiques et naturelles* (RÉMON). — *Dessin* (G. R.). — *Lectures et récitations se rapportant aux leçons de la semaine.* — *Sujets de compositions donnés dans les examens et concours.*

MORALE

Le devoir.

(Suite.)

Agir par devoir suppose toujours une certaine difficulté, une certaine résistance de l'égoïsme qu'il faut vaincre. L'accomplissement du devoir est donc souvent un peu douloureux au moment même. Mais comme faire son devoir c'est, en somme, agir selon sa vraie nature, on est bien payé, par la suite, de son effort. Aucune joie, en effet, n'est supérieure à celle du devoir accompli. Plus on a eu de peine à se détourner du mal et à bien faire, plus on est heureux d'y avoir réussi. Bien que peut-être, mes enfants, vous n'avez pas jusqu'ici beaucoup agi par devoir, il est cependant probable que cela vous est arrivé quelquefois. Trop souvent sans doute et malheureusement, si vous ne vous disputez pas avec vos camarades, c'est de crainte d'être punis, ou encore de vous attaquer à plus fort que vous ou peut-être aussi pour recevoir des louanges. Quand vous faites courageusement vos devoirs ou que vous apprenez bien vos leçons, n'est-ce pas souvent pour être les premiers ou parce que vos parents vous ont promis un jouet, une friandise si vous aviez des succès à l'école? Dans tous ces cas, bien que vous n'agissiez pas mal, vous n'agissez pas par devoir.

Je suppose, au contraire, qu'un jour de congé, votre mère, qui se donne tant de mal à faire le ménage, à préparer les repas, à soigner vos vêtements, vous demande de l'aider à ranger la maison ou à achever un travail pressé. Voilà qui tout d'abord ne vous sourit guère. Vous préféreriez si c'est dans la belle saison aller flâner dans les bois ou dans les prés, si c'est l'hiver aller glisser avec vos camarades sur la mare qui justement est prise. Cependant vous aimez bien votre mère; vous lui êtes reconnaissant de tous les soins qu'elle vous donne. Vous sentez bien qu'on doit aider, dans la mesure de ses moyens, ceux qui vous aiment et font tout pour vous. Vous comprenez que c'est un devoir. Alors, bien que ce ne soit pas très drôle de balayer le plancher, ou d'écosser des haricots, ne vous arrive-t-il pas de retenir pendant des heures l'envie que vous aviez d'aller courir? Vous pensez que si vous montriez de la mauvaise humeur votre mère vous laisserait peut-être partir. Mais non, vous ne voulez pas user de tels moyens. Et tout à l'heure quand vous serez libre, avec quelle joie, doublée par celle du devoir accompli, vous irez jouer avec vos camarades! Ce sera comme un bon

repas qu'on prend quand on a bien faim. Ceux-là seuls sont agréables. Les meilleurs mets, en effet, paraissent détestables à ceux qui n'ont pas d'appétit. Il y a des boissons amères qui ouvrent l'appétit. Eh bien! le devoir est comme ces boissons-là; il n'est pas toujours très agréable à avaler; mais il nous met en appétit d'être heureux.

C'est surtout quand vous serez hommes que les occasions d'agir par devoir se présenteront fréquemment à vous. Il faudra d'abord que vous travailliez pour vivre. Sans doute le travail n'est pas nécessairement ennuyeux. Tracer dans la plaine un beau sillon bien droit avec la charrue est une noble et agréable occupation. Il n'est pas désagréable non plus d'abattre d'un mouvement bien rythmé de la faucille le blé avec lequel on fera le beau pain à la croûte dorée. Cependant tous ces travaux ne sont pas sans fatigue. Mais si l'on s'arrêta de travailler dès qu'on est fatigué, on ne donnerait pas assez de travail pour gagner sa vie. C'est donc un devoir de travailler malgré la fatigue et vous voyez vos parents le faire chaque jour pour vous. L'été, au moment où la moisson est mûre, les moissonneurs travaillent jour et nuit, malgré la chaleur accablante, de crainte qu'un orage n'arrive et ne détruise en partie la moisson, c'est-à-dire le pain, la vie de plusieurs hommes. Si vous regardez autour de vous tous ceux qui agissent par devoir, vous voudrez, vous aussi, bien qu'enfants, agir comme des hommes; vous aurez honte des fois où vous aurez manqué à votre devoir et vous n'en craindrez plus l'amertume.

Résumé.

Agir par devoir est parfois pénible au moment même; mais plus le devoir a été difficile à accomplir, plus on est heureux de l'avoir accompli.

Exemples d'actions faites par devoir, tirées de la vie même de l'enfant.

Exemples tirés de la vie des parents et des hommes faits.

Questionnaire.

Dans quel sens dit-on qu'il est parfois pénible de faire son devoir?

Vous rappelez-vous avoir quelquefois agi par devoir?

Avez-vous déjà éprouvé les joies du devoir accompli? Dans quelles circonstances?

Avez-vous remarqué que la vie de vos parents est remplie par l'accomplissement de leurs devoirs?

C. LÉGER.

LANGUE FRANÇAISE

COURS ÉLÉMENTAIRE

I. — POUR LES DÉBUTANTS.

Exercices de langage. — Les petits enfants aiment généralement les fruits; on leur fera nommer les fruits les plus connus, ceux que l'on mange actuellement, ceux que l'on a mangés dans la saison précédente, ceux que l'on mangera cet hiver, ceux que la maman a transformés en confitures.

Des fruits, on passera aisément aux divers aliments, au pain, aux différentes espèces de viande, au laitage, aux œufs, etc.

Comme récapitulation, les enfants seront appelés à répondre à des questions analogues aux suivantes : Qu'est-ce que du pain? (Le pain est un aliment.) Qu'est-ce qu'une pomme? (Une pomme est un fruit.) Avec quoi fait-on la soupe? Nommez deux espèces de pommes, etc.

On fera enfin la récapitulation générale de ce qui a été étudié pendant le mois : objets de classe, objets usuels à la maison paternelle, meubles, légumes et fleurs du jardin, fruits, aliments.

De plus, si cela est possible, on fera usage du dessin sommaire. Le maître dessine sur le tableau noir; l'élève dit le nom et reproduit le croquis sur son ardoise. Et inversement : le maître nomme un des objets étudiés, l'élève en fait un rapide croquis sur son ardoise ou sur son papier.

Lecture. — Présenter une à une chacune des articulations *b, f, t, l, r*, à étudier pendant la semaine. Former des syllabes avec les voyelles. Trouver des mots contenant les syllabes lues.

Exemples de mots à lire : la fête, une bête, ma tête, une lime, une rame, ami, doré, une mûre, une pipe, le rôti, papa à fumé, etc.

Pour donner à l'exercice de lecture plus de vie et plus d'entrain, nous conseillons de faire trouver aux enfants, non pas la définition des mots lus, mais une petite phrase contenant le mot examiné. Exemples : une bête. L'enfant trouvera : le hanneton est une petite bête. Le bébé : le bébé dort dans son petit lit. Une mare : j'ai mouillé mon soulier en marchant dans une mare d'eau, etc.

On s'assure toujours que l'enfant lit le mot proposé en le faisant chercher sur le tableau.

Écriture. — Tracer les lettres isolées, puis les lettres accompagnées d'une voyelle, puis les mots de la lecture.

Si pour la lecture nous faisons épeler le moins possible, afin d'habituer l'enfant à voir un groupe de lettres d'un seul coup d'œil, pour les exercices écrits nous ferons nommer une à une toutes les lettres nécessaires pour former les syllabes et les mots.

Causerie. — LA TÊTE. — Avez-vous jamais regardé la tête de votre camarade?... Oui, dites-vous. Eh bien, nommez-en les différentes parties. — Jules a les yeux bleus, tous les enfants ont-ils les yeux bleus? Quelle couleur peuvent avoir les yeux? — Et les cheveux? — Tous les hommes ont-ils la peau très blanche? De quelle couleur est la peau des nègres? — Tout le monde a-t-il les joues roses et potelées, comme votre ami Gustave? Qu'est-ce qu'un teint hâlé, un teint basané? — Tous les visages sont-ils riantes et agréables? Qu'est-ce qu'une figure rébarbative? Une figure sympathique? — Quels soins de propreté faut-il prendre pour son visage? etc.

II. — PREMIÈRES DIVISIONS.

Exercices de langage. — 1. LES HOMMES ET LES FEMMES. — Indiquer le nom de femme correspondant au nom d'homme désigné; autrement dit, les noms masculins étant donnés, trouver les noms féminins qui leur correspondent :

Mon cousin et ma cousine, un ouvrier et une..., un travailleur, un voleur, un intrigant, un instituteur, un comte, mon oncle, un homme, un père, un voisin, un écolier, etc.

2. — LES FILLES ET LES GARÇONS. — Trouver le nom masculin correspondant :

Louise et Louis, Marceline et..., Charlotte, Julie, Julienne, Henriette, Adrienne, Clémentine, Jeanne, Léonie, Pauline, Albertine, Lucie, Emilie, etc.

3. — LES ANIMAUX MALES ET LES ANIMAUX FEMELLES. — Trouver le nom des animaux mâles.

La jument est la femelle du cheval. La lionne est la femelle du... La louve. La tigresse. La chienne. L'ourse. L'ânesse. La poule. La cane. La chatte. La brebis. La biche. La laie, etc.

Dictées.

1. — **Si j'étais fermier.** — Si j'étais fermier j'aurais ma basse-cour remplie de poules et de poulets; j'aurais un serviteur pour conduire mon cheval et mes bœufs; j'aurais un berger pour soigner mes moutons. Pendant l'été l'on verrait autour de moi faneurs et moissonneurs. Et quel plaisir j'aurais à récompenser tous ces bons ouvriers!

Le maître dictera une seconde fois la dictée au féminin en faisant remarquer la substitution des noms féminins aux noms masculins correspondants.

2. — **L'enfant abandonné.** — L'enfant abandonné n'a pas comme vous un père et une mère qui l'aiment; il ne connaît ni frère, ni sœur, ni oncle, ni tante, ni cousin, ni cousine. Le pauvre enfant est bien à plaindre! Les joies de la famille lui sont interdites, et il ne peut savoir la douceur d'aimer et d'être aimé. — GIRARDIN.

Faire une liste des noms d'hommes qui sont au masculin et écrire en regard les noms de femmes correspondants.

3. — **Les combustibles.** — Ne croyez pas que l'on ne puisse brûler que le charbon et le bois. Il y a, heureusement pour nous, beaucoup d'autres combustibles : le papier, l'huile, le suif, la cire, le goudron, le gaz d'éclairage, le pétrole, et un grand nombre d'autres corps qui nous sont fournis soit par les minéraux, soit par les plantes, soit même par les animaux. — F. HÉMENT.

Souligner tous les noms contenus dans la dictée et dire si ces noms sont au masculin ou au féminin, au singulier ou au pluriel.

Écriture.

LETTRES MAJUSCULES. — Apprendre à tracer les lettres majuscules C, G, O. — Écrire une courte phrase en commençant par chacune de ces lettres :

Celui qui ne fait rien est bien près de mal faire. — Grand tapage n'indique pas toujours grande besogne. — On doit faire le bien parce que c'est le bien.

Les élèves écriront ensuite leur nom de famille et leurs divers prénoms. Ils indiqueront également la date du jour où leur travail est fait.

C. R.

Composition française.

I. — Ma mère.

Ma mère, que j'aime beaucoup,
M'a donné tout.

J'aimerai cette bonne mère,
Ma vie entière.

Elle m'a soigné tout petit,
On me l'a dit.

Si je pleure, elle me console
D'une parole.

Quand elle est là je ne crains rien.
Je l'aime bien!

Je veux rendre heureuse ma mère,
Sa vie entière.

J. AICARD.

ÉLOCUTION ET INVENTION. — Pourquoi aimez-vous votre maman? Dites ce qu'elle a fait pour vous quand vous étiez tout petit, puis quand vous avez grandi. Mêmes questions sur le papa. Si les enfants savent écrire, on leur demandera de reproduire par écrit les explications qu'ils ont données oralement en classe, avec l'aide du maître.

PREMIER SUJET TRAITÉ.

J'aime maman parce qu'elle me donne à manger et à boire et qu'elle raccommode mes vêtements. Je l'aime encore parce qu'elle m'a bien soigné le jour et la nuit quand j'ai été malade. Je l'aime enfin parce qu'elle m'aime bien ; quand j'ai du chagrin, elle en a aussi et quand je ris elle est contente. Moi je la soignerai quand elle sera vieille et, le matin, je lui porterai un bon déjeuner dans son lit.

RENÉ W.

DEUXIÈME SUJET TRAITÉ.

J'aime papa parce qu'il travaille pour que je sois bien nourri et que j'aie des habits chauds l'hiver. Je l'aime parce qu'il joue avec moi quand il rentre à la maison, très fatigué. Je l'aime parce que je vois bien qu'il pense toujours à moi. Enfin je ne sais plus dire pourquoi, mais je l'aime beaucoup.

EMMA D. (Quelques corrections.)

II. — Un bon enfant.

Un des meilleurs et des plus honnêtes ministres que la France ait eus, Turgot, étant en pension dans son enfance, recevait de sa famille un peu d'argent pour ses menus plaisirs. On s'aperçut que cet argent était tout de suite dépensé, mais on ne savait pas ce qu'il en faisait. On le surveilla et on finit par découvrir qu'il l'employait à acheter des livres pour ses camarades pauvres. — ALFRED MÉZIÈRES.

ÉLOCUTION. — De quel personnage est-il question dans le passage que l'on vient de vous lire? Qu'était Turgot? Où avait-il été placé dans son enfance? Que recevait-il de ses parents? De quoi s'aperçut-on? Qu'est-ce qu'on découvrit? Que pensez-vous de cet enfant?

E. P.

COURS MOYEN

Les noms composés. — 1. Les élèves écriront sous la dictée les phrases suivantes, ou d'autres analogues, et à l'aide desquelles le maître indiquera comment les noms composés s'écrivent ordinairement au pluriel.

Les oiseaux-mouches (deux noms) sont les plus petits des oiseaux. — Les poules sont les hôtes ordinaires des basses-cours (nom et adjectif). — On nomme magnanerie le bâtiment dans lequel on élève les vers-à-soie (deux noms unis par une préposition), etc., etc.

2. — Expliquer le sens des noms composés suivants, ce qui fera souvent connaître pourquoi le nom s'écrit au singulier ou au pluriel.

Un garde-manger est un meuble où l'on garde le manger. Un couvre-pieds est une couverture chaude pour les pieds. Un casse-noisettes est un petit instrument pour casser les noix. Un porte-drapeau est un officier qui porte le drapeau du régiment. Un cure-dents est un petit objet pour curer ou nettoyer ses dents. Un porte-plume est un objet destiné à porter une plume, etc.

3. — COMPLÉMENTS DE NOMS. — Dire pourquoi le complément des noms suivants est au singulier ou au pluriel.

Un cahier de devoirs. (C'est un cahier sur lequel on fait ses devoirs.) Un capitaine de vaisseau. (C'est l'officier qui commande en chef sur un vaisseau.) Un peintre sur porcelaine. Une fabrique d'aiguilles. Un chef d'orchestre. Une muraille de briques. Du crin de cheval. Un plat de lentilles. Un bouquet de fleurs. Une pelle à main. Une voiture de cailloux. Une réunion d'ouvriers. La soupe aux haricots. Un tas de fauvettes. Un marchand de plâtre, etc.

Dictées.

1. — Le garde champêtre. — Le garde champêtre, comme les gardes-chasse et les gardes forestiers, passe sa vie dans les champs et dans les bois. Rien ne l'arrête, ni le vent, ni la pluie, ni le froid. Son couvre-chef, qui est un képi ou un tricorne, est bien connu des maraudeurs qui fuient à son approche

par crainte des procès-verbaux. Mais le garde n'épargne pas sa peine ; il se glisse dans les contre-allées et dans les sentiers qu'il connaît bien et déjoue les ruses des malfaiteurs. Aussi quand, rentré chez lui, il allonge ses pieds vers le garde-feu pour réchauffer ses membres engourdis, il fait honneur aux provisions que sa ménagère tire du garde-manger et sert rapidement sur la table de famille.

Souligner les noms composés. Indiquer de quelles espèces de mots ils sont formés. Expliquer l'orthographe de ceux qui sont au pluriel.

EXPLICATIONS. — Indiquer pourquoi les gardes champêtres, les gardes-chasse et les gardes forestiers sont ainsi nommés. — Quel est l'uniforme ordinaire d'un garde champêtre? — *Couvre-chef*. Le mot *chef* vient d'un mot grec qui signifie tête, aussi désigne-t-on parfois par ce nom la tête de l'homme. On nomme aussi *chef* celui qui est placé à la tête d'une réunion de soldats, celui qui est à la tête d'un atelier, d'une entreprise. *Couvre-chef* désigne donc une coiffure quelconque destinée à couvrir la tête. — Expliquer le sens du mot *tricorne*. — Dresser un procès-verbal, c'est verbaliser. — Dans *garde-manger*, le mot *manger* est un véritable nom. Le *garde-manger* est une sorte de petite armoire, formée ordinairement de châssis garnis de toile où l'on conserve le manger.

2. — Siège de Paris par les Normands. — Les Normands usèrent contre Paris de tous les moyens alors connus d'assiéger une ville. Tantôt ils poussaient vers les murs de hautes tours roulantes pleines de soldats ; mais les Parisiens tuaient à coups de flèches ceux qui les faisaient mouvoir. Tantôt ils se réunissaient en grand nombre, se tenaient les uns contre les autres et levaient leurs boucliers en l'air, pour former comme un toit. Ils s'approchaient des fossés, qu'ils comblaient avec des arbres ou même avec les corps de leurs prisonniers ; alors ils s'efforçaient d'ébranler le mur des tours, en les frappant avec de grandes poutres appelées béliers ; mais les Parisiens saisissaient les boucliers avec des crampons ou les brisaient à coups de grosses pierres, et versaient sur l'ennemi découvert de l'huile bouillante ou du plomb fondu. — LAVISSE.

Relever les noms contenus dans les deux premières phrases de la dictée, en indiquer l'espèce et dire si ces noms sont du masculin ou du féminin, du singulier ou du pluriel.

EXPLICATIONS. — A quelle époque eut lieu le siège de Paris, dont il est question dans la dictée? — Les boucliers étaient des sortes de plaques métalliques, attachées au bras gauche, et derrière lesquelles les combattants s'abritaient la tête et le haut du corps contre les flèches ou contre les pierres lancées par l'ennemi. — Redites oralement les divers moyens que les Parisiens employaient pour se défendre contre les attaques des Normands.

Écriture.

Maximes pouvant servir de texte aux leçons d'écriture de la semaine.

La vraie sagesse est de se trouver heureux de son état.

Que tu sois riche ou pauvre tu ne seras vraiment heureux que si tu fais le bien.

L'idéal que tu dois poursuivre sans cesse, c'est de devenir meilleur.

Sois bon, sois charitable, sois généreux, sois dévoué : voilà l'idéal du vrai citoyen.

C. R.

Composition française.

I. — L'automne.

Enfant, le vent d'automne effeuille les ormeaux,
Les nids abandonnés tombent de leurs rameaux,
La campagne se décolore.

Déjà notre hirondelle a déserté le toit ;
Le rayon du soleil est plus pâle et plus froid ;
Les beaux jours s'éloignent encore.

H. VIOLEAU.

ÉLOCUTION. — Est-ce que ce sont seulement les or-

meaux qui s'effeuillent au vent d'automne? Pourquoi les nids tombent-ils de leurs rameaux? (1^o Parce que le vent souffle avec force; 2^o parce qu'ils ne sont plus protégés par le feuillage.) De quelle couleur était donc la campagne en été? (Les champs de céréales étaient jaunes; les prés et les bois, verts.) Où vont les hirondelles quand vient l'automne? Est-ce que l'expression « plus froid », appliquée au rayon du soleil, vous paraît juste? Par quelle autre, relativement plus exacte, la remplacerez-vous en prose? (Moins chaud.)

SUJET A TRAITER.

Faites une description de l'automne dans le pays que vous habitez.

SUJET TRAITÉ.

Le soleil est plus pâle et ses rayons ne réchauffent plus la terre. Dans les champs, au lieu des moissons couleur d'or, on ne voit que les guérets. Les prés aussi ont perdu leur belle verdure, De loin, les bois paraissent d'un roux clair, couleur feuille morte, et, en effet, le vent d'automne a jonché le sol de leur feuillage naguère si frais et si vert. N'étant plus protégés contre la bise, les pauvres nids tombent des branches dépouillées. Les hirondelles se sont rassemblées par centaines et, à tire-d'ailes, ont fui vers la Méditerranée pour échapper aux rigueurs de l'hiver. Adieu, beaux jours!

EDMOND F. (Copie corrigée.)

II. — Pour les morts.

SUJET A TRAITER.

Vous avez perdu l'un de vos parents (dites lequel). Vous écrivez à une personne de votre famille, qui était elle-même proche parente du défunt, pour lui faire part de votre intention d'aller, le jour des Morts, porter un bouquet sur la tombe de votre... (oncle, frère, parrain, etc.)

SUJET TRAITÉ.

Ma chère tante,

Je n'ai jamais oublié mon bon oncle depuis que nous avons eu le malheur de le perdre. Souvent je pense à lui et souvent aussi papa ou maman me parlent de lui. Mais le lendemain de la Toussaint est plus particulièrement consacré aux morts, et ce jour-là on leur doit un souvenir plus marqué que de coutume. J'irai donc samedi porter un bouquet sur la tombe de mon oncle. Comme, de ton côté, tu as probablement la même intention, je désire t'accompagner au cimetière. Si tu veux bien me faire dire à quelle heure tu partiras de chez toi, je ne manquerai pas de me trouver au rendez-vous.

Ton neveu affectionné,

LÉON D.

E. P.

COURS SUPÉRIEUR

PREMIÈRE ANNÉE.

Les noms composés. — 1. Les élèves écriront les noms suivants au singulier et au pluriel. Ils en donneront oralement une explication sommaire et diront de quels éléments ces noms sont formés.

Un chien-loup, des chiens-loups. (Espèce de chien ressemblant au loup que l'on emploie surtout dans la garde des troupeaux. Ce mot est formé de deux noms.) — Un chat-huant, une eau-forte, un cerf-volant, un porc-épic, un loup-garou, un opéra-bouffe, un état-major, un taille-crayon, un passe-partout, un beau-frère, un faux-col, etc.

2. — A l'aide d'un dictionnaire les élèves trouveront plusieurs noms composés contenant le mot *garde* et plusieurs noms composés contenant la préposition *avant*. Ils écriront ces noms au singulier et au pluriel.

3. — On fera remarquer que plusieurs noms composés s'écrivent maintenant en un seul mot et prennent la marque du pluriel comme les autres noms. Tels sont par exemple : des passeports, des contredanses,

des portefeuilles, des contrevents, des portecrayons, des parapluies, des paratonnerres, des pourboires, des chèvrefeuilles, etc.

Récitation. — On pourra, après explications, dicter le morceau suivant qui sera appris en deux ou plusieurs fois :

Le fils du laboureur.

Lorsque laboureur mon père,
J'aime à marcher près de lui;
J'aime à bien voir dans la terre
Entrer le coutré qui luit.

Mes bœufs patients que j'aime,
Front bas, vont d'un pas égal;
C'est dur, mais ils vont quand même,
Et se donnent bien du mal.

Ils se donnent de la peine,
Pour creuser droit et profond.
L'homme les aide, les mène;
Mais ils savent ce qu'ils font.

Ils savent que l'on travaille
Pour avoir avoine et blé,
Et qu'ils n'auront de la paille,
Que s'ils ont bien travaillé.

Et moi, je les encourage,
Je leur chante une chanson;
Puis je touche l'attelage
D'un léger coup d'aiguillon.

Mon père tient la charrue,
Haussant ou baissant les bras,
Et l'alouette accourue
Vient bequeter dans nos pas.

JEAN AICARD.

Dictées.

1. — **Le port de Bordeaux.** — Ce port, qui présente un panorama d'une rare beauté, est formé exactement comme celui de Londres, dans une anse de la Garonne, au confluent de deux petites rivières couvertes. Le courant d'amont se dirige vers cette anse et y entretient à marée haute une profondeur moyenne de 7 mètres; mais cette profondeur n'existe que sur un tiers de la largeur du lit du fleuve; elle se réduit à 4 ou 5 mètres sur l'autre rive, la rive droite. Il en résulte que les navires de plus de 7 mètres de calaison ne peuvent entrer dans le port que par les marées exceptionnelles, et que les autres ne peuvent s'amarrer qu'aux quais de la rive gauche, où la place manque souvent. Par suite, les grands paquebots sont obligés de s'alléger avant d'entrer dans le port ou de compléter leur chargement après l'avoir quitté. Un certain nombre s'arrêtent à Pauillac. — MAURICE DUBOIS.

EXPLICATIONS. — *Panorama* : tableau circulaire où l'on voit tout, se dit aussi de l'ensemble d'une campagne, d'une ville que l'on embrasse d'un seul regard. — *Anse* : très petit golfe; se dit ici pour une courbe de la Garonne dont le port de Bordeaux embrasse la plus grande courbure comme si ce port était situé au fond d'un golfe. — *La calaison* d'un navire désigne la profondeur plus ou moins grande à laquelle sa cale s'enfonce dans l'eau selon l'importance de son poids et de son chargement.

2. — **Une petite servante de huit ans.** — Notre père était trop pauvre pour donner une servante à ma mère et j'étais trop petite pour faire toute seule le ménage. Les voisins venaient de bien bon cœur, quand je les en priais, tirer pour nous le seau du puits, mettre la grosse bûche au feu, et pendre la marmite à la crémaillère; mais ma mère et moi nous faisons le reste. Aussitôt que j'avais pu marcher seule dans la chambre, j'avais été la servante née de la maison, les pieds de ma mère qui n'en avait plus d'autres que les miens. Ayant sans cesse besoin de quelque chose, qu'elle ne pouvait aller chercher au jardin, dans la chambre, au feu, sur l'évier, sur la table, sur un meuble, elle s'était accoutumée à se servir de moi avant l'âge, comme elle se serait servie d'une troisième main, et moi j'étais fière, toute petite que j'é-

tais, de me sentir nécessaire, utile, comme une grande personne, à la maison. Cela m'avait rendue attentive, mûre, sérieuse, raisonnable avant l'âge de huit ans.

(Examen de la Société pour l'Instruction élémentaire.)

Dans les deux premières phrases de la dictée indiquer les propositions principales et les propositions subordonnées.

QUESTIONS D'EXAMEN. — Analyser les dans cette expression : *quand je les en priais*. — A quel mode, à quel temps et à quelle personne est le verbe *nous faisons*? — Indiquer tous les temps simples du verbe *faire* à la première personne du singulier. — Qu'est-ce qu'un *évier*?

SECONDE ANNÉE.

Dictée.

1. — **Le progrès.** — Les cellules des abeilles étaient aussi bien mesurées il y a cinq mille ans qu'aujourd'hui, et chaque abeille construit son hexagone aussi parfait la première fois que la dernière; l'homme seul est dans l'ignorance de son début et s'instruit sans cesse, par les efforts de son esprit. C'est là, en effet, un privilège de l'humanité : d'abord l'individu, par son application, perfectionne toutes ses facultés; de plus, le père fait profiter son fils de sa propre expérience, en lui en communiquant les leçons; enfin, chaque génération transmet à la génération qui la suit l'héritage de son savoir et de ses travaux. Ainsi les connaissances s'accumulent pendant le cours des siècles, les hommes d'aujourd'hui sont riches de tout le fruit des labeurs du passé, et l'humanité peut être considérée comme un seul homme qui recueille et s'approprie le travail de tous les siècles antérieurs. Cette conservation et cet accroissement de la science et du pouvoir de l'homme, c'est le progrès. — PÉLISSIER.

Analyse grammaticale : *chaque abeille construit son hexagone parfait*.

Analyse logique : *chaque génération transmet à la génération qui la suit l'héritage de son savoir*.

C. R.

Composition française.

PREMIÈRE ANNÉE.

Triste spectacle!

Lundi, en revenant de l'école, vous avez rencontré un homme ivre étendu sur le bord de la route. Quels sentiments avez-vous éprouvés? Quels torts l'homme ivre se fait-il à lui-même, à sa famille et à la société? — (C. E.¹)

SUJET TRAITÉ.

Lundi, je revenais de l'école, vers quatre heures et demie, lorsque, sur le bord de la route, je vis, étendu sur le dos, le père Tranquille. Je n'eus pas de peine à reconnaître, à sa trogne violacée et à ses propos incohérents, qu'il était complètement ivre. Et spontanément, je ressentis pour l'être misérable qui était étendu à mes pieds du dégoût, du mépris et de la colère.

Eh quoi! pensais-je, voilà un homme qui, sciemment et volontairement, détruit sa santé, dépense son gain, se dégrade et s'avilit aux yeux du monde! Le malheureux serait déjà inexcusable s'il ne faisait de tort qu'à lui-même. Mais tandis qu'il s'enivre au cabaret, sa femme et ses enfants manquent peut-être de nourriture ou de vêtements. Combien la pauvre mère doit souffrir en voyant pâtir ses petits! Et ceux-ci, quels exemples ils reçoivent de celui qui devrait être leur modèle et leur guide!

Livrogne ne fait pas moins de tort à son pays. Objet de dégoût et de scandale pour ses concitoyens, il ne peut rendre à la société des services équivalents à ceux qu'il en reçoit. C'est un homme qui consomme toujours et produit de moins en moins. Songez aussi que cet être méprisable est un citoyen, et, comme tel, exerce une influence directe sur les affaires pu-

bliques puisqu'il contribue à nommer les représentants du peuple dans les diverses assemblées délibérantes. Malheureux pays, s'il comptait beaucoup de citoyens comme celui-là!

MARIUS C. (Copie retouchée.)

DEUXIÈME ANNÉE.

Souvenir des leçons de l'école.

Racontez dans une lettre écrite à votre maître, au retour des vacances, qu'au cours d'une promenade, vous avez trouvé un porte-monnaie contenant vingt francs. Vous direz quelle a été votre joie, quel projet vous avez formé pour faire un bon emploi de cette petite fortune inattendue.

Mais voilà que les leçons de l'école sur le respect du bien d'autrui vous sont revenues à la mémoire. Et puis vous avez songé au malheureux qui a perdu cette somme. Était-ce un apprenti? Était-ce un ouvrier apportant à sa famille le produit de son travail? C'était peut-être une personne riche? Après toutes ces réflexions, vous avez compris ce que vous deviez faire. Racontez comment vous avez découvert le propriétaire du porte-monnaie. Dites le contentement que vous avez ressenti après avoir accompli votre devoir et terminez en remerciant votre maître de ses bonnes leçons. — (Bourses d'enseignement primaire supérieur.)

SUJET TRAITÉ.

Mon cher maître,

Je rentre aujourd'hui chez mes parents, après avoir passé deux mois de bonnes vacances chez mon oncle Gautier, à Dammarie. Comme je n'aurai pas le plaisir de vous revoir avant la semaine prochaine, je ne veux point attendre jusque-là pour vous raconter un petit fait qui m'a causé une satisfaction réelle et qui, je le crois, vous contentera aussi.

Donc, le jour de la foire des Bruyères, j'allais chez maître Thomé, à la Renardière, pour lui demander une place dans sa carriole. En arrivant au carrefour de Tréfond, j'aperçois, au beau milieu de la route, un porte-monnaie paraissant tout à fait plat. « Bourse de gueux », me dis-je, en faisant une petite moue dédaigneuse. Cependant j'ouvre le porte-monnaie et, dans le compartiment du milieu, que vois-je?... Un beau louis de vingt francs! Je crois bien que je me suis mis à danser de joie.

Puis je me suis demandé : « Qu'est-ce que je vais faire de cette fortune? » L'emploi a été bientôt trouvé : « J'achèterai un chapeau de feutre à mon père, une camisole à ma mère et je placerai le reste sur mon livret de caisse d'épargne. » Mais voilà que, tout à coup — je ne sais pourquoi ni comment — les leçons de l'école sur le respect dû au bien d'autrui me reviennent à la mémoire. Ce porte-monnaie n'était pas à moi, et, en me l'appropriant, je devais tout simplement un voleur. Cette pensée me fit frémir. Et puis je songeai au malheureux qui avait perdu cette somme. Était-ce quelque apprenti auquel son maître avait donné cette gratification pour le travail de toute l'année? Était-ce un ouvrier apportant à sa famille le produit de son travail de la semaine? Le pauvre homme, quel aura été son désespoir en voyant qu'il ne pouvait payer le pain des siens! Mais, après tout, je suis bien bon de m'apitoyer ainsi : le perdant est peut-être riche, et cette somme de vingt francs, considérable pour moi, lui semble sans doute insignifiante.... Ici encore, mon cher maître, j'entendis votre voix, comme un écho lointain, qui disait : « Qu'il soit riche ou pauvre, cet inconnu, qu'importe! Le porte-monnaie lui appartient et aucune personne honnête n'a le droit d'en disposer. »

Cette fois, sans raisonner davantage, je cours à la mairie, j'y dépose ma trouvaille entre les mains du secrétaire en lui indiquant avec précision l'endroit où j'avais ramassé le porte-monnaie.

Comme je rentrais chez mon oncle, je rencontre Zélie Thibaut, la domestique de l'adjoint. Elle pleurait et gémissait tout en marchant. « Que vous est-il arrivé? ma pauvre Zélie, lui demandai-je — Ah! malheureuse que je suis! s'écria-t-elle; j'ai perdu mon porte-monnaie et les vingt francs que je portais

à la mère Vallée pour payer la pension de ma mère infirme. — Ne pleurez plus, repris-je vivement ; votre argent est retrouvé. » Ici, je renonce à vous peindre la surprise, puis la joie de la bonne fille ; je renonce aussi à vous exprimer mes propres sentiments. Je goûtais un bonheur que je n'avais jamais connu jusque-là. C'est à vous, mon cher maître, que j'ai dû cette joie profonde. Souffrez donc que je vous remercie de tout mon cœur des bonnes leçons que vous m'avez données à l'école.

Votre élève reconnaissant et dévoué,

DENIS G.

E. P.

ARITHMÉTIQUE ET SYSTÈME MÉTRIQUE

COURS PRÉPARATOIRE

Les dizaines (Suite et fin).

1^o Le nombre 60. — *Exercice oral* : 1. — Combien y a-t-il : 1^o de dizaines, 2^o de plumes dans 6 tas contenant chacun 10 plumes? — R. : 6 dizaines ou 60 plumes.

2. — Combien y a-t-il de porte-plumes dans 6 dizaines de porte-plumes? — R. : 60 porte-plumes.

Continuer l'exercice en faisant nommer le nombre d'objets contenus dans 6 dizaines de ces objets.

Exercice écrit : Former au tableau noir 6 lignes parallèles de 10 points chacune et sous les 60 points écrire le nombre 60. Continuer l'exercice sur l'ardoise.

2^o Le nombre 70. — *Exercice oral* : 1. — Combien y a-t-il : 1^o de dizaines, 2^o de noix dans 7 tas contenant chacun 10 noix? — R. : 7 dizaines ou 70 noix.

2. — Combien y a-t-il de noisettes dans 7 dizaines de noisettes? — R. : 70 noisettes.

Continuer l'exercice en faisant nommer le nombre d'objets contenus dans 7 dizaines de ces objets.

Exercice écrit : Même procédé de représentation que pour le nombre 60 en employant 7 lignes de chacune 10 points.

3^o Le nombre 80. — *Exercice oral* : 1. — 8 paniers contiennent chacun 10 abricots. Combien contiennent-ils ensemble : 1^o de dizaines, 2^o d'abricots? — R. : 8 dizaines ou 80 abricots.

2. — Combien y a-t-il de prunes dans 8 dizaines de prunes? — R. : 80 prunes.

Continuer l'exercice en faisant nommer le nombre d'objets contenus dans 8 dizaines de ces objets.

Exercice écrit : Exercice analogue aux précédents en employant 8 lignes de chacune 10 points.

4^o Le nombre 90. — *Exercice oral* : 1. — 9 assiettes contiennent chacun 10 œufs. Combien contiennent-elles ensemble : 1^o de dizaines, 2^o d'œufs? — R. : 9 dizaines; 90 œufs.

2. — Combien y a-t-il d'huîtres dans 9 dizaines d'huîtres? — R. : 90 huîtres.

Continuer l'exercice en faisant nommer le nombre d'objets contenus dans 9 dizaines de ces objets.

Exercice écrit : Exercice analogue en employant 9 lignes de chacune 10 points.

5^o Revision des dizaines. — *Exercice oral* :

1. — Combien y a-t-il de fraises dans 9, 7, 5, 3 dizaines de fraises? — R. : 90, 70, 50, 30 fraises.

2. — Combien y a-t-il de framboises dans 8, 6, 4, 2 dizaines de framboises? — R. : 80, 60, 40, 20 framboises.

Exercice écrit : Écrire au tableau noir et faire écrire sur l'ardoise les nombres 90... 30 fraises; 80... 20 framboises.

COURS ÉLÉMENTAIRE

Nombres de 60 à 100.

Exercices oraux et écrits.

1^o Nombres de 60 à 70. — 1. — Un jardinier avait 6 dizaines d'arbres, il achète 5 arbres, puis 3, puis 1. Combien en a-t-il successivement? — R. : 60, 65, 68, 69 arbres.

2. — Un jardinier avait 7 dizaines de salades; il a vendu 3 salades, puis 1, puis 4 encore et enfin une. Combien en avait-il et combien lui en est-il resté après chaque vente? — R. : 70, 67, 66, 62, 61 salades.

3. — Une charrette anglaise vaut 9 fr. Combien valent 7 de ces charrettes? — R. : 63 fr.

4. — 8 tapis valent 64 fr. Quel est le prix d'un tapis? — R. : 8 fr.

2^o Nombres de 70 à 80. — 1. — Un pâtissier qui a vendu 7 dizaines de gâteaux vend encore 1 gâteau, puis 2 et enfin une demi-douzaine. Combien a-t-il vendu en tout, successivement, de gâteaux? — R. : 70, 71, 73, 79 gâteaux.

2. — Un marchand avait 78 bâtons de sucre d'orge; il en a vendu 1 à 4 enfants successivement. Combien lui en est-il resté après chaque vente? — R. : 77, 76, 75, 74 bâtons.

3. — Une ombrelle vaut 9 fr. Combien valent 8 ombrelles? — R. : 72 fr.

4. — 10 chapeaux ont été vendus 80 fr. Quel est le prix d'un chapeau? — R. : 8 fr.

3^o Nombres de 80 à 90. — 1. — Dans une boîte il y a 8 dizaines de boutons; on y ajoute 2 boutons à la fois 4 fois de suite. Combien la boîte contient-elle de boutons successivement? — R. : 80, 82, 84, 86, 88 boutons.

2. — Une couturière a dans une boîte 89 agrafes; elle en prend 2, puis 2 autres et 2 autres encore. Combien en reste-t-il chaque fois dans la boîte? — R. : 87, 85, 83 agrafes.

3. — Une petite table vaut 9 fr. Combien valent 9 tables semblables? — R. : 81 fr.

4. — 9 parapluies ont été vendus 90 fr. Quel est le prix d'un parapluie? — R. : 10 fr.

4^o Nombres de 90 à 100. — 1. — Un jardinier avait planté 92 laitues; il en a planté 1 autre, puis 2, puis 2 encore. Combien avait-il de laitues plantées en tout chaque fois? — R. : 93, 95, 97 laitues.

2. — Un jardinier avait planté 10 dizaines de choux; il en a vendu au détail d'abord 3, puis 1, puis 2, et enfin 3. Combien lui en reste-t-il après chaque vente? — R. : 97, 96, 94, 91 choux.

3. — Un bracelet en argent vaut 10 fr. Combien valent 9 de ces bracelets? — R. : 90 fr.

4. — 10 paires de boucles d'oreilles valent 90 fr. Combien vaut une paire de boucle d'oreilles? — R. : 9 fr.

5^o Revision des nombres de 10 à 100. —

1. — Un marchand a vendu d'abord 20 Kg., 15 Kg. et 20 autres Kg. de beurre; puis il sert successivement 3 clients qui en achètent 14 Kg. chacun. Quel poids total de beurre a-t-il vendu en tout, après chaque vente? — R. : 20 Kg., 35 Kg., 55 Kg., 69 Kg., 83 Kg., 97 Kg.

2. — Une marchande d'œufs en avait 96. Elle en a vendu successivement 1 douzaine à 6 personnes. Combien lui en reste-t-il après chaque vente? — R. : 84, 72, 60, 48, 36, 24 œufs.

3. — Une lampe vaut 8 fr. Combien valent 2, 4, 5, 7 lampes semblables? — R. : 16 fr., 32 fr., 40 fr., 56 fr.

4. — Combien pourrait-on avoir de robes d'enfant avec 24 fr., 36 fr., 42 fr., 54 fr. si la robe vaut 6 fr.? — R. : 4, 6, 7, 9 robes.

Problèmes de révision du cours de l'année précédente.

1. — Il y a 126 pensionnaires à l'Hôtel des Invalides et 76 personnes de service. Quel est le nombre total du personnel? — R. : 202 personnes.

2. — En 1900, la légation française à Pékin a été défendue par 45 soldats et 22 civils. Pendant le siège, 14 combattants ont été tués et 15 blessés. Combien restait-il de combattants valides? — R. : 38 combattants.

3. — 3 agneaux pèsent ensemble 156 Kg. ¹ Quel est le poids moyen d'un agneau? — R. : 52 Kg.

4. — Un bouc angora vaut 225 fr.; une chèvre angora ² vaut 158 fr. de moins. Quel est le prix de la chèvre? — R. : 67 fr.

5. — Une caisse contient 30 douzaines d'œufs ³. Combien contient-elle d'œufs? — R. : 360 œufs.

COURS MOYEN

Rendre un nombre entier ou décimal 10, 100, 1 000... fois plus grand.

Exercices oraux ou écrits : 1. — Quel est le prix : 1^o de 1 000 quintaux, 2^o de 3 000 quintaux de raisin à 5 fr. le quintal ⁴? — R. : 5 000 fr.; 15 000 fr.

2. — L'Hg. de figues paye un droit de douane de 0^o,02 ⁵. Combien 1 Kg., 100 Kg., 1 000 Kg. de ces figues paieraient-ils de droits? — R. : 0^o,20, 20 fr., 200 fr.

3. — A Londres, une robe ⁶ a été vendue 100 000 livres sterling. Quelle est en francs sa valeur, si la livre sterling vaut 25^o,11? — R. : 2 511 000 fr.

Rendre un nombre entier ou décimal 10, 100, 1 000... fois plus petit.

Exercices oraux ou écrits : 1. — 100 perches à houblon valent 50 fr.; 100 autres valent 67^o,50 ⁷. Quel est le prix : 1^o de 10 perches, 2^o d'une perche de chaque lot?

R. : 5 fr.; 0^o,50; — 6^o,75; 0^o,675.

2. — 1 000 échalas ont été vendus 32 fr.; 1 000 autres échalas ont été vendus 24^o,50 ⁸. Quel est le prix : 1^o de 100, 2^o d'un échalas de chaque sorte?

R. : 3^o,20; 0^o,032; — 2^o,45; 0^o,0245.

3. — Une fabrique d'allumettes ⁹ emploie 300 machines qui en confectionnent 900 000 boîtes par jour. Combien : 1^o 100 machines, 2^o 1 machine fabrique-t-elle de boîtes?

R. : 300 000 boîtes; 3 000 boîtes.

Les chiffres romains.

Écrire en chiffres romains :

1^o Les nombres suivants : an 3, an 9, an 12 et les dates 800, 1249.

R. : An III; an IX; an XII; — DCCC;

MCCCLXIX.

2^o Les dates suivantes : le 1^{er} journal imprimé par une machine à vapeur a paru le 28 novembre 1828; la lithographie a été inventée en 1771; le cinématographe en 1895?

R. : XXVIII novembre MDCCCXXXVIII;

MDCCLXXI; MDCCCXCV.

Écrire en chiffres arabes :

1^o Les nombres suivants : an II, an IV, an VIII, an XI; — 2^o Les dates CMLXXXVII, MDCCCII, MCMI.

R. : An 2, an 4, an 8, an 11; 987; 1802; 1901.

1. Agneaux de la Chamoise, âgés de 8 mois, appartenant à M. Paul Hermand à Chouy (Aisne), primés au Concours agricole de Paris en 1900.

2. Chèvre angora de la Colonie du Cap importée en Asie Mineure.

3. Dimensions des caisses en bois blanc dans lesquelles on conserve les œufs par le froid à Chicago.

4. Vente faite dans le département d'Oran (fin juin 1901).

5. Figues d'origine européenne et importées d'ailleurs des pays de production.

6. Robe royale de l'archipel des Sandwich faite en grande partie avec les plumes rouges, noires, jaunes d'un oiseau d'espèce disparue. Il avait fallu plus d'un demi-siècle pour réunir le nombre de plumes nécessaires à sa confection.

7. Les premières ont de 6 à 7 mètres de haut, les autres 7 mètres et au-dessus.

8. Tarif, fin juillet 1901; en Champagne pour les premiers, et en Lorraine pour les autres.

9. Manufacture Vulcan à Tidaholm (Suède).

Écrire en chiffres arabes les dates suivantes : Le roi Georges III a régné de MDCCCLX à MDCCCXX; la reine Victoria de MDCCCXXXVII à MCMI ¹.
R. : 1760; 1820; — 1837; 1901.

SYSTÈME MÉTRIQUE

Mesures de longueur.

Multiples et sous-multiples du mètre.

1. — L'aqueduc qui amène à Cette l'eau potable de la source d'Issanka a 100 Hm. de long. Exprimez cette longueur en Mm., Km., Dm. et m.

R. : 1 Mm., 10 Km., 1 000 Dm., 10 000 m.

2. — Cette est bâtie au pied d'une colline qui forme une falaise de 1 600 m. de long. Exprimez cette longueur en Dm., Mm., Hm. et Km.

R. : 160 Dm.; 0 Mm., 16; 16 Hm.; 1 Km., 6.

3. — Les ponts nouveaux à transbordeur de Nantes et de Newport (Angleterre) doivent avoir respectivement 170^m,40 et 196^m,56 de long. Exprimez la 1^{re} longueur en dm. et la 2^e en cm.

R. : 1 704 dm.; 19 656 cm.

4. — Une aiguille à tricoter a une longueur de 0^m,215. Quelle est sa longueur en mm.?

R. : 215 mm.

Lecture et écriture des nombres exprimant des longueurs.

1. — La forêt de Compiègne dont le circuit mesure 94 328 m., est située à 84 000 m. de Paris : 1^o Quels multiples du mètre représentent dans le 1^{er} nombre les chiffres qui occupent la place des dizaines, des mille, des centaines, des dizaines de mille; 2^o Exprimez le 2^e nombre en Km.?

R. : 2 Dm.; 4 Km.; 3 Hm.; 9 Mm.; — 84 Km.

2. — Un cycliste a parcouru 91^m,35 en 9 secondes : 1^o Combien a-t-il parcouru de mètres en une seconde? 2^o Quelle est sa vitesse par seconde en prenant le Dm., le dm., le cm. pour unité?

R. : 10^m,15; — 1 Dm., 015; 101 dm., 5; 1 015 cm.

3. — Il y a 1 000 traverses par Km. de chemin de fer. La ligne de Paris à Marseille compte 863 000 traverses. Quelle est : 1^o la distance de Paris à Marseille en Km., 2^o la même distance en prenant successivement le Mm., l'Hm., le Dm. pour unité?

R. : 863 Km.; — 86 Mm., 3; 8 630 Hm.; 8 630 Dm.

Problèmes de révision de l'année précédente.

1. — Pendant la 4^e semaine du mois de septembre dernier on a amené au Marché de la Villette 4 946 bœufs, 1 538 vaches et 3 269 veaux. A la fin de la semaine il restait 145 bœufs, 83 vaches et 729 veaux. Combien a-t-on vendu : 1^o d'animaux de chaque sorte, 2^o d'animaux en tout?

R. : 4 801 bœufs, 1 455 vaches, 2 540 veaux; — 8 796 animaux.

2. — 200 grues ont une puissance totale de 1 200 tonnes ². Quelle est la puissance moyenne d'une grue : 1^o en tonnes, 2^o en Kg. ? (la tonne vaut 1 000 Kg.)

R. : 6 tonnes; 6 000 Kg.

3. — L'aiguille des minutes d'une horloge ³ est mue deux fois par minute par un courant d'air comprimé. Combien de mouvements cette aiguille subira-t-elle : 1^o en 2 heures, 2^o en 3 heures et demie?

R. : 240 et 420 mouvements.

4. — La largeur à la bouche de la nouvelle pièce de canon italienne est de 75 mm. La longueur de cette pièce est 36 fois plus grande. Quelle est cette longueur : 1^o en cm., 2^o en mètres?

R. : 270 cm.; 2^m,70.

5. — Quel est le prix de 15 sacs de pomme de terre, pesant en moyenne 725 Kg., à raison de 8^o,30 le quintal métrique? — (C. d'études.)

1. Ce sont les deux plus longs règnes de l'Angleterre.

2. Société alsacienne de constructions mécaniques de Mulhouse.

3. Horloge de l'Hôtel de Ville de Philadelphie.

Solution. — Poids total des 15 sacs :

$$725 \text{ Kg.} \times 15 = 10\ 875 \text{ Kg.}$$

Nombre de quintaux de pommes de terre :

$$\frac{10\ 875}{100} = 108 \text{ q., } 75.$$

Valeur totale des 15 sacs :

$$8^f,3 \times 108,75 = 902^f,625.$$

COURS SUPÉRIEUR

PREMIÈRE ANNÉE.

1^{re} LEÇON. — Multiplication des nombres entiers.

1. — En septembre 1900, on a importé en Angleterre, 60 000 caisses de 30 douzaines d'œufs¹. Combien a-t-on importé : 1^o d'œufs, 2^o de mille d'œufs? Quel en était le prix total à 98 fr. le mille?

Solution. — Nombre de douzaines d'œufs importés :
30 dz. \times 60 000 = 1 800 000 douzaines.

Nombre total d'œufs importés :

$$12 \text{ œufs} \times 1\ 800\ 000 = 21\ 600\ 000 \text{ œufs}$$

ou 21 600 mille d'œufs.

Valeur totale des œufs importés :

$$98^f \times 21\ 600 = 2\ 116\ 800 \text{ fr.}$$

2. — La ville de Paris distribue chaque mois aux indigents 4 000 secours de 20 fr.; 3 038 secours de 10 fr.; 2 188 secours de 4 fr. et chaque année elle paye 4 962 pensions de 120 fr. chacune. Quelle somme totale dépense-t-elle?

$$R. : 80\ 000 \text{ fr.} + 30\ 380 \text{ fr.} + 8\ 752 \text{ fr.} + 595\ 440 \text{ fr.} = 714\ 572 \text{ fr.}$$

Calcul mental. — 1. — Quel est le prix de 90 moutons à 35 fr. l'un?

$$R. : 35 \text{ fr.} \times 90 = 35 \text{ fr.} \times 9 \times 10 = (35 \times 10 - 35) \times 10 = (350 - 35) \times 10 = 3\ 150 \text{ fr.}$$

2. — Un boucher achète 20 moutons à raison de 38 fr. l'un et 8 bœufs à 1 200 fr. la paire. Quelle somme dépense-t-il?

$$R. : 38 \text{ fr.} \times 20 + 4\ 200 \text{ fr.} \times 4 = 38 \text{ fr.} \times 2 \times 10 + 12 \times 4 \times 100 = 760 \text{ fr.} + 4\ 800 \text{ fr.} = 5\ 560 \text{ fr.}$$

2^e LEÇON. — Multiplication des nombres décimaux.

1. — Un ouvrier anglais² loue une maison à raison de 4^f,25 par semaine, et un jardin potager de 300 mq. à raison de 0^f,028 le mq. par an. Quel est le prix annuel de la location du jardin et de la maison?

Solution. — Prix annuel de location de la maison :
4^f,25 \times 52 = 221 fr.

Prix annuel de la location du jardin :

$$0^f,028 \times 300 = 8^f,40.$$

Prix total de la location :

$$221 \text{ fr.} + 8^f,40 = 229^f,40.$$

2. — Quel a été le prix de 1 576 tonnes, 6 de blé adjudgées à raison de 208^f,40 la tonne³?

$$R. : 208^f,40 \times 1\ 576,6 = 328\ 563^f,44.$$

Calcul mental. — 1. — Quel est le prix de 8^m,35 de drap à 4 fr. le mètre?

$$R. : 4 \text{ fois } 8 \text{ unités, } 32 \text{ unités; } 4 \text{ fois } 35 \text{ centièmes, } 140 \text{ centièmes ou } 1^f,40; 32 \text{ fr. et } 1^f,40, 33^f,40.$$

2. — Un épicier a vendu 17 Kg., 5 de sucre à 0^f,55 le demi-Kg. Combien a-t-il reçu?

$$R. : 17,5 \times 2 = 35 \text{ demi-Kg.}; 0^f,55 \times 35 = \frac{1}{2} \text{ fr.} \times 35 + \frac{1}{20} \text{ fr.} \times 35 = 17^f,5 + 1^f,75 = 19^f,25.$$

1. Ces œufs conservés à une température de 1^o au-dessus de zéro venaient de Chicago.

2. Ouvrier employé à la fabrique anglaise de savonnerie de Port Sunlight.

3. Adjudication faite par le ministère de la Guerre en juillet 1901.

3^e LEÇON. — Principes relatifs à la multiplication.

I. — Quand on rend l'un des facteurs un certain nombre de fois plus grand ou plus petit, le produit devient le même nombre de fois plus grand ou plus petit.

Exercice écrit : Quel est le prix d'un terrain de 272 mq., 10 vendu à raison de 700 fr. le mq.¹? Combien aurait-on payé : 1^o pour un terrain 3 fois, 5 fois, 15 fois plus grand, 2^o pour le même terrain, si le mq. valait 2 fois, 7 fois moins?

Solution. — 1^o Prix du terrain à raison de 700 fr. le mq. : 700 fr. \times 272,1 = 190 470 fr.

2^o Valeur d'un terrain 3 fois, 5 fois, 15 fois plus grand : 190 470 fr. \times 3 = 571 410 fr.; 190 470 fr. \times 5 = 952 350 fr.; 190 470 fr. \times 15 = 2 857 050 fr.

3^o Prix d'un terrain dont le mq. vaut 2 fois, 7 fois moins : 190 470 fr. : 2 = 95 235 fr.; 190 470 : 7 = 27 210 fr.

II. — Le produit de deux facteurs ne change pas quand on intervertit l'ordre de ces facteurs.

Exercice : Pendant les mois de janvier et février 1901 notre administration de la guerre a acheté 61 500 quintaux de blé au prix moyen de 19^f,88 le quintal et 35 174 quintaux, 90 au prix de 19^f,91 le quintal. Quel est le montant de chaque achat?

$$R. : 19^f,88 \times 61\ 500 = 61\ 500 \times 19,88 = 1\ 222^f,62.$$

$$19^f,91 \times 35\ 174,9 = 35\ 174,9 \times 19,91 = 700\ 332^f,25.$$

Calcul mental. — Quelle est la valeur du bois contenu dans un tas de 6 m. de long, 1^m,10 de large et 2 m. de haut à 1^f,60 le décistère?

$$R. : 16 \text{ fr.} \times 6 \times 1,10 \times 2 = 6 \text{ fois } 10, 60; 6 \text{ fois } 6, 36; 60 \text{ et } 36, 96; 2 \text{ fois } 96 = 2 \text{ fois } 100 - 2 \text{ fois } 4 = 192; 192 \times 1,1 = 192 + 19,2 = 211^f,20.$$

SYSTÈME MÉTRIQUE

1^{re} LEÇON. — Mesures de surface.

1. — A Paris, l'Hôtel des Invalides occupe 0 Kmq., 038 de terrain, l'Hôtel de Ville 1 Hmq., 3 et l'Opéra 112 Dmq., 35. 1^o Quelle est en mq. la surface occupée par chaque monument? 2^o De combien de Dmq. la surface du 1^{er} surpasse-t-elle celle de chacun des deux autres?

$$R. : 1^o \text{ } 38\ 000 \text{ mq.}; 13\ 000 \text{ mq.}; 11\ 235 \text{ mq.}$$

$$2^o \text{ } 250 \text{ Dmq.}; 267 \text{ Dmq., } 65.$$

2. — L'une des faces d'une feuille de papier bleu mesure 2 dmq., 40. On place dessus une feuille de papier blanc mesurant 144 cmq., puis, sur cette deuxième, une feuille de papier rouge mesurant 11 625 mmq. Quelle est en mmq. : 1^o la surface de la bordure bleue, 2^o celle de la bordure blanche?

$$R. : 9\ 600 \text{ mmq.}; 2\ 775 \text{ mmq.}$$

2^e LEÇON. — Mesures agraies.

1. — Dans la vallée de la Sèvre-Niortaise on est arrivé à livrer à la culture 1 200 000 Dmq. de marais desséchés et 160 000 000 mq. de marais exposés aux crues. Quelle est en Ha. la surface totale assainie?

$$R. : 12\ 000 \text{ Ha.} + 16\ 000 \text{ Ha.} = 28\ 000 \text{ Ha.}$$

2. — Dans la plaine du Forez, des travaux d'irrigation ont augmenté de 2 500 fr. le prix de l'Ha. Quelle a été l'augmentation pour une surface irriguée : 1^o de 3 Hmq. 4 Dmq.; 2^o de 8 Hmq. 712 mq.?

Solution. — Augmentation pour une surface de 3 Hmq. 4 Dmq. :

$$2\ 500 \text{ fr.} \times 3,04 = 7\ 600 \text{ fr.}$$

Augmentation pour une surface de 8 Hmq. 712 mq. :

$$2\ 500 \text{ fr.} \times 8,712 = 201^f,78.$$

Problèmes de révision et d'examen.

1. — De 1896 à 1901, la population de la France est passée de 38 288 968 habitants à 38 641 333. Quelle a été l'augmentation moyenne par an?

Solution. — Durée de l'augmentation :
1901 — 1896 = 5 ans.

1. Terrain situé rue de Rennes à Paris, appartenant à l'Assistance publique, mis en adjudication le 22 novembre 1900.

Augmentation totale :
38 641 333 h. — 38 288 968 h. = 352 365 habitants.

Augmentation moyenne annuelle :
352 365 h. : 5 = **70 473** habitants.

2. — Un marchand achète 15 douzaines de couteaux à 9f,60 la douzaine, puis 109 couteaux à 0f,65 pièce; il les vend tous à 0f,85 pièce. Combien gagne-t-il? — (C. d'études.)

Solution. — Prix d'achat des 15 douzaines de couteaux : $9f,6 \times 15 = 144$ fr.

Prix d'achat des 109 couteaux :

$$0f,65 \times 109 = 70f,85.$$

Prix d'achat total :

$$144 \text{ fr.} + 70f,85 = 214f,85.$$

Nombre total de couteaux vendus :

$$12 \text{ c.} \times 15 + 109 \text{ c.} = 180 \text{ c.} + 109 \text{ c.} = 289 \text{ couteaux.}$$

Prix de vente total :

$$0f,85 \times 289 = 245f,65.$$

Bénéfice total :

$$245f,65 - 214f,85 = \mathbf{30f,80.}$$

DEUXIÈME ANNÉE.

Revision des 3 premières opérations.

Le rendement des pois augmente de 100 gr. par centiare quand les graines ont été sulfatées¹. Quelle est en Kg. l'augmentation du rendement pour un champ rectangulaire de 78^m,60 de périmètre et dont la longueur surpasse la largeur de 17^m,70?

Solution. — Demi-périmètre du champ :

$$\frac{78^m,6}{2} = 39^m,3.$$

Longueur du champ : $\frac{39^m,3 + 17^m,7}{2} = 28^m,5.$

Largeur du champ : $28^m,5 - 17^m,7 = 10^m,8.$

Surface du champ :

$$1 \text{ mq.} \times 28,5 \times 10,8 = 307 \text{ mq.}, 8.$$

Augmentation du rendement des pois pour un champ de 307 mq. 8 :

$$100 \text{ gr.} \times 307,8 = 30\ 780 \text{ gr. ou } \mathbf{30 \text{ Kg.}, 78.}$$

Problème d'examen.

La houille prise à la mine coûte 1f,20 les 100 Kg. Le droit de transport par les chemins de fer est de 0f,95 par tonne et par Km. On paye, en outre, un droit fixe de 1f,75 par wagon contenant 3 500 Kg. A combien reviendront 3 258 tonnes transportées à 18 Mm., 89? — (*Bourses dans les lycées.*)

Solution. — Valeur de 3 258 t. de houille prises à la mine : $1f,2 \times 10 \times 3\ 258 = 39\ 096$ fr.

Prix du transport de 3 258 t. de houille à 1 Km. :

$$0f,95 \times 3\ 258 = 3\ 095f,10.$$

Prix du transport de 3 258 t. à 18 Mm., 89 :

$$3\ 095f,1 \times 188,9 = 584\ 664f,39.$$

Droit fixe total :

$$\frac{1f,75 \times 3\ 258}{3,5} = \frac{1f \times 3\ 258}{2} = 1\ 629 \text{ fr.}$$

Prix de revient total :

$$39\ 096 \text{ fr.} + 584\ 664f,39 + 1\ 629 \text{ fr.} = \mathbf{625\ 389f,39.}$$

L.

HISTOIRE

Les Carolingiens.

LES CAROLINGIENS. — L'Empire de Charlemagne, s'étendant de l'Elbe à l'Elbe et à la Theiss, était trop vaste pour être gouverné, après la mort du grand empereur, par un seul souverain. De son vivant, Charlemagne avait déjà songé à partager ses royaumes entre ses fils; un seul lui survécut, Louis. C'était un prince doux, instruit, pieux, mais qui poussait la

vertu jusqu'à la faiblesse (le Débonnaire). Il s'accusait publiquement de ses fautes, il s'humilia devant ses fils révoltés contre lui, se laissa même déposer et enfermer au monastère de Soissons. Remonté sur le trône, il fut complètement dominé par sa seconde femme, la belle et jeune Judith de Bavière, qui voulait tailler un royaume à son fils Charles. Les deux plus jeunes fils du Débonnaire, Louis et Charles, se révoltèrent ensuite contre leur aîné, l'empereur Lothaire. L'Empire fut rapidement morcelé, et c'est seulement pendant de rares et courts intervalles qu'il sera de nouveau réuni sous une seule main. Parmi les descendants de Charlemagne, le plus brillant encore est son petit-fils Charles le Chauve, qui continua à protéger les lettres. Charles le Gros n'a plus les vertus d'un souverain ni d'un guerrier. Les derniers Carolingiens sont des princes faibles, quelquefois peu intelligents (Charles le Simple), sans puissance. La décadence de cette race est très rapide, elle disparaît moins de deux siècles après Charlemagne.

IMPORTANCE DU TRAITÉ DE VERDUN. — Ce ne sont pas seulement les querelles des fils de Louis le Débonnaire qui ont amené la dissolution de l'Empire d'Occident. Les peuples gouvernés par Charlemagne commencèrent à sentir confusément qu'ils n'avaient ni les mêmes intérêts, ni les mêmes mœurs, ni la même langue. Lorsqu'en 842, à Strasbourg, Charles le Chauve voulut s'allier à son frère Louis contre Lothaire, il dut, pour être compris des soldats de Louis, s'exprimer en langue tudesque; Louis, pour se faire entendre des soldats de Charles, se servit de la langue romane (corruption du latin, origine des divers dialectes français). Il y avait donc déjà, dans une certaine mesure, deux peuples en face l'un de l'autre; Louis était surnommé le Germanique; à Charles, roi des Francs occidentaux, sera de plus en plus réservé le titre de roi des Francs et son royaume deviendra la France. Entre ces deux royaumes, Lothaire, qui gardait le titre impérial, se fit donner une bande de terrain qui comprenait l'Italie, le bassin du Rhône et de la Saône, le pays d'entre-Rhin, Meuse et Escaut (une partie de ce royaume de Lothaire deviendra la Lotharingie ou Lorraine). Le traité de Verdun (843) a dessiné pour l'avenir la France et l'Allemagne; entre ces deux futures nations, il a laissé une frontière incertaine qui sera pendant des siècles disputée par les deux voisins.

LES NORMANDS; LEUR INSTALLATION EN FRANCE. — Les derniers Carolingiens n'étaient plus de taille à défendre l'Empire contre ses ennemis extérieurs. Les anciens Avars ou Hongrois remontaient le Danube et répandaient une telle terreur que leur nom (ougres ou ogres) servira d'épouvantail aux enfants. Les pirates sarrasins (Musulmans) de Sicile, d'Afrique, d'Espagne, pillaient les côtes de la Méditerranée, s'installaient dans les montagnes. Dans les pays lointains et à demi sauvages de la Scandinavie (Danemark, Norvège, Suède), lorsque la récolte était insuffisante à nourrir toutes les bouches, les jeunes hommes s'exilaient. Par groupes de dix ou douze, ces grands corps blonds montaient sur des barques légères, non pontées, ornées à la proue d'un serpent, et s'en allaient, sous la conduite d'un roi de la mer, où les poussait la tempête. Charlemagne avait versé des larmes lorsqu'il avait, pour la première fois, aperçu leurs voiles rapides. Ils descendaient sur les côtes de France, d'Angleterre, plus tard d'Italie, pillaient les villes, de préférence les églises (ils étaient sectateurs de Wotan), d'où ils enlevaient les vases sacrés; avec une hardiesse inouïe, ils remontaient les fleuves, même les plus violents, et pénétraient fort loin dans l'intérieur du pays, sur l'Allier, sur l'Adour. Quelquefois ils installaient, dans une île près de l'embouchure d'un fleuve (à Oissel, sur la Seine), une forteresse où ils pouvaient cacher le fruit de leurs pillages, et recevoir des renforts de Scandinavie. Ils assiégèrent en 885, Paris, alors contenu dans la petite île de la Cité; ils échouèrent, mais l'empereur Charles le Gros les combla d'or et leur permit de piller la Bourgogne. Avec le temps, les hommes du Nord (Normands) se laissèrent séduire par la civilisation carolingienne,

1. On les immerge pendant une vingtaine de minutes dans le sulfate de zinc.

convertir au christianisme, et aspirèrent à la vie séculaire. Un de leurs chefs, Rollon, força le Carolingien Charles le Simple à lui céder la Neustrie, le pays entre la Seine et la Bretagne (plus tard duché de Normandie; persistance du type scandinave, et des noms géographiques scandinaves en Normandie). Rollon était encore un brutal roi de la mer, qui faisait peur à son suzerain, mais il établit dans son duché une stricte justice. Les Normands, devenus maîtres du sol, ne perdirent pas le goût des expéditions aventureuses; nous les verrons s'embarquer pour la Sicile, l'Italie, l'Angleterre, la Terre-Sainte, plus tard le Nouveau-Monde.

ORIGINE DE LA FÉODALITÉ. — Contre les envahisseurs et les pirates, contre les brigands, les habitants des campagnes ne pouvaient plus faire appel à la protection royale. Ils se groupèrent autour de qui pouvait et voulait les défendre, autour du chef énergique qui avait élevé sur une motte de terre un château; dans ce château, ils se réfugiaient en cas d'alerte avec leurs moissons et leurs bestiaux. En retour de sa protection, ils s'engageaient à servir leur seigneur, à réparer son château, à lui fournir du grain et du fourrage, etc. Dans chaque province, les petits seigneurs se groupaient à leur tour sous un plus puissant, comte ou duc, ancien fonctionnaire devenu héréditaire et à peu près indépendant du roi. Telle fut l'origine de la féodalité, chose d'abord naturelle, spontanée, légitime et bienfaisante.

H. H.

GÉOGRAPHIE

Les Alpes.

Les Alpes sont le système montagneux le plus important de l'Europe; elles couvrent une superficie de 350 000 kmq., soit les 3/5 de la France; elles s'étendent sur une longueur de 1 200 km. depuis le mont Ventoux jusqu'à Vienne, en Autriche; leur largeur varie de 150 à près de 300 km.

STRUCTURE ET DIVISIONS DES ALPES.

Les Alpes se composent essentiellement de deux arcs de cercle convexes vers le Nord, qui viennent se raccorder au massif du St-Gothard. Il est donc naturel de les diviser en Alpes occidentales et Alpes orientales, séparées par le col du St-Gothard, et que continuent au Nord la vallée de la Reuss et au Sud celle du Tessin. Cette portion des Alpes où viennent se raccorder les deux arcs de cercle est aussi la plus déprimée: entre le Simplon et le massif de Bernina il n'y a pas un sommet atteignant 3 500 m., tandis qu'au contraire on trouve 9 cols relativement faciles sur une longueur de 90 km. Aussi y a-t-il eu de tout temps des communications suivies entre la Suisse et l'Italie.

LIMITES DES ALPES.

Il est difficile de séparer nettement les Alpes des chaînes qui leur font suite, les Apennins à l'Ouest et les chaînes balkaniques à l'Est. La limite est purement conventionnelle. On est convenu de les arrêter du côté de l'Apennin au col Cadibone (400 m.), et du côté des chaînes d'Illyrie au col de Tarvis (800 m.) par où passe la ligne de chemin de fer de Vienne à Venise.

LES LACS SUBALPINS.

Les Alpes sont entourées, au Nord et au Sud, d'une ceinture de lacs. Les principaux sont, au Nord, les lacs du Bourget, de Genève, de Neuchâtel, de Constance; les petits lacs de Bavière et du Salzkammergut; au Sud, les grands lacs italiens, lacs Majeur, de Côme et de Garde, beaucoup plus bas et surtout plus profonds que les lacs suisses. Ces lacs ont une grande importance comme régulateurs des torrents qui s'y jettent, et qui en sortent à la fois égalisés et clarifiés; ils exercent sur le climat une influence adoucissante,

et l'on voit s'élever des stations d'hiver sur le lac de Genève comme sur le littoral méditerranéen.

LES GLACIERS.

Les hautes vallées alpestres sont occupées par des glaciers, qui ne sont qu'un faible reste des immenses glaciers qui les remplissaient autrefois. Tout réduits qu'ils soient, ces glaciers sont des réservoirs intarissables qui pendant les chaleurs de l'été fournissent de l'eau en abondance aux innombrables torrents qui s'en échappent.

LES VALLÉES.

Les Alpes sont traversées en tous sens par de profondes vallées. Parmi ces vallées, deux directions dominent surtout. Les unes sont *longitudinales*, c'est-à-dire dans le sens de la longueur de la chaîne: il y a ainsi toute une série de vallées qui se font suite, alignées les unes au bout des autres, depuis Grenoble jusqu'à Vienne (Isère, Arc, Arly, Rhône, Rhin, Inn, Enns). Ces vallées ont rendu faciles la pénétration et le peuplement du massif. Les autres sont *transversales*, c'est-à-dire perpendiculaires à la chaîne, qu'elles traversent presque de part en part. On voit ainsi les vallées de la Reuss et du Tessin; du Rhin et de la Maira; de l'Inn et de l'Adige se creuser l'une au-devant de l'autre jusqu'au cœur des Alpes. Grâce à ces profondes coupures, des relations se sont établies de temps immémorial d'un versant à l'autre des Alpes, entre l'Allemagne du Sud et l'Italie du Nord.

LES ZONES DE VÉGÉTATION.

On distingue, à mesure qu'on s'élève, des zones, bien tranchées, de végétation:

- 1° La zone de la vigne et des cultures méditerranéennes, jusqu'à 3 ou 400 m. de hauteur;
- 2° La zone des céréales;
- 3° La zone des arbres à feuilles caduques, hêtre, charme, érable; on y récolte encore de l'avoine et du seigle;
- 4° La zone des arbres à aiguilles, pin, sapin et mélèze, qui se termine par une zone partout visible d'arbustes rampants et chétifs, les rhododendrons;
- 5° La région des hauts pâturages, que l'on n'exploite qu'en été, et dans lesquels les troupeaux séjournent cinq mois, du 1^{er} mai au 1^{er} octobre, tandis que les bergers s'installent dans les chalets disséminés sur les pentes.

VOIES DE COMMUNICATION.

Par les principaux cols passent des routes carrossables, construites au moyen de magnifiques travaux d'art. Les plus belles routes des Alpes, celle du Mont-Genève et celle du Simplon, ont été construites par Napoléon I^{er}.

Dans notre siècle, des chemins de fer ont utilisé ces dépressions naturelles, coupant le col par un long tunnel. La première ligne alpestre fut celle de Semmering, de Vienne à Venise; puis fut creusé le tunnel du mont Cenis (1869), long de 12 km.; plus tard les deux tunnels du St-Gothard (15 km.) et de l'Arlberg (10 km.); et l'on perce présentement le tunnel du Simplon qui, avec ses 19 km., sera le plus long du monde.

CONCLUSION.

Grâce à leur système de vallées harmonieusement agencé, grâce à leur pénétration facile, les Alpes sont habitées depuis une époque très reculée, et elles sont aujourd'hui la chaîne de montagnes la plus peuplée du monde.

G.

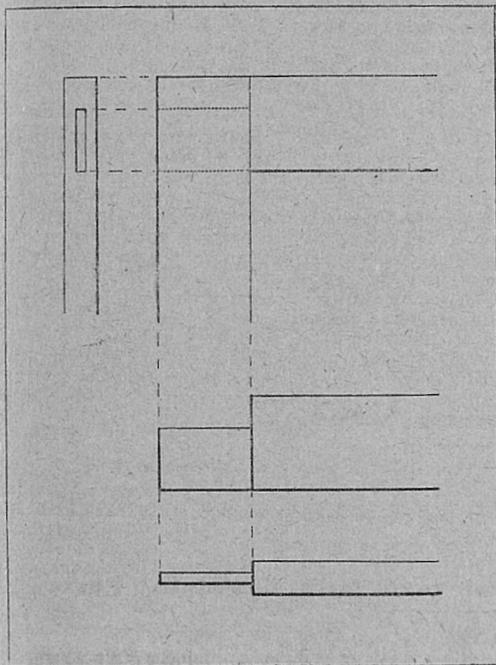
DESSIN

Assemblage.

L'assemblage que nous représentons ici est dit à tenon et mortaise avec épaulement. Il est fréquemment employé pour réunir deux pièces de bois de

même épaisseur, de manière à former un coin d'encadrement. Il est facile de se procurer ou de fabriquer soi-même ce modèle; on aura soin que l'assemblage ait assez de jeu pour se démonter facilement.

La planche ci-dessous représente les deux pièces assemblées, projetées sur le plat; puis la pièce mâle projetée sur le plat et l'épaisseur, la pièce femelle



projetée sur l'épaisseur seulement. Les traits de force sont en élévation sur les arêtes droites et inférieures, en plan sur les arêtes droites et postérieures (remarquer leur disposition au bord de la mortaise).

Les lignes cachées sont représentées en pointillé; on réunit généralement les points principaux correspondants par des traits mixtes appelés lignes de rappel.

G. R.

SCIENCES PHYSIQUES ET NATURELLES

COURS ÉLÉMENTAIRE. — Les combustibles usuels. — *Résumé de la leçon* : La chandelle et la bougie sont surtout fournies par les animaux. — Le bois, le charbon de bois, la braise proviennent des végétaux, ainsi que l'huile à brûler. La houille, le lignite, l'antracite, le pétrole sont tirés du sol et servent à faire le coke, les agglomérés, l'essence minérale, les charbons pour l'électricité, etc.

COURS MOYEN. — La composition de l'air. — En discutant les circonstances de la combustion, et particulièrement de la combustion dans une enceinte limitée, on est amené à se demander pourquoi la combustion cesse alors qu'il y a encore en présence du combustible et du gaz. Lavoisier a donné la véritable interprétation de ce fait, et c'est ce qui rend si importante la célèbre expérience qu'il a imaginée à ce propos.

Faire décrire, pour débiter, l'expérience de combustion dans un bocal retourné. (Voir la leçon précédente.) — Insistons sur cette remarque, que la veilleuse s'est éteinte avant que l'eau soit arrivée en haut du bocal, et avant que la provision d'huile ou la mèche aient été usées. Pourquoi? A-t-il pu faire du vent dans le bocal?... Ou bien la mèche a-t-elle été mouil-

lée?... Ces deux explications écartées, il faut admettre que l'air a perdu la propriété d'entretenir la combustion. En voici la preuve :

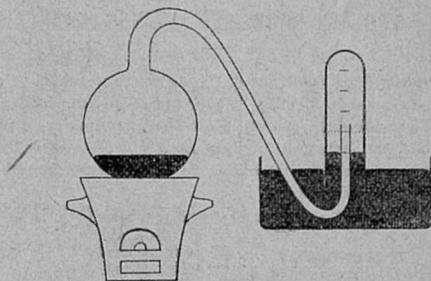
Expérience : Je retourne le bocal, en le maintenant bouché, par exemple avec une soucoupe. Puis enlevant cette dernière, je plonge dans le vase une allumette bien enflammée, qui s'éteint. — Mais pourquoi l'air a-t-il perdu la propriété d'entretenir la combustion? Est-ce parce qu'il faut une certaine quantité d'air pour que la bougie y puisse brûler? Ou bien est-ce parce qu'il y a dans l'air deux choses : l'une qui fait brûler et qui s'use par la combustion, l'autre impropre à faire brûler et qui subsiste? Demandons encore à l'expérience de dissiper notre doute.

Expérience : Je recommence l'expérience de combustion dans un bocal beaucoup plus grand que la première fois, en employant la même mèche et la même quantité d'huile. La combustion s'arrête encore avant qu'un cinquième de l'air ait disparu, et bien qu'il reste plus d'air qu'au début de la première expérience. Je m'assure, en y éteignant une allumette bien enflammée, que ce reste est impropre à entretenir la combustion.

Si je répétais une troisième fois l'expérience, avec un bocal sensiblement plus petit que le premier, la combustion durerait un certain temps, bien qu'il y ait au début moins d'air qu'à la fin de la première expérience.

Donc la seconde explication est la seule acceptable. D'ailleurs un grand chimiste, *Lavoisier*, l'a bien montré, en 1775, par une expérience restée célèbre. Au lieu d'huile, Lavoisier fit brûler du mercure. Le mercure est un liquide qui ressemble tout à fait à l'argent. (On le nomme même parfois vif-argent.) Lorsqu'on le chauffe, en présence de l'air, il brûle comme de l'huile, mais sans produire de flamme et sans dégager ni buée ni gaz. Le résultat de sa combinaison avec l'air consiste en pellicules rouges qui flottent sur la partie non brûlée.

Expérience de Lavoisier : Lavoisier mit donc sur un fourneau allumé un ballon de verre contenant du mercure. Ce ballon était surmonté d'un col courbé en S (comme le montre la figure ci-jointe) et dont la



courbure inférieure plongeait dans une cuvette contenant aussi du mercure. L'orifice du col, qui dépassait le mercure, était coiffée d'une cloche dont l'ouverture plongeait dans le liquide. — Comment eussiez-vous fait, à la place de Lavoisier, pour mesurer la capacité du ballon et du col? (— J'aurais rempli d'eau le ballon et je l'aurais ensuite vidé dans des mesures.) — Et comment eussiez-vous fait pour graduer la cloche, c'est-à-dire pour y repérer des parties d'égale capacité à partir du fond? (— J'aurais pris une petite mesure pleine d'eau, et je l'aurais vidée dans la cloche retournée; puis j'aurais mis un repère au niveau atteint par le liquide, j'aurais ensuite recommencé la même opération jusqu'à ce que la cloche fût pleine.) — (Il serait bon de faire ces manipulations devant les enfants, avec des récipients quelconques.)

En mettant dans le ballon une quantité de mercure dont il connaissait le volume et le poids, en faisant monter le mercure jusqu'à un trait marqué sur la cloche, et en tenant compte de la pression du gaz enfermé ainsi que de sa température, Lavoisier savait donc très exactement combien de mercure et d'air étaient en présence.

Tout d'abord rien ne se produisit que l'évaporation du mercure. Ainsi que l'eau ruisselle sur nos vitres en hiver, de même le mercure condensé ruisselait sur les parois du ballon. Après un jour l'appareil était resté dans le même état. Mais le lendemain commencent à apparaître les parcelles rouges provenant de la combustion du mercure. Ces parcelles augmentèrent en nombre et en grosseur pendant quatre ou cinq jours en même temps que le mercure montait lentement dans la cloche. Bien qu'à partir de ce moment la combustion ne fit plus de progrès, Lavoisier continua de chauffer jusqu'au douzième jour. Puis ayant plongé dans le gaz restant un animal et une lumière, il vit la lumière s'éteindre et l'animal périr en peu d'instants. Ce gaz asphyxiant reçut le nom d'*azote*. Des expériences plus précises ont montré qu'il entre dans l'air pour quatre cinquièmes environ.

C'était bien d'avoir isolé le gaz qui ne fait ni respirer, ni brûler. Ce fut mieux encore de dégager celui qui entretient la respiration et la combustion. Lavoisier prit donc la matière rouge qui flottait sur le mercure, et il la chauffa fortement. Il eut la satisfaction de la voir disparaître, en même temps que le mercure reprenait son premier état et qu'il se dégageait un gaz où les combustions se faisaient avec un éclat extraordinaire : le charbon, par exemple, au lieu de s'y consumer paisiblement comme dans l'air, y brûlait avec flamme, en crépitant comme du phosphore et en projetant une lumière que l'œil avait peine à supporter. Ce gaz était l'*oxygène*.

Il y a encore d'autres gaz dans l'air ; mais leur proportion est bien inférieure à celle de l'oxygène ou de l'azote.

Matériel de la leçon : Une cuve contenant de l'eau, plusieurs bocaux d'inégale capacité, une veilleuse pouvant y pénétrer facilement ; des allumettes ; une soucoupe. — Une bouteille en verre clair ; mesures de capacité du nécessaire métrique.

Résumé de la leçon : L'air est un mélange d'oxygène et d'azote.

L'oxygène seul entretient la combustion.

Il y a dans l'air quatre fois plus d'azote que d'oxygène.

COURS SUPÉRIEUR. — Mélange et combinaison. — Sommaire : Prendre pour base les expériences des deux dernières leçons du cours moyen. — Définir les corps simples et les corps composés. — Mélange et combinaison : le mélange se fait sans dégagement ni absorption de chaleur, tandis que la combinaison comporte toujours un phénomène calorifique ; les corps se mélangent en toutes proportions mais ils ne se combinent qu'en proportions définies. (Les autres caractères distinctifs du mélange et de la combinaison offrent une bien moindre généralité et peuvent à la rigueur être passés sous silence.) Les principaux agents de combinaison et de décomposition (chaleur, électricité, etc.) ; applications (emploi du feu dans l'industrie, galvanoplastie, etc.).

RÉMON.

Librairie Hachette et Cie, 79, boulevard Saint-Germain, Paris

THE ENGLISH JOURNAL

A periodical for French youth

JOURNAL ANGLAIS POUR LES JEUNES FRANÇAIS

The journal will be published on the second and fourth Saturdays of each month, except in August and September.

Le journal paraît le second et le quatrième samedi de chaque mois, à l'exception d'août et de septembre

SUBSCRIPTION 6 francs yearly.	Éditeurs :	Professeurs agrégés aux Lycées Louis-le-Grand et Charlemagne.	ABONNEMENT 6 francs par an.
	MOREL, 13, rue de Cluny, Paris. ROZENZWEIG, 14, Chaussée-de-l'Étang, à Saint-Mandé.		

Specimen numbers sent free of cost and charge to any person on application.

Subscriptions to be addressed to MM. Hachette and Co, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

Un numéro spécimen est envoyé gratis et franco à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

Les abonnements au journal sont reçus à la librairie Hachette et Co, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

Deutsche Zeitung

für die französische Jugend

JOURNAL ALLEMAND POUR LES JEUNES FRANÇAIS

Die "Deutsche Zeitung" erscheint monatlich zweimal (August und September ausgenommen).

Le journal paraît le 1^{er} et le 3^e samedi du mois, à l'exception des mois d'août et de septembre.

Abonnement 6 Franken jährlich.	Redaktion :	Professeurs agrégés au Lycée Michelet.	ABONNEMENT 6 francs par an.
	BAUER, 7, r. Raspail, Vanves (Seine). SIGWALT, rue des Amônes, à Vanves (Seine).		

Probenummern werden auf Verlangen jedermann gratis und franco zugesandt.

Bestellungen auf die "Deutsche Zeitung" werden von Herren Hachette u. Co., boulevard St.-Germain, 79, Paris, entgegengenommen.

Afin de faciliter la préparation aux examens du Brevet supérieur et du Certificat d'aptitude au Professorat des Écoles normales, en ce qui concerne les langues vivantes, chaque numéro de la DEUTSCHE ZEITUNG et de THE ENGLISH JOURNAL contiendra à l'avenir deux thèmes dont les corrigés seront donnés dans le numéro suivant.

LECTURES ET RÉCITATIONS

SE RAPPORTANT AUX LEÇONS DE LA SEMAINE

MORALE

(LEÇON : L'IDÉAL.)

LECTURES

I. — Efforçons-nous toujours de mieux faire : L'exemple de Franklin.

Nos facultés se fortifient par l'exercice et dépérissent par l'inaction. Que de forces nous laissons dormir qui ne tardent pas à s'éteindre ! Que d'efforts s'arrêtent avant d'avoir atteint leur résultat ! Combien au contraire l'exercice prolongé, l'effort continu enfanteraient de bienfaits et de merveilles ! En voulez-vous une preuve éclatante ?

Voyez Franklin : qu'était-il à sa naissance et dans ses premières années ? Un enfant comme les autres ; mais il grandit, et par le travail de ses jours et de ses nuits, par l'observation et la réflexion, par la tempérance et la persévérance, il accumula le savoir, il devint sage et fut ce grand Franklin dont le nom brille comme un éclair d'un bout du ciel à l'autre et que les deux mondes applaudissent. Quelle merveilleuse invention a récompensé ses efforts ! Partout appliquée, elle rend des services infinis, annonce l'incendie, assure la rapidité de nos voyages, mesure les longitudes mieux que les astronomes, unit les deux hémisphères et fait passer ces paroles ailées qu'Homère n'a jamais soupçonnées.

Là ne s'arrêta pas l'effort du grand homme ; il travailla, grandit encore, et devint ce Franklin qui signa la *Déclaration d'indépendance* et le traité de paix stipulant la souveraineté des Etats-Unis ; il fut le père d'une patrie peuplée de souverains².

Jamais évolution plus glorieuse fut-elle le fruit de plus d'efforts et de sagesse au plus grand profit du genre humain ?

Une croissance pareille est possible pour chacun de vous. Oui, la même activité, les mêmes vertus peuvent vous assurer un développement aussi bienfaisant et aussi riche.

HORACE MANN.

(Edition Gaurès. — Hachette.)

II. — Notre bonheur est dans le sacrifice.

LE BOUDDHA³ ET LE FAUCON.

(Légende hindoue).

Le bonheur, c'est le dévouement à un rêve ou à un devoir ; le sacrifice est le plus sûr moyen d'arriver au repos. Un des anciens bouddhas antérieurs à Sakya-Mouni⁴ atteignit le *nirvana*⁵ d'une étrange manière. Il vit un jour un faucon qui poursuivait un petit oiseau. « Je t'en prie, dit le bouddha à la bête de proie, laisse cette jolie créature ; je te donnerai son poids de ma chair. » Une petite balance descendit incontinent du ciel, et l'exécution du marché commença. L'oisillon s'installa commodément dans l'un des plateaux ; dans l'autre, le saint mit une large tranche de sa chair ; le fléau de la balance ne bougeait pas. Lambeau par lambeau, le corps y passa tout entier ; la balance ne remuait pas encore. Au

1. Le paratonnerre et les premières applications de l'électricité.

2. Les citoyens sont souverains aux Etats-Unis, comme en France.

3. Personnage sacré chez les Hindous.

4. Fondateur du Bouddhisme, religion des Hindous.

5. Paradis des Hindous.

moment où le dernier morceau du corps du saint homme fut mis dans le plateau, le fléau s'abaissa enfin, le petit oiseau s'envola et le saint entra dans le *nirvana*. Le faucon, qui, après tout, avait fait une bonne affaire, se gorgea de sa chair.

Le petit oiseau représente les parcelles de beauté et d'innocence que notre triste planète recèlera toujours, quels que soient ses épuisements. Le faucon est la part infiniment plus forte d'égoïsme et de grossièreté qui constitue le train du monde. Le sage rachète la liberté du bien et du beau en abandonnant sa chair aux avides qui, tandis qu'ils mangent ces dépoilles matérielles, le laissent en repos, ainsi que ce qu'il aime. Les balances descendues du ciel sont la fatalité : on ne la fléchit pas, on ne lui fait point sa part, mais au moyen de l'abnégation absolue, en lui jetant sa proie, on lui échappe ; car elle n'a plus alors de prise sur nous. Quant au faucon, il se tient tranquille dès que la vertu, par ses sacrifices, lui procure des avantages supérieurs à ceux qu'il atteindrait par sa propre violence. Tirant profit de la vertu, il a intérêt à ce qu'il y en ait ; ainsi, au prix de l'abandon de sa partie matérielle, le sage atteint son but unique, qui est de jouir en paix de l'idéal.

ERNEST RENAN.

HISTOIRE

(LEÇON : LES CARLOVINGIENS. — LES NORMANDS).

LECTURE

Établissement des Normands en France.

ROLLON REÇOIT LE DUCHÉ DE NORMANDIE.

Le roi Charles le Simple avait d'abord voulu donner à Rollo la province de Flandre, mais celui-ci la rejeta, comme trop marécageuse. Rollo se refusait à baiser le pied de Charles, quand il reçut de lui le duché de Normandie. « Celui qui reçoit un tel don, lui disaient les évêques, doit baiser le pied du roi. — Jamais, répondait-il, je ne fléchirai le genou devant quelqu'un ni ne baisera son pied. » Cependant, poussé par les prières des Francs, il ordonna à un de ses guerriers de le faire à sa place. Celui-ci saisit le pied du roi et le porte à sa bouche, mais il le baise sans s'incliner et fait tomber le roi à la renverse. De là de grands éclats de rires, un grand tumulte dans la foule. Cependant le roi Charles, le duc des Francs Robert, les comtes et les grands, les prélats et les abbés s'engagèrent par serment de foi catholique au patrice Rollo, jurant sur leur vie et leurs membres, et sur l'honneur de tout le royaume, qu'il tiendrait et posséderait la terre, la transmettrait à ses héritiers de génération en génération...

LE GOUVERNEMENT DE ROLLO.

Rollo assura la sécurité à tous ceux qui désiraient rester sur sa terre. Cette terre, il la divisa au cordeau entre ses fidèles, et, comme elle était depuis longtemps déserte, par ses soins de nouvelles constructions s'élevèrent, les guerriers normands et des étrangers la repeuplèrent. Il établit pour ses sujets des droits et des lois immuables, confirmés et décrétés par la volonté des chefs, et il les força à vivre pacifiquement ensemble. Il réédifia les églises qui avaient été primitivement renversées, il refit et augmenta les murs des cités et les fortifications, il subjugu-

gua les Bretons, qui lui étaient rebelles, et des vivres livrés par eux il nourrit tout le pays qui lui avait été concédé.

ROLLON ET LES VOLEURS.

Il défendit ensuite par une loi que, dans les limites de Normandie, personne prêtât aide à un voleur : était-on découvert, le complice et le voleur devaient être pendus tous deux. Or, peu de temps après, dans le domaine de Longuepète, un cultivateur, qui voulait se reposer, quitta son travail et rentra chez lui, laissant dans les champs ses traits, son couteau et le soc de sa charrue. Sa femme, aussi malheureuse qu'insensée, enleva secrètement tous ces objets, curieuse de mettre ainsi à l'épreuve l'édit du duc. Le paysan, de retour à son champ, ne trouvant point ses instruments, demanda à sa femme si elle les avait. Comme elle le niait, il va trouver le duc et demande qu'on les lui rende. Rollo, ému de compassion, l'indemnise de cette perte en lui donnant *cinq sous* et ordonne de soumettre les voisins à l'épreuve de la chaudière d'airain¹. Tous ayant été reconnus innocents par le jugement de Dieu, on arrêta la femme du paysan, et, contrainte à force de coups, elle avoua qu'elle était coupable. « Savais-tu auparavant que c'était elle qui avait volé ? » dit le duc au paysan. — Je le savais. — Ta bouche te condamne, méchant serf, » reprit Rollo. Et aussitôt il ordonna que tous deux fussent pendus.

LES BRACELETS DE ROLLON.

Un jour, après avoir chassé dans la forêt qui près de Rouen domine le cours de la Seine, il mangeait, entouré de la foule de ses gens, assis auprès d'un de ces lacs qu'on appelle en langue vulgaire des mares. Il suspendit à un chêne des bracelets d'or ; pendant trois ans ils y restèrent sans que personne s'enhardît à y toucher. Et, comme ce fait mémorable s'était passé près de la mare, cette forêt même s'appelle aujourd'hui encore la *Mare de Rollo*.

Contenant ainsi son peuple par la crainte, soit pour satisfaire son amour de la justice qu'il devait aux lois divines, soit pour assurer à ses sujets la concorde et la paix, soit pour maintenir la tranquillité de son territoire, le duc Rollo gouverna pendant longtemps pacifiquement ce duché que Dieu lui avait attribué.

GUILLAUME DE JUMIÈGES,
Chroniqueur du XI^e siècle.

(B. ZELLER, *l'Histoire de France racontée par les contemporains*. — Hachette).

GÉOGRAPHIE

(LEÇON : L'EMPIRE RUSSE).

LECTURES

I. — La Néva à saint-Petersbourg.

Malgré les rayons vivifiants d'un soleil printanier et la longue durée d'un jour de dix-huit heures, le thermomètre ne s'élevait guère dans la journée au-dessus de trois ou quatre degrés, pour retomber chaque nuit aux environs de zéro. La Néva gèle en novembre et ses glaces disparaissent vers la fin d'avril. La température monte alors rapidement, mais pour une courte période, car les glaces du lac Ladoga ne tardent pas à se mettre en marche à leur tour. Cette seconde débâcle donne lieu à un refroidissement subit de l'atmosphère.

Je me trouvais à Saint-Petersbourg justement à l'époque de ce dernier phénomène. C'était un spectacle nouveau pour moi et je ne pouvais me lasser de contempler, du haut des ponts de la Néva, l'interminable défilé des gigantesques blocs de cristal qui, entraînés par le courant rapide du fleuve, venaient

sous mes yeux se briser avec fracas contre les piles de granit. Aussi loin que la vue peut s'étendre, leur masse pressée étincelant au soleil couvre toute la partie centrale de la rivière. Ils nagent entre deux eaux, grimpent les uns sur les autres en se disloquant, ou bien s'entrechoquent en tournoyant lentement, pour venir échouer sur la rive, où l'on peut se rendre compte de leur énorme épaisseur. Et quel cadre à ce tableau : un fleuve immense, des quais superbes bordés de somptueux édifices, et tout un horizon de colonnes et de flèches dorées, d'églises et de palais ! Mais, transi sous mes vêtements parisiens, j'étais bientôt chassé de mon observatoire tandis que, autour de moi, les passants, tous chaudement enveloppés, les uns de la simple peau de mouton des hommes du peuple, les autres de pelisses plus ou moins aristocratiques, n'avaient aucunement à redouter les atteintes du froid.

EDMOND COTTEAU.

(De Paris au Japon à travers la Sibérie.
— Hachette).

II. — En bateau sur le Volga.

DE SAINT-PETERSBOURG AU VOLGA.

Le 19 juin 1890 je quittai Saint-Petersbourg, à destination de Rybinsk, par le chemin de fer de Moscou. Après vingt-trois heures de route, nous arrivons à destination. Autour de la gare une grande plaine mélancolique. Pas un mouvement de terrain indiquant le voisinage du fleuve. Nous montons en voiture, traversons au galop la ville, puis tout à coup nous voici sur le bord d'un énorme trou rempli d'eau. La terre est fendue là brusquement en une large crevasse au fond de laquelle traîne une rivière. C'est le Volga.

LA NAVIGATION SUR LE VOLGA.

Le fleuve est tout obstrué par d'énormes chalandes et le bleu du ciel rayé de centaines de mâts. On dirait une forêt ébranchée poussée au milieu de l'eau. Nous nous embarquons, le vapeur part et la file des bateaux s'allonge toujours ; on la croit terminée et un peu plus loin elle recommence. Au delà du port le paquebot croise des remorqueurs tirant une escadrille de puissantes barques. Après apparaissent de longs trains de bois avec de petites maisonnettes et une nombreuse population, hameau flottant à la surface du fleuve ; puis ce sont des barges aux formes lourdes et massives.

LE MOUVEMENT COMMERCIAL.

Sans cesse, jour et nuit, la procession de bateaux monte le Volga, apportant les blés de la Russie centrale, le sel et les poissons de la Caspienne, les fers de l'Oural, les denrées de la Sibérie et de la Perse les marchandises du Nord et du Midi. En moyenne, chaque année, 14,000 bateaux montés par 300,000 hommes, circulent sur le haut fleuve pendant les six mois de navigation. Comme une marée montante, l'Asie pénètre par le Volga à travers la Russie jusqu'à 300 kilomètres de Petersbourg. Spectacle absolument nouveau pour nous autres occidentaux ! A la vue de ce mouvement qui donne la sensation d'une autre partie du monde, vous devinez l'approche de l'Asie.

LA NAVIGATION SUR LES AFFLUENTS DU VOLGA.

De Nijni-Novgorod rayonnent de nombreuses lignes de navigation sur le Volga et ses affluents. Quatre compagnies font le service jusqu'à Astrakan ; trois vont à Perm par la Kama, une à Oufa par la Kama et la Bielaya, une également par la Kama et la Viatka. Enfin, de Nijni, les vapeurs remontent l'Oka jusqu'à Riazanc. Ces différentes rivières qui s'embranchent sur le Volga, comme des rameaux sur un tronc, portent la vie à un territoire dont la superficie est triple de celle de la France. Sans le Volga, la Russie aurait été un désert fermé à la colonisation.

CHARLES RABOT.

(A travers la Russie boréale. — Hachette.)

III. — La foire de Nijni-Novgorod.

D'Iaroslav, je continuai ma route sur le Volga

1. On devait plonger la main dans une échaudière pleine d'eau bouillante. Le bras était enveloppé de linges et scellé ; pour être reconnu innocent il fallait que, au bout de quelques jours, toute trace de brûlure eût disparu.

jusqu'à Nijni-Novgorod : la navigation dure trente-cinq heures.

Au coucher du soleil le panorama devient extraordinaire. Sur un ciel pourpre s'enlèvent en vigueur les églises éparses dans la campagne. Les dorures des dômes semblent en feu, et à travers les croisillons des campaniles apparaissent des pans de ciel rouge comme de gros cierges appliqués sur les murailles blanches.

Le 25 juin au matin, voici Nijni-Novgorod, cette ville fameuse dont le nom éveillé dans l'imagination une fantasmagorie de scènes pittoresques.

Le soleil est de feu, le ciel d'un bleu éclatant, et partout des blancheurs vibrantes. Devant nous se dresse une colline de remparts, de tours, de clochets et de minarets, tout cela d'un relief extraordinaire sous la lumière éblouissante. A droite c'est une plaine de maisons basses, dominée par une énorme cathédrale rouge, étincelante d'or et de reflets métalliques ; autour, deux fleuves, le Volga et l'Okà, larges chacun d'un kilomètre et peuplés de bateaux.

Devant le port, les rues sont sales, mal pavées, bordées de constructions en briques badigeonnées à la chaux. Nulle part un magasin de quelque apparence, nulle part un restaurant ayant bon air ; rien que des échoppes et des cabarets. Ici nous sommes dans la partie active de Nijni et l'on pourrait se croire dans un faubourg.

A part les luxueux étalages de Pétersbourg et de Moscou, je n'ai vu en Russie aucun magasin comparable à ceux de nos plus modestes villes de province. Ne croyez pas pourtant ces boutiques mal approvisionnées ; telle échoppe d'aspect misérable renferme des centaines de mille francs de marchandises.

Partout l'animation est grande. Dans la foule, peu ou point de chapeaux, rien que des casquettes. Voici des marchands, tout de noir vêtus, avec une grande et ample lévite, des *moujiks*¹, avec la traditionnelle chemise rouge, des Tatars coiffés de bonnets en peau de mouton, des marchands de poissons secs, d'autres chargés de chapelets de biscuits, des mendians déguenillés, des nonnes, et au milieu de cette cohue un va-et-vient incessant de *drochki*² et de véhicules bizarres. En Russie, quiconque a quelques sous en poche va en voiture.

Sur la presqu'île entre le Volga et l'Okà, est située la ville de la foire. A ce mot de foire ne vous représentez pas un fouillis pittoresque de baraques, d'échoppes et de cirques en plein vent. Rien de plus banal que cette ville : un vaste damier de maisons basses disposées au rez-de-chaussée en magasins, avec des églises, des hôtels, des restaurants de toute catégorie, des théâtres, des cafés-concerts. Pour le moment, tout est désert. C'est un quartier habité seulement quelques semaines et, le reste du temps, abandonné.

La foire est ouverte le 25 juillet, par un service divin, et close officiellement le 6 septembre ; mais l'évacuation des marchandises n'est guère achevée avant le 20.

Le chiffre des affaires qui se traitent à Nijni pendant cette période d'un mois et demi varie de 625 à 750 millions de francs. C'est, comme on le sait, le principal événement de la vie économique de la Russie.

CHARLES RABOT.

(A travers la Russie boréale. — Hachette.)

IV. — Les Russes en Asie : en chemin de fer de la Caspienne à Samarkand.

L'ENTRÉE DE L'ASIE CENTRALE.

Le 11/23 novembre 1897, à 10 heures du matin, le vapeur l'*Amiral-Korniloff*, sur lequel nous étions embarqués, entrait dans la rade de Krasnovodsk. Comme toujours, la Caspienne avait été capricieuse et de mauvaise humeur ; ses vagues, courtes et heurtées, nous avaient rudement secoués, et c'est avec un véritable soulagement que nous nous sentîmes abrités par les hautes montagnes qui forment la rade de Krasnovodsk et qui dessinent en lignes noires leurs contours fantastiques sur un ciel d'Italie...

Krasnovodsk est devenue une ville ; elle est désormais l'entrée et l'entrepôt de l'Asie centrale.

C'est ici que viennent s'entasser, les unes sur les autres, ces milliers de balles de coton qui vont être dirigées sur Pétersbourg et l'intérieur de la Russie. C'est à Krasnovodsk que sont installés ces appareils distillatoires aux dimensions colossales qui fournissent de l'eau à toutes les stations de la ligne sur un parcours de près de 800 kilomètres. Entre Krasnovodsk et la rivière Mourgab (qui passe à Merv), il n'y a pas d'eau ou presque pas d'eau. Les stations sont approvisionnées par des trains spéciaux composés de plates-formes contenant chacune environ 600 seaux d'eau potable.

Ce manque d'eau a été l'une des plus grandes difficultés à vaincre pour les premières expéditions militaires et ensuite pour la construction de la ligne.

MERV. — L'OASIS.

L'EMBRANCHEMENT DU CHEMIN DE FER VERS L'HINDOUSTAN.

... Nous arrivons à Merv vers deux heures du matin. Tout le monde dormait et notre train est rangé sur une voie de garage. A 10 heures, nous montons en voiture pour visiter les *ouls* (villages) où tout est préparé pour nous recevoir. Les hommes sont en grand costume, les femmes font du feutre, tissent des tapis ; on nous laisse pénétrer dans l'intérieur des *hibitkas*, ou tentes circulaires en feutre, dont les parois sont tendues de tapis et d'étoffes aux merveilleux dessins, dont les couleurs les plus vives et les plus opposées se marient entre elles avec harmonie...

Merv « la Reine du monde », le vieux Merv d'aujourd'hui, ne renaîtra probablement jamais de ses cendres et son antique splendeur restera enfouie sous ses ruines ; mais l'oasis de Merv, ce paradis terrestre sillonné par le Mourgab, va redevenir une des contrées les plus fertiles du monde. L'oasis, qui comprend environ 400 000 hectares, appartient en propre à S. M. l'Empereur, qui fait rétablir la canalisation du Mourgab d'après les plans des irrigations antérieures à Tamerlan...

Le Mourgab, qui est un grand fleuve, coule du Sud au Nord, et au delà de Merv se perd, absorbé par les sables du désert du Kara-Koum.

Le nouveau Merv est appelé à devenir un des points les plus importants de cette partie de l'Asie. La nouvelle ligne construite par le bataillon du colonel Brunelli et inaugurée dernièrement, part de la station de Merv, se dirige vers le Sud, et aboutit à Kouchka, situé sur l'extrême frontière de l'Afghanistan, à quelques kilomètres de Hérat. C'est le premier tronçon d'une ligne qui ira de Hérat à Kaboul et de Kaboul à Peshawar.

C'est le futur chemin des Indes, et le pauvre émir de l'Afghanistan doit se trouver bien serré entre ces deux tampons qui finiront pourtant par se rejoindre, avec ou sans choc.

LE « DÉSERT DE LA FAIM ».

Le Kara-Koum et le Kyzyl-Koum (les sables noirs et les sables rouges) sont séparés par l'Amou-Daria. Ces deux déserts occupent une bonne partie de l'Asie centrale.

Le Kara-Koum, appelé aussi le « Désert de la Faim », n'est pas une plaine de sable, c'est une mer soulevée par une tempête furieuse qu'un coup de baguette magique vient d'immobiliser ; les vagues énormes sont des collines de sable qui semblent encore se poursuivre et s'écraser, le vent déchire les crêtes dentelées et enlève de légers tourbillons qui ressemblent à l'écume de la mer démontée ; l'illusion est parfois complète, on s'étonne que le wagon ne balance pas comme un navire ballotté par les flots. Si le vent est fort, la voie disparaît souvent sous le sable, et chaque train transporte une équipe d'ouvriers pour débayer le chemin. Comment Tamerlan, Gengis-Khan et tant d'autres ont-ils pu traverser ces déserts avec leurs armées ? Il n'y a ni eau, ni chemins, pas un arbre, pas un brin d'herbe. Sous l'influence des vents du Nord-Est, ces collines marchent, et elles rétrogradent quand viennent à souffler les vents du Sud-Ouest ; les déplacements sont évalués à 30 ou 40

1. Paysan.

2. Voiture.

mètres. C'est l'horreur de la désolation dans la plus large acception de ce mot. Que de larmes, que de souffrances, que de cris d'agonie, que de centaines de milliers de victimes étouffées, enfouies dans ces sables, qui tout comme les vagues de l'océan, engloutissent leur proie sans laisser la moindre trace ! Oser avoir l'idée de tracer un chemin de fer de 1500 kilomètres dans ces conditions est déjà un trait de génie ; l'avoir exécuté, c'est bien prouver que l'impossible n'existe pas.

LA TRAVERSÉE DE L'OXUS.
LE PLUS GRAND PONT DU MONDE.

... A 6 heures du soir nous quittons Tcharadjoni, et lentement notre train s'engage sur le pont provisoire qui traverse l'Amou-Daria ou l'antique Oxus.

Ce pont est, dit-on, le plus long qui existe au monde : il a près de 7 kilomètres. Quoique le fleuve n'ait réellement que 2 kilomètres et demi de largeur, il forme plusieurs bras, et les flots aujourd'hui à sec étant couverts pendant les crues, ces 7 kilomètres ne forment qu'une nappe d'eau de Tcharadjoni à Farab, première station sur la rive droite.

On ne peut traverser l'Oxus sans éprouver une certaine émotion. Ce nom évoque tous les souvenirs de l'antiquité.

... Quoi qu'il en soit, nous le traversons dans des wagons-salons, à 10 verstes en aval de l'endroit où Alexandre le Grand le traversa avec son armée, 330 ans avant J.-C...

LE BAZAR DE BOKHARA.

... Se trouver tout à coup au milieu du bazar de Bokhara, c'est croire qu'un coup de baguette magique vous a fait traverser des espaces immenses pour vous déposer dans un monde nouveau.

Ces rues étroites, tortueuses, recouvertes d'un toit qui ne tamise que peu de lumière, ces échoppes sans portes ni fenêtres, où toutes les marchandises, tous les métiers se coudoient, ce mouvement incroyable d'une population qui ne vit que dans la rue, ce va-et-vient des chameaux, des ânes, des chevaux, des arbas, des moutons, des chèvres, ces cris des conducteurs, ces hommes aux turbans blancs, aux halats de couleurs éclatantes, ces femmes mystérieuses voilées de noir : tout cela est d'un effet indescriptible et de la plus admirable couleur locale...

SAMARKAND.

... Nous sommes à Samarkand ! Ce nom seul nous cause une certaine impression. Il nous semble que dans l'air il y a encore quelque chose de ce Tamerlan qui fit trembler le monde.

La station est à 5 verstes¹ de la ville ; notre première visite est pour le tombeau de Tamerlan, le « Gour Emir » ; et sans nous arrêter à admirer le mausolée, nous descendons dans la crypte, où une grande pierre recouverte de caractères kouffiques désigne l'endroit où repose cet homme qui a rempli la terre de ce nom qui nous impressionne encore aujourd'hui.

(En chemin de fer de la Caspienne à Samarkand.
Tour du monde, 1899).

SCIENCES PHYSIQUES ET NATURELLES

(LEÇON : COMPOSITION DE L'AIR : L'OXYGÈNE ET L'AZOTE.)

LECTURE

Le besoin d'oxygène.

I. — EFFETS DE LA RARETÉ DE L'AIR AU SOMMET DES MONTAGNES.

B. de Saussure sur le mont Blanc.

... Parvenus au dernier rocher, nous reprimes à droite, à l'Ouest, pour gravir la dernière pente, dont la hauteur perpendiculaire est à peu près de 150 toises. Cette pente n'est inclinée que de 28 à 29° et ne présente aucun danger : mais l'air y est si

1. Mesure russe, valant un peu plus d'un kilomètre.

rare que les forces s'épuisent avec la plus grande promptitude ; près de la cime, je ne pouvais faire que quinze ou seize pas sans reprendre haleine ; j'éprouvais même de temps en temps un commencement de défaillance qui me forçait à m'asseoir, mais à mesure que la respiration se rétablissait, je sentais renaître mes forces ; il me semblait, en me remettant en marche, que je pourrais monter d'une traite jusqu'au sommet de la montagne ; tous mes guides, proportion gardée de leur force, étaient dans le même état. Nous mîmes deux heures depuis le dernier rocher jusqu'à la cime, et il était onze heures quand nous y parvînmes.

... Mes guides tendirent ma tente et y dressèrent la petite table sur laquelle je devais faire mes expériences, mais quand il fallut disposer mes instruments, je me trouvais à chaque instant obligé d'interrompre mon travail pour ne m'occuper que du soin de respirer. Si l'on considère que le baromètre n'était là qu'à 16 pouces 1 ligne et qu'ainsi l'air n'avait guère plus de la moitié de sa densité ordinaire, on comprendra qu'il fallait suppléer à la densité par la fréquence des inspirations. Or, cette fréquence accélérât le mouvement du sang, d'autant plus que les artères n'étaient plus contrebalancées au dehors par une pression égale à celle qu'elles éprouvent à l'ordinaire. Aussi avions-nous tous la fièvre.

Lorsque je demeurais parfaitement tranquille, je n'éprouvais qu'un peu de malaise, une légère disposition au mal de cœur. Mais, lorsque je prenais de la peine ou que je fixais mon attention pendant quelques moments de suite, et surtout, lorsque en me baissant, je comprimais ma poitrine, il fallait me reposer et haleter pendant deux ou trois minutes. Mes guides éprouvaient des sensations analogues.

B. DE SAUSSURE.

(Les ascensions célèbres. — Bibliothèque des merveilles. — Hachette).

II. — MORT DES AÉRONAUTES SIVEL ET CROCÉ-SPINELLI.

C'était en 1875. Trois savants, joyeux, intrépides, s'élançaient dans les airs : un observateur très habile, Crocé-Spinelli ; Gaston Tissandier et Sivel, deux vaillants aéronautes ; ce dernier, Sivel, inventeur d'un appareil très ingénieux : le *cône-ancre*. Il s'agissait de certaines observations très importantes sur la lumière ; et ils avaient pris la détermination de s'élever tant qu'il serait possible.

Afin de pouvoir atteindre de plus grandes hauteurs, pour combattre la trop grande rareté de l'air, qui cause l'asphyxie, ils emportaient avec eux, renfermée dans trois petits ballonnettes suspendus aux cordages, une provision de gaz oxygène, l'air respirable par excellence ; ils devaient respirer cet oxygène pour soutenir leurs forces, ranimer en eux la vie prête à s'éteindre.

En un bond rapide ils dépassent 7 000 mètres. L'un d'eux respire de l'oxygène, au moyen d'un petit tube de caoutchouc qui l'amène à sa bouche : « Excellent effet ! s'écrie-t-il. » Il sent doubler ses forces. Crocé-Spinelli observe. Sivel, accablé de fatigue, semble prêt à s'endormir. Tout à coup il se réveille : « Faut-il jeter du lest ? » demande-t-il. — Oui ! Il jette trois sacs pleins et s'affaisse épuisé. L'intrépide Tissandier cherche à saisir le tube à oxygène ; il n'a plus la force de la porter à sa bouche. « Nous sommes à 8 000 mètres ! » veut-il s'écrier ; la parole reste dans son gosier. La tête lui tourne, il ferme les yeux, il sent fuir sa pensée... Un instant il se ranime, puis il retombe encore. Deux heures après, il ouvre les yeux : le souvenir lui revient. Que s'est-il passé ? Le ballon tombe avec une vitesse effrayante. « Crocé ! Sivel, s'écrie-t-il, Sivel ! réveillez-vous ! » — Mais ils ne devaient plus se réveiller jamais. Au fond de la nacelle, à demi couchés l'un sur l'autre, les yeux ternes, la bouche ensanglantée, gisaient les deux pauvres amis, tout à l'heure si vaillants, si pleins de vie. Quant au survivant, quand il toucha le sol, sa douleur était telle que ses forces l'abandonnèrent, et l'on crut que lui aussi il allait mourir.

CHARLES DELON.

(Promenades dans les nuages. — Bibliothèque des écoles et des familles. — Hachette).

SUJETS DE COMPOSITIONS

DONNÉS

DANS LES EXAMENS ET CONCOURS DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

CERTIFICAT D'ÉTUDES PRIMAIRES

I

Orthographe et Écriture¹.

Mes abeilles.

J'avais une petite famille au bout du jardin; c'étaient des abeilles. Je ne manquais guère d'aller leur rendre visite; je m'intéressais beaucoup à leur ouvrage; je m'amusais infiniment à les voir revenir de la picorée, leurs petites cuisses quelquefois si chargées qu'elles avaient peine à marcher. Les premiers jours, la curiosité me rendit indiscret, et elles me piquèrent deux ou trois fois; mais ensuite nous fîmes si bien connaissance que, quelque près que je vinsse, elles me laissaient faire; et quelque pleines que fussent les ruches prêtes à jeter leur essaim, j'en étais quelquefois entouré, j'en avais sur les mains, sur le visage sans qu'aucune me piquât jamais. Tous les animaux se défient de l'homme et n'ont pas tort, mais sont-ils sûrs une fois qu'on ne leur veut pas nuire, leur confiance devient si grande qu'il faut être plus que barbare pour en abuser.

J.-J. ROUSSEAU.

Calcul.

1° Un libraire reçoit d'un éditeur 78 livres marqués 14,75 avec 15 % de remise. Combien doit-il? — R. : 116 fr.

2° Une barre de fer forgé a 1^m,20 de longueur, 0^m,25 de largeur et 0^m,024 d'épaisseur. Quel est son poids sachant que la densité du fer est 7,8? — R. : 56 Kg., 16.

Agriculture.

Les primeurs.

Composition française.

Par qui sont élus les conseillers municipaux et comment sont élus les maires?

Quelles sont les fonctions du maire dans une commune?

Couture.

Pigûre.

Bride (pour boutons) ou boucle. Lettre S.

II

Orthographe et Écriture¹.

Conseils aux paysans.

Aux voix qui vous diront la ville et ses merveilles,
N'ouvrez pas votre cœur, paysans, mes amis;
A l'appel des cités n'ouvrez point vos oreilles,
Elles donnent, hélas! moins qu'elles n'ont promis.
La cité pour son peuple en vain se dit féconde :
Le pain de ses enfants est plus amer que doux;
Sous un luxe qui ment tel rit aux yeux du monde
Qui tout bas porte envie au dernier d'entre vous.
Paisibles et contents, la tâche terminée,
A votre cher foyer vous rentrez chaque soir;
Combien de citadins au bout de leur journée
Ne rapportent chez eux qu'un morne désespoir?
A vos champs, à vos bois demeurez donc fidèles,
Aimez vos doux vallons, aimez votre métier;
Auguste est le travail de vos mains paternelles,
C'est de votre sueur que vit le monde entier.

AUTRAN.

Problème.

Un ouvrier boit 0^l,15 d'absinthe par jour; que dépense-t-il par an pour cette absinthe? Combien, pour cette somme, aurait-il de Kilogr. de pain, le pain de 3 Kgr. coûtant 0^f,75? — R. : 54^f,75 et 219 Kgr.

Calcul mental.

A raison de 0^f,25 le litre de vin, quelle quantité pourrait-on acheter avec 12^f,50? Employez les procédés rapides de calcul mental et, après avoir trouvé la réponse, dites comment vous avez opéré. — R. : 50 litres. (Il suffit de multiplier par 4.)

Composition française.

Dites ce que fait un de vos camarades qui a quitté l'école un an après avoir eu son certificat d'études, pour compléter ses connaissances et conserver les bonnes habitudes qu'il a acquises auprès de son maître.

Agriculture.

Quels sont dans votre canton les produits agricoles cultivés comme primeurs? Vers quels centres sont-ils écoulés? Quels bénéfices en retirent les cultivateurs?

1. Canton de Beaumont-de-Lomagne (Tarn-et-Garonne), 6 juillet 1901. — Communiqué par M. Rey, instituteur à Larrazet.

1. Port-Sainte-Marie, 4 juillet 1901. — Communiqué par M^{lle} Galand, institutrice à Fourtic.

III

Orthographe et Écriture¹.

Le soir.

Après l'ardeur dévorante d'un jour d'été, il est doux de s'asseoir au bord des eaux au moment où le soleil n'éclaire plus de ses derniers rayons que la cime des grands arbres et des montagnes.

Les fleurs ont perdu les vives couleurs dont le matin les a vues briller; les eaux qui paraissaient d'azur sous les feux du midi deviennent noires à mesure que le jour baisse. Tous les objets se décolorent et s'effacent. Tous les bruits s'apaisent et s'éloignent: on n'entend plus que les sonnettes suspendues au cou des troupeaux qui regagnent leur étable, le murmure de l'eau qui coule ou la cadence régulière de quelques moulins que le flot fait tourner.

Calcul.

1° Une personne se propose de mettre en bouteilles une barrique de vin blanc. La barrique contient 225 litres et les bouteilles 75 cl. On demande: 1° Combien on obtiendra de bouteilles de vin; 2° A combien lui reviendra la bouteille de vin sachant que la barrique coûte 240 fr., le cent de bouteilles 18 fr. et le cent de bouchons 2 fr. — R.: 300 bouteilles et 1 fr.

2° (a) Définir le mètre. — (b) Combien y a-t-il d'argent pur dans 10 pièces de 5 fr.? — R.: 225 gr.

Rédaction.

Lundi, en revenant de l'école, vous avez rencontré un homme ivre étendu sur le bord de la route. Quels sentiments avez-vous éprouvés? quels torts se fait-il à lui-même, à sa famille et à la société? (Voir le sujet traité à la Partie scolaire.)

Agriculture.

1° Comment se nourrit une jeune plante qui n'a pas de racines.

2° L'eau des pluies dissout-elle les engrais? Citez une expérience à ce sujet.

3° Comment procède-t-on pour opérer la greffe en écusson?

IV

Orthographe et Écriture².

La vraie gloire.

Quand nous écrivons notre histoire, nous ne la remplissons que de batailles. La véritable histoire de l'humanité est celle des découvertes utiles. Le jour où, pour la première fois, on s'est servi de fer, la puissance de l'humanité a été décuplée. A une heure bénie dans l'histoire de l'humanité on a trouvé l'art de dompter le cheval, de mettre le bœuf sous le joug. La force des animaux est devenue la propriété de l'homme en attendant que par une révolution nouvelle, il s'emparât des forces mêmes de la nature, grâce à la mécanique et à la vapeur. Comment ne savons-nous pas le nom de celui qui a créé le rabot ou la scie quand nos poèmes retentissent du nom d'Alexandre qui n'a rien créé, pas même un empire. L'inventeur de la boussole nous a en réalité donné la moitié du monde. Nous voyons de nos jours des événements qui sont bien autre chose qu'une guerre glorieuse ou une révolution politique; car c'est sous nos yeux que la vapeur et la télégraphie ont vaincu l'espace.

1. Maine-et-Loire, 29 juin 1901. — Communiqué par M. G. Brault, instituteur public aux Ponts-de-Cé (Maine-et-Loire).

2. Maine-et-Loire, 28 juin 1901. — Communiqué par M. Brault.

Problèmes.

1° Une ouvrière a confectionné 3 douzaines de chemises pour lesquelles elle a fourni la toile; il en faut 5 mètres pour faire 2 chemises et cette toile coûte 3^{fr},20 le mq. Ce travail l'occupe pendant 25 jours et lui a été payé 361^{fr},50. Trouver ce que la couturière gagne par jour, sachant qu'elle a dépensé 6 fr. de fournitures. — R.: 2^{fr},70.

2° On a vendu un terrain de 3 ares 45 pour 125 fr.; quelle serait la valeur d'un terrain rectangulaire de 68 mq., 25 de long et de 45 mq., 80 de large? — R.: 1 132^{fr},55.

Composition française.

Les petits oiseaux.

Les petits oiseaux sont-ils agréables? Sont-ils utiles? Quels services rendent-ils? Ne donnent-ils pas à l'homme un bon exemple? Montrez qu'il est cruel et imprévoyant de les détruire. La loi ne les défend-elle pas? Comment les enfants peuvent-ils les protéger?

CERTIFICAT D'ÉTUDES PRIMAIRES SUPÉRIEURES¹

Mathématiques.

ASPIRANTS.

On veut fabriquer une cuve en tôle, ayant la forme d'un tronc de cône et d'une contenance de 1 mc. 0472. — Le rayon de la petite base doit être de 0^m,40, la profondeur de 1 mètre. — Quel doit être le rayon de la base supérieure?

Solution. — Soient x le grand rayon, r le petit rayon, H la hauteur, V le volume, on a: $V = \frac{1}{3}\pi H(x^2 + r^2 + Rx)$; ou $1,0472 = \frac{3,1416 \times 1}{3}(x^2 + 0,4 \times 0,4 + 0,4x) = 1,0472(x^2 + 0,16 + 0,4x)$; ou $1 = x^2 + 0,16 + 0,4x$; ou $x^2 + 0,4x - 1 + 0,16 = 0$; $x^2 + 0,4x - 0,84 = 0$; $x = -0,2 \pm \sqrt{0,04 + 0,84}$. La racine négative est à rejeter. On a donc: $x = -0,2 + \sqrt{0,88} = -0,2 + 0,938 = 0,738$ à moins d'un millimètre près.

ASPIRANTES.

Une personne retire une certaine somme de la caisse d'épargne pour acheter de la rente 3% au cours de 101^{fr},80. — Elle subit ainsi une diminution d'intérêt de 4^{fr},936. — Quelle somme avait-elle déposée à la caisse d'épargne, sachant que le taux de celle-ci est 3^{fr},25%?

Solution. — Placés à la caisse d'épargne, 101^{fr},80 rapportent: $\frac{3,25 \times 101,8}{100} = \frac{13 \times 101,8}{4 \times 100} = 3,3085$. La même somme placée en rente 3% rapporte 3 francs. Différence des intérêts: 0^{fr},3085. Somme qui avait été placée à la caisse d'ép.: $\frac{101,80 \times 4,936}{-0,3085} = 1628^{fr},80$.

Sciences physiques et naturelles.

ASPIRANTS.

I. — La fabrication du gaz d'éclairage. — Montrer que tous les résidus de la distillation de la houille sont employés dans l'industrie.

II. — Action de l'alcool sur l'organisme.

ASPIRANTES.

I. — Comment peut-on mesurer la pression atmos-

phérique? Principe du baromètre. — Ses indications et ses usages.

11. — Dangers de l'eau impure employée comme boisson. — Maladies pouvant résulter de l'absorption de certaines eaux. — Moyens de purifier l'eau pour la rendre potable.

Composition française.

ASPIRANTS ET ASPIRANTES.

Racontez-nous :

Soit l'une de vos dernières excursions à la campagne, et en rapportant les divers incidents de cette excursion, vous nous direz vos impressions sur ce que vous avez éprouvé au cours de votre promenade, et le profit que vous pensez en avoir retiré ;

Soit l'une de vos dernières visites dans un établissement industriel, et dans ce cas vous tâcherez de nous rendre un compte exact de ce que vous avez vu et observé, en marquant l'intérêt que vous y avez pris, et aussi ce que vous avez retenu de cette visite.

Morale.

ASPIRANTS ET ASPIRANTES.

On dit assez souvent de telle ou telle personne qu'elle n'est pas consciencieuse; expliquer le sens de cette expression.

Dessin.

ASPIRANTS.

Epreuve générale.

Donner sur une feuille de papier 1/4 raisin (24 cm. sur 32 environ) : 1° le relevé géométral d'un rabot de menuisier (élévation, plan, coupe); 2° une vue perspective du même outil, la ligne d'horizon étant au-dessus.

CONCOURS POUR L'OBTENTION DES BOURSES D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE SUPÉRIEUR¹.

1° BOURSES D'EXTERNAT.

(3^e Année.)

Composition française.

Expliquer le proverbe : *Contentement passe richesse*, en vous servant d'une fable de La Fontaine : *Le Savetier et le Financier*.

Arithmétique.

Problèmes. — 1. On a fondu ensemble 7 kilogrammes de vaisselle plate au titre de 0,950 avec 10 kilogrammes d'autre argenterie au titre de 0,860. On demande : 1° Quel sera le titre de l'alliage; 2° ce qu'il faudra y ajouter soit d'argent, soit de cuivre, pour en faire un alliage propre à la fabrication des pièces de 5 francs.

Solution. — Poids de l'argent fin : 1° 0 Kg., 950 × 7 = 6 Kg., 650; 2° 0 Kg., 860 × 10 = 8 Kg., 60. Total : 15 Kg., 25. Poids total des 2 lingots : 10 Kg. + 7 Kg. = 17 Kg. Titre de l'alliage : $\frac{15,25}{17} = 0,897$, à moins d'un millième près.

Ce titre étant inférieur à 0,900, titre des pièces de 5 francs, il faudra évidemment ajouter de l'argent fin à l'alliage. Quantité de cuivre que contiennent les 17 Kg. d'alliage : 17 Kg. — 15 Kg., 25 = 1 Kg., 75, qui représentent 0,01 de l'alliage monétaire. Poids de l'alliage monétaire à obtenir : 1 Kg., 75 × 10 = 17 Kg., 5. Quantité d'argent fin à ajouter : 17 Kg., 5 — 17 Kg. = 0 Kg., 5 = 0 Kg., 5 = 500 gr.

2. — 1° Incrire un hexagone régulier et un triangle équilatéral dans un cercle. 2° Prouver que la surface du premier est double de celle du second. 3° Calculer

cette surface à un décimètre carré près, en supposant le rayon du cercle égal à 3^m,5.

Solution. — En joignant de deux en deux les sommets de l'hexagone, on a le triangle équilatéral; en joignant ensuite les sommets de ce triangle au centre du cercle, on décompose l'hexagone en 6 triangles tous égaux entre eux, car ils ont les trois côtés égaux chacun à chacun (l'un des côtés est celui du triangle équilatéral, les deux autres sont égaux à des rayons du cercle). L'hexagone contient 6 de ces triangles, le triangle équilatéral en contient 3 : donc la surf. de l'hexagone est double de celle du tr. équilatéral. On le voit aussi en se servant des formules qui permettent de trouver la surf. du tr. équilatéral et celle de l'hexagone régulier, en fonction des côtés *c*, *c'*. On a :

Surf. tr. équil. : $\frac{3c\sqrt{3}}{4}$; Surface hexagone régulier : $\frac{3c^2\sqrt{3}}{2}$; on sait d'autre part que $c = R\sqrt{3}$ et

que $c' = R$. On a donc : Surf. tr. équil. : $\frac{(R\sqrt{3})^2\sqrt{3}}{4} = \frac{3R^2\sqrt{3}}{4}$; Surf. hexagone = $\frac{3R^2\sqrt{3}}{2} = \frac{3R^2\sqrt{3}}{4} \times 2$.

Calcul de la surface de l'hexagone quand $R = 3^m,5$: $\frac{1 \text{ mq.} \times 3,5 \times 3,5 \times 3 \times 1,732}{2} = \frac{7 \text{ mq.} \times 7 \times 3 \times 1,732}{8} = \frac{147 \text{ mq.} \times 0,433}{2} = 31 \text{ mq., } 83$, à moins d'un dm. q. près, par excès.

Dessin géométrique.

Tracer une circonférence ayant 1 décimètre de diamètre. Diviser cette circonférence en 8 parties égales, puis mener des rayons aboutissant aux points de division. Raccorder par un arc de cercle les 3 côtés des 8 secteurs ainsi obtenus, c'est-à-dire tracer dans chaque secteur un arc de cercle tangent à l'arc et aux 2 rayons de ce secteur.

(Pour obtenir l'arc de raccordement d'un secteur il suffit de mener à l'arc de ce secteur la tangente en son milieu, puis de tracer la circonférence inscrite dans le triangle formé par ces tangentes et par les rayons prolongés du secteur. Quand on aura effectué le raccordement pour l'un des secteurs, on trouvera facilement qu'il n'est pas nécessaire de répéter la construction pour obtenir le centre des autres arcs de raccordement. On se bornera à passer à l'encre le raccordement des 3 côtés de l'un des secteurs, si le temps ne permet pas de finir le tout. On indiquera la construction et l'on donnera quelques explications sommaires.)

2° INTERNAT.

(1^{re} Année.)

Composition française.

Racontez, dans une lettre écrite à votre maître au retour des vacances, qu'au cours d'une promenade vous avez trouvé un porte-monnaie contenant vingt francs. Vous direz quelle a été votre joie, quel projet vous avez formé pour faire un bon emploi de cette petite fortune inattendue...

Mais voilà que les leçons de l'école sur le respect du bien d'autrui vous sont revenues à la mémoire. — Vous rappellerez brièvement ces leçons. — Et puis, vous avez songé au malheureux qui a perdu cette somme. Était-ce un apprenti? Était-ce un ouvrier apportant à sa famille le produit de son travail?... C'était peut-être une personne riche? Après toutes ces réflexions, vous avez compris ce que vous deviez faire. Racontez comment vous avez découvert le propriétaire du porte-monnaie. Dites le contentement que vous avez ressenti après avoir accompli votre devoir et terminez en remerciant votre maître de ses bonnes leçons. (Voir le sujet traité dans la Partie scolaire.)

Arithmétique.

Problèmes. — 1. On a acheté, à raison de 3^f,50 le mètre carré, un terrain rectangulaire de 225 mètres

1. Paris; aspirants; Ecole J.-B. Say; 1901. — Communiqué par MM. Thévenot et Morlé, instituteurs à Paris.

1. Communiqué par M. Maillot, instituteur à Paris.

de longueur et dont la superficie est de 29 a., 25 ca. On demande quelle est la largeur et combien on gagnerait pour 100 en revendant le terrain 11 056^f,50.

$$\text{Solution. — } 29 \text{ a., } 25 \text{ ca.} = 2925 \text{ mq. Larg. : } \frac{1 \text{ m} \times 2925}{225} = \frac{117 \text{ m}}{9} = 13 \text{ m. Prix de vente d'un mq. de terrain : } \frac{11 \text{ 056}^{\text{f}},50}{2925} = \frac{442^{\text{f}},26}{117} = \frac{49^{\text{f}},14}{13} = 3^{\text{f}},78. \text{ Gain sur } 3^{\text{f}},50 : \frac{0^{\text{f}},28 \times 100}{3,50} = \frac{280^{\text{f}}}{35} = \frac{40^{\text{f}}}{5} = 8 \text{ fr.}$$

2. — Un négociant a acheté 560 mètres de drap à 12 francs le mètre ; 20 mètres de ce drap ont été avariés et ne peuvent pas être vendus. Il revend le $\frac{1}{4}$ du reste à 13 francs le mètre, la moitié du nouveau reste, à 10 francs, et le dernier reste, à 11^f,50 le mètre. Combien a-t-il gagné ou perdu pour 100 sur le prix d'achat ?

$$\text{Solution. — Quantité de drap vendue en tout : } 560 \text{ m} - 20 \text{ m} = 540 \text{ m. Première vente : } \frac{540 \text{ m}}{4} = 135 \text{ m ;}$$

$$\text{restent : } 540 \text{ m} - 135 \text{ m} = 405 \text{ m, dont la moitié est } \frac{405 \text{ m}}{2}.$$

$$\text{Perte sur } 20 \text{ m : } 12^{\text{f}} \times 20 = 240^{\text{f}}. \text{ Gain sur la } 1^{\text{re}} \text{ vente : } (13^{\text{f}} - 12^{\text{f}}) 135 \text{ m} = 1^{\text{f}} \times 135 = 135^{\text{f}}. \text{ Pertes sur les deux autres ventes : } 1^{\circ} (12^{\text{f}} - 10^{\text{f}}) \frac{405}{2} ; 2^{\circ} (12^{\text{f}} - 11^{\text{f}},50) \frac{405}{2},$$

$$\text{soit en tout } (2^{\text{f}} + 0^{\text{f}},50) \frac{405}{2} = \frac{2^{\text{f}},50 \times 405}{2} = 506^{\text{f}},25.$$

$$\text{Total des pertes : } 240^{\text{f}} + 506^{\text{f}},25 = 746^{\text{f}},25. \text{ Perte nette : } 746^{\text{f}},25 - 135^{\text{f}} = 611^{\text{f}},25. \text{ Perte par mètre : } \frac{611^{\text{f}},25}{560} = \frac{61^{\text{f}},125}{56}. \text{ Perte } \%$$

$$\text{: } \frac{61^{\text{f}},125 \times 100}{56 \times 12} = \frac{20^{\text{f}},375 \times 100}{56 \times 4} = 9^{\text{f}},10, \text{ à moins d'un centime près, par excès.}$$

BREVET ÉLÉMENTAIRE¹

Orthographe. Saint-Malo.

Saint-Malo, c'est le vieux rocher, c'est la cinquième partie du monde, comme disaient les Malouins isolés sur leur granit en la mer enragée, dans des rues sombres de leur étroitesse comme de la hauteur et de la pierre obscure de leurs maisons : au plus fort des marées d'équinoxe, la grande tumultueuse se soulève ici de douze à quinze mètres contre le refuge des marins qui l'ont toujours domptée.

Dans la bataille de l'océan contre le rivage malouin, l'élément mouvant qu'aide l'air, élément subtil, l'emporte sur l'élément inerte.

Si toutes nos villes maritimes avaient valu Saint-Malo, les Français auraient découvert, colonisé tous est rivages, et l'Angleterre ne serait rien, elle qui les tout dans un quart du monde.

Les Malouins eurent pour meilleure fortune la chasse aux navires de l'île que la France doit appeler Albion la triomphante, mais que Saint-Malo pouvait nommer Albion la vaincue. — Au temps des grandes guerres navales, sur toutes les mers, quand deux navires se rencontraient, l'un anglais, l'autre malouin (en réalité bretons tous les deux) et qu'acrochés, on s'y fendait le crâne à la hache d'abordage, le vaisseau saxon était presque toujours perdu d'avance.

Aujourd'hui la ville de Saint-Malo, un peu repliée sur elle-même, donne toujours à la France des marins en foule ; elle commerce toujours avec sa vieille ennemie, elle navigue, elle pêche à Terre-Neuve, elle recueille des baigneurs à ses bains de plage, notamment à Paramé et à Dinard. ONÉSIME RECLUS.

EXPLICATIONS. — *C'est le vieux rocher* : à Saint-Malo, la côte est bordée de rochers de granit. — *C'est la cinquième partie du monde* : cette terre, en raison de son isolement, semble former un monde à part, une région toute spéciale de l'univers terrestre. — *La pierre obscure* : le granit commun ; les intempéries donnent à cette roche une teinte noirâtre analogue à celle de l'ardoise ; le plus souvent elle est déjà grise, quand on l'extrait du sol. — *Marées d'équinoxe* : les plus fortes marées. C'est dans le golfe de Saint-Malo et dans la baie du Mont Saint-Michel que les marées d'équinoxe atteignent, en Europe, leur plus grande hauteur. *Equinoxe* signifie littéralement égalité de la nuit et du jour ; dans les zones tempérées, au temps des équinoxes, c'est-à-dire au commencement du printemps ou de l'automne, la nuit et le jour ont à peu près la même durée. Rapprocher *équiangle*, *équilatéral*, *équilibre*, etc. — *La grande tumultueuse* : périphrase expressive pour désigner la mer. *Tumulte* a signifié primitivement, chez les anciens Romains, un grand danger public ; l'annonce de ce danger devait, évidemment, susciter du trouble, des clamours ; de là l'emploi du mot *tumulte* pour désigner une grande et bruyante agitation. — *L'élément inerte* : le sol, la côte. *Inerte* signifie littéralement sans art, sans activité ; qui ne peut rien changer par lui-même à son état de mouvement ou de repos. — *Albion* : nom ancien de la Grande-Bretagne. Le pays fut ainsi nommé à cause de la couleur blanche des falaises qui bordent une partie de ses rivages. Rapprocher *albumine* (blanc d'œuf), *album*, *albâtre*, *aube*, *ambier*, etc. — *Naval* : mot de la famille de *navire*, *naviguer*, etc.

Composition française.

Aspirants. — Vous venez de réussir aux examens du brevet élémentaire. — Après l'examen vos parents vous accordent quelques loisirs que vous désirez consacrer à la lecture d'une demi-douzaine de livres utiles mais d'une lecture agréable. — Désignez vous-même ces livres, en indiquant les motifs de votre préférence.

Arithmétique.

Aspirants. — **Théorie.** — Peut-on commencer la multiplication par les chiffres de gauche du multiplicateur ? Applications et explications.

Problème. — A volume égal, le poids du blé est les $\frac{4}{5}$ du poids de l'eau. — En réduisant le blé en farine et en pain, on lui fait absorber les $\frac{2}{5}$ de son poids d'eau. On suppose que 22 gerbes de blé produisent un hectolitre de blé ; on demande combien il faut de gerbes pour produire 280 kilogrammes de pain.

Solution. — Poids d'un hectolitre de blé $\frac{100 \text{ kg} \times 4}{5} = 80 \text{ kgr.}$ Poids du pain que fournit un hectolitre de blé : $80 \text{ kgr.} + \frac{80 \text{ kg} \times 2}{5} = 80 \text{ kgr.} + 32 \text{ kgr.} = 112 \text{ kgr.}$ Nombre de gerbes nécessaires pour produire 280 kgr. de pain : $\frac{22 \times 280}{112} = \frac{22 \times 70}{28} = \frac{220}{4} = 55.$

Aspirantes. — **Théorie.** — Division d'une fraction par une fraction. Règle et théorie. Application : diviser $\frac{7}{8}$ par $\frac{3}{5}$.

Problème. — Un vase plein d'eau pèse 3 kgr. 500 ; plein de lait, il pèse 3 kgr. 602. Sachant que la densité du lait est de 1,034, on demande : 1^o quelle est la capacité du vase ; 2^o quel en est le poids.

Solution. — Diff. des poids de l'eau et du lait : 3 kgr. 602 — 3 kgr. 500 = 0 kgr. 102 ou 102 gr. Différence entre le poids d'un litre d'eau et celui d'un litre de lait : 1034 gr. — 1000 gr. = 34 gr. Capacité du vase : $\frac{11 \times 102}{34} = 3$ litres. Poids de 3 litres d'eau 3 kgr. Poids du vase : 3 kgr. 500 — 3 kgr. = 0 kgr. 500 = 500 grammes.

1. Centre de Basse-Terre (Guadeloupe). Session du 3 juillet 1900.